



Le Brabant wallon



RAPPORT D'ACTIVITÉS BRABANT WALLON 2019-2020



EDITORIAL DU COLLÈGE PROVINCIAL

Le «Rapport d'activités» représente traditionnellement un aperçu significatif des actions concrètes réalisées tout au long de l'année par l'ensemble des agents du Brabant wallon.

À plusieurs titres, la présentation de cette édition 2019-2020 revêt un caractère éminemment particulier.

D'abord parce qu'elle s'inscrit dans un double contexte, budgétaire et sanitaire, particulièrement compliqué pour notre Institution: la réforme du financement de la «Zone de secours», qui impacte considérablement son budget et son organisation, nous impose de revoir en profondeur nos actions et nos différentes politiques de soutien.

C'est toute notre administration qui s'est mobilisée pour identifier les économies réalisables, s'interroger sur nos métiers et nos partenariats au regard des objectifs que nous poursuivons, sans pour autant mettre en péril les nombreux dynamismes qui existent en Brabant wallon et en conservant une capacité suffisante pour agir, en totale synergie avec nos 27 communes, sur les enjeux fondamentaux de l'évolution de notre territoire.

Cet effort financier colossal s'insère lui-même dans un contexte socio-économique dramatiquement influencé par une crise sanitaire sans précédent touchant de plein fouet des secteurs entiers de notre société.

Pour autant, le Brabant wallon s'est constamment adapté sans jamais cesser d'assumer ses missions essentielles d'intérêt public dans lesquelles il apporte une réelle plus-value. Des missions qui touchent de nombreux domaines: le développement de solutions de mobilité alternatives et innovantes, l'amélioration de l'autonomie de nos aînés et leur inclusion dans la société, l'accès aux structures d'accueil de la petite enfance, la promotion de la production locale et durable, la préservation de notre environnement, de notre biodiversité et de notre santé, le soutien à l'offre culturelle et à nos artistes, la relance de notre tourisme, l'investissement dans nos infrastructures scolaires afin de répondre aux besoins de formation et d'émancipation de nos jeunes...

Dans le même temps, des stratégies spécifiques d'aide et de relance ont été mises en place pour soutenir très directement les secteurs culturel, touristique et économique singulièrement touchés par cette crise.

Durant cette période de turbulence inédite, l'efficacité, la capacité d'adaptation et la disponibilité intacte des agents provinciaux ont permis au Brabant wallon de rester au cœur des solutions, de résister et de se développer dans un véritable esprit de résilience et d'optimisme pour le bien-être et la sécurité de nos citoyens.

Le Collège provincial





SOMMAIRE



Adaptation à la crise sanitaire.....	P.04
● Relance	P.16
● Solidarité	P.23
● Proximité	P.37
● Connaissance	P.43
● Gouvernance.....	P.61
Tableaux et statistiques.....	P.78
Lexique	P.87
Table des matières	P.88





ADAPTATION À LA CRISE SANITAIRE

SOMMAIRE

01. Organisation des 27+1 spéciaux « crise sanitaire ».....	P.05
02. Gestion du personnel pour assurer les missions essentielles	P.05
03. Mise à disposition de matériel de protection.....	P.05
04. Fabrication de gel hydro-alcoolique.....	P.06
05. Plateforme « BW Solidaire ».....	P.06
06. Mise en place d'un numéro d'appel des thérapeutes des SSM.....	P.07
07. Adaptation à la crise sanitaire au Service résidentiel pour jeunes (SRJ) de Hévíllers.....	P.07
08. Rôle des Services de Santé mentale (SSM)	P.07
09. Rôle des PSE pendant la crise sanitaire	P.08
10. Les Centres psycho-médico-sociaux.....	P.08
11. Impact de la crise sanitaire sur les actions du Service d'Analyse des Milieux intérieurs (SAMI)	P.08
12. Appel à projets à destination des communes pour la relance des commerces et de l'HORECA.....	P.09
13. Subventionnement des Communes du Brabant wallon pour la relance des commerces de détail et de l'HORECA.....	P.10
14. Soutien à la plateforme Made in BW	P.10
15. Opération « Comme au resto et bien chez soi ! ».....	P.10
26. Outil Graydon et analyses au service des communes	P.11
17. Soutien aux événements associatifs annulés.....	P.14
18. Projet « Reconnexion » pour les élèves de l'enseignement secondaire)	P.14
19. Mise à disposition de matériel informatique et de liaisons Internet pour l'enseignement provincial.....	P.14
20. Formations à l'utilisation des outils numériques	P.14
21. Soutien à l'ASBL Take off	P.14





La pandémie du Covid-19 a impacté tous les services provinciaux ainsi que les institutions gérées par le Brabant wallon. Des mesures d'urgence ont dû être prises pour faire face à la crise, ainsi que des adaptations à tous niveaux afin de continuer à assurer les missions essentielles. Ces adaptations sont détaillées ci-dessous.

Organisation des 27+1 spéciaux « crise sanitaire »

Le Conseil 27 + 1 réunit les 27 Bourgmestres, le Brabant wallon représenté par ses quatre Députés, le Gouverneur, un membre de chaque groupe politique du Conseil provincial, des techniciens... Au fil du temps, le Conseil 27 + 1 est devenu le lieu de discussions et de définitions stratégiques pour le développement du Brabant wallon.

En 2020 se sont tenus 16 Conseils 27+1 (contre 2 à 5 les années « classiques »), dont 14 ont été consacrés à la crise sanitaire et/ou à des sujets connexes (relance économique, problématique de la sécurité et des sanctions, solidarité, etc.).

Les 4 premiers 27+1 relatifs à la crise sanitaire se sont déroulés en présentiel à l'Espace BW, les autres en visioconférence. À mesure de l'accroissement de la crise et surtout de la réaction des autorités (fédérales, régionales, Comités de crise, Comités de concertation, etc.), les Conseils 27+1 classiques se sont mués en « 27+1 étendus », invitant outre les membres classiques (autorités provinciales, gouvernement provincial, bourgmestres, observateurs de droit), les chefs de corps des 10 zones de police et, occasionnellement, des experts (médecins, services de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE), Centres Psycho-médico-sociaux (CPMS), Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ), représentants des hôpitaux du BW, représentants de cabinets ministériels, Procureur du Roi, etc.).

Au plus fort de la crise, particulièrement aux pics, et en fonction des réponses à apporter, le Conseil 27+1 pouvait se réunir plusieurs fois par mois, et jusqu'à une fois par semaine.

Gestion du personnel pour assurer les missions essentielles

Durant les confinements, la priorité dans la gestion du personnel provincial a été la mise en place des mesures pour assurer la continuité des missions considérées comme essentielles : notamment les écoles, les Instituts Médico-pédagogiques (IMP), les PSE et les Centres PMS. Le Centre provincial de l'Agriculture et de la Ruralité (CPAR) a été mis à contribution pour produire du gel hydro-alcoolique, et le Centre de prêt de matériel a été mobilisé pour le montage de matériel urgent auprès des hôpitaux.

Des mécanismes de décroisement des ressources humaines entre directions d'administration et services ont été mis en place rapidement et perdurent encore. Devant les besoins critiques, le personnel s'est mobilisé et

solidarisé. Les nombreux exemples de mobilité et renfort entre services ou institutions ont été reconnus comme valorisants par le personnel et ont permis de donner plus de sens au travail, de découvrir de nouveaux collègues, de nouveaux sites et de nouveaux métiers. Cette expérience a permis de valoriser le personnel dans la réalisation de ses prestations et de favoriser la cohésion d'équipe au sens large.

Mise à disposition de matériel de protection



Pendant l'année 2020, faisant suite à la crise sanitaire, les services de logistique et de prêt de matériel ont déployé toutes les ressources humaines et matérielles dont ils disposaient afin de répondre à des besoins spécifiques : aménagement d'espaces couverts mais ventilés dans les écoles, aménagement de zones tampons...

Des pagodes ou des chapiteaux ont ainsi été installés devant les hôpitaux d'Ottignies et de Nivelles, devant le Palais de Justice et le Centre Public d'Aide Sociale (CPAS) de Nivelles et devant Fedasil à Jodoigne. La maison de repos « Les Lilas Bonlez » et la Résidence « Le Point du Jour », ainsi que les IMP de Nivelles et d'Hévillers, ont également bénéficié de pagodes et chapiteaux pour installer à l'extérieur de leurs institutions des lieux de visite sécurisés entre les résidents et leurs proches.

Pour les écoles provinciales, de grands chapiteaux ont été érigés dans les cours de récréation afin de permettre aux élèves de s'aérer en respectant les gestes barrières, tout en étant protégé des intempéries.

Les services provinciaux ont régulièrement réapprovisionné les communes et les professionnels en masques, blouses, etc. Des protections individuelles (masques, filtres) ont été mises à disposition des agents provinciaux ainsi que des communes demandeuses.





GEL HYDROALCOOLIQUE À DISPOSITION ICI



Fabrication de gel hydro-alcoolique

Etant donné le contexte sanitaire de 2020, le CPAR a été sollicité pour produire du gel hydro-alcoolique pour les communes, zones de secours et zones de police. Le laboratoire d'analyses agricoles a ainsi mis en place, en moins de 3 jours, un système de production de gel, conformément aux règles de l'Organisation Mondiale de la Santé. Cette mission temporaire a permis à terme de produire près de 1.500 litres de gel hydro-alcoolique et de remédier à la pénurie d'approvisionnement en gel rencontrée en ce début d'année.

Plateforme « BW Solidaire »



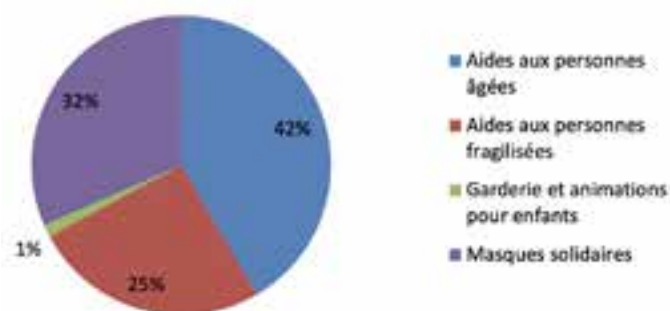
Suite à l'annonce du confinement national à partir du 18 mars 2020, le Brabant wallon a mis en place, via le site «Give a Day», une plateforme de solidarité citoyenne dénommée «BW Solidaire». Ses actions étaient centrées sur trois catégories de personnes: les enfants, les personnes âgées et les personnes fragilisées.

Cette plateforme avait pour but de mettre en contact des bénévoles locaux avec des personnes ayant besoin d'aide pour faire leurs courses ou se procurer leurs médicaments, envoyer des colis, garder des enfants, etc. Par la suite, il fut également proposé de mettre en contact

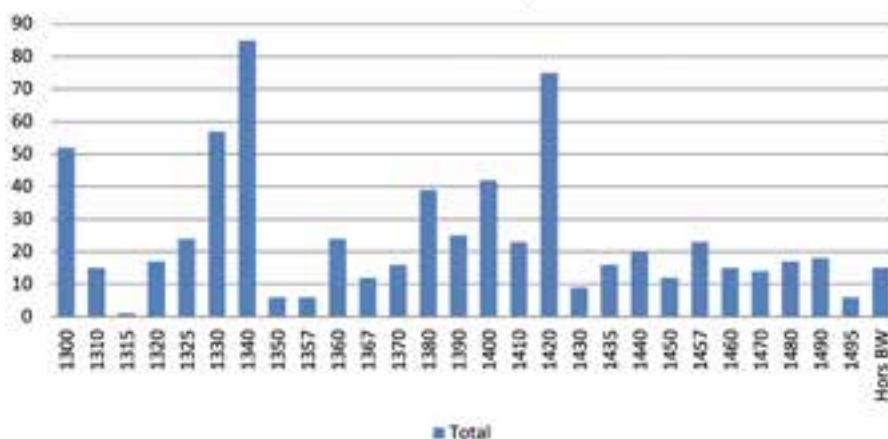
des couturières bénévoles avec les CPAS locaux pour centraliser les masques confectionnés manuellement, ou de les mettre en contact directement avec des citoyens demandeurs.

Plus de 700 bénévoles (dont 62 couturières) provenant des quatre coins du Brabant wallon se sont inscrits sur la plateforme. Près de 200 demandes d'aide ont été traitées et la permanence téléphonique mise en place à partir du 1^{er} avril a été contactée plus de 200 fois.

Aides sollicitées



Nombre de bénévoles par commune





Mise en place d'un numéro d'appel des thérapeutes des SSM

La mise en place de la plateforme «BW Solidaire» fut également l'occasion de proposer un service d'écoute et de soutien psychologique relayé au Service de Santé Mentale provincial.

Sur plus de 200 appels reçus dans le cadre de la permanence téléphonique, 20 demandes d'assistance psychologique ont été transmises au SSM provincial. L'écoute apportée par la personne en charge de la permanence téléphonique de la plateforme a apporté un soutien de première ligne qui a souvent été suffisant pour des personnes isolées en manque de contact social. En outre, la permanence téléphonique a également permis de mettre en relation des bénévoles avec des citoyens souhaitant partager une conversation téléphonique pour rompre leur isolement.

Adaptation à la crise sanitaire au Service résidentiel pour jeunes (SRJ) de Héவில்

Lorsque le premier confinement a été annoncé, le SRJ a dû s'adapter et mettre en place un dispositif nouveau afin de pouvoir continuer à fonctionner et à remplir ses missions pour les enfants ne pouvant pas rentrer en famille. En effet, 13 enfants sans ressources familiales extérieures sont restés au SRJ. Ces enfants ont été répartis en 5 bulles, chacune accompagnée d'un éducateur ou d'une éducatrice, qui restait présent(e) pendant 24h.

Le directeur et les chefs-éducateurs étaient présents tous les jours pour assurer une continuité du travail et un suivi des situations cliniques, administratives, pédagogiques et logistiques urgentes. Les autres membres du personnel étaient en télétravail ou en présence alternée pour éviter la proximité dans un même local. Un endroit spécifique a été entièrement équipé pour servir de lieu de quarantaine si cela s'avérait nécessaire.

Ateliers, suivi scolaire... la vie quotidienne s'est déroulée de façon plutôt optimale, vu les circonstances. Les éducateurs étaient soucieux de permettre une ambiance détendue, active et joyeuse. Le beau temps et l'espace extérieur conséquent dont dispose l'IMP d'Héவில் ont été d'une grande aide. Les équipes ont été attentives au maintien des liens entre chaque enfant confiné au SRJ et sa famille, mettant en œuvre les moyens de communication nécessaires. Un suivi ambulatoire a également été mis en place pour bon nombre d'enfants confinés en famille, afin de soutenir les parents et leurs enfants et de maintenir autant que possible le lien avec eux.

Rôle des Services de Santé mentale (SSM)

Depuis la mi-mars 2020, les équipes des trois antennes du SSM provincial (Jodoigne, Nivelles et Tubize) n'ont cessé d'observer une fragilisation graduelle de leurs patients habituels. Durant le premier confinement, un contact avec l'ensemble des patients a été maintenu par tous les canaux disponibles (téléphone, WhatsApp, Zoom, SMS, Messenger...). Lors de la reprise des consultations, les thérapeutes ont néanmoins constaté une aggravation conséquente de la symptomatologie (dépression, angoisse, nervosité, repli, phobies, idées noires...).

Avec pas mal d'effet retard, le SSM voit aujourd'hui arriver massivement des situations complexes et lourdes (décompensations psychiques, angoisses majeures, décrochage scolaire, violences conjugales et intrafamiliales, idées suicidaires, réactivation de traumas anciens...).

Dans la tempête émotionnelle que représente la crise sanitaire et ses effets délétères sur la santé mentale de toutes et de tous, les équipes des SSM se sont bien adaptées aux nouveaux modes de prise en charge (visio-consultations, walking therapy, consultations avec règles sanitaires de base) et parviennent à garder le cap.





Rôle des PSE pendant la crise sanitaire

Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, outre ses missions obligatoires fixées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole joue un rôle essentiel et privilégié auprès du Pouvoir organisateur, des écoles, des élèves et de leurs parents.

Tout en assurant le mieux possible les habituels bilans de santé et vaccinations, les agents des PSE interviennent pour la gestion des nombreuses situations « Covid-19 » des élèves et du personnel scolaire. Cette gestion a engendré de nombreux contacts avec les parents et les médecins-traitants, mais également une analyse des risques au niveau des classes et la réalisation de traçages.

Les PSE ont également un rôle d'information et de conseil aux écoles et aux Pouvoirs organisateurs pour la mise en application des différentes mesures sanitaires, telles que les gestes barrière, l'entretien des locaux, la désinfection des surfaces... Enfin, ils informent et conseillent parents et élèves quant aux mesures de quarantaine, d'isolement et de dépistage.

Les Centres psycho-médico-sociaux

Les centres PMS disposent désormais de moyens supplémentaires liés à la crise sanitaire afin d'apporter un soutien éducatif et psychosocial renforcé aux élèves. Cet accompagnement spécifique vise à soutenir la santé mentale et le bien-être des élèves, aider les écoles à garantir un climat scolaire serein et bienveillant, et à lutter contre le décrochage scolaire.

Impact de la crise sanitaire sur les actions du Service d'Analyse des Milieux intérieurs (SAMI)

En 2020, suite à la crise sanitaire, le SAMI a dû suspendre ses visites domiciliaires à deux reprises: de mi-mars à début juin et de fin octobre à fin décembre. Une diminution du nombre de visites domiciliaires a été constatée (voir graphique ci-dessous).

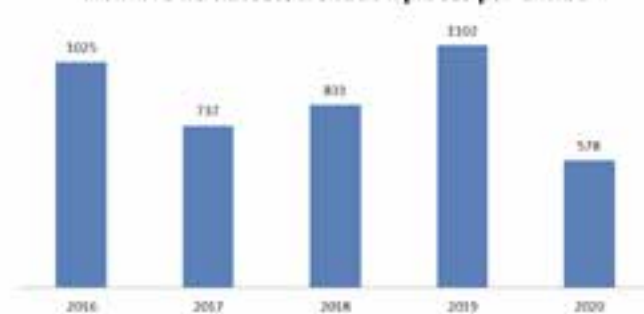
Dans ce contexte de crise, plus aucune demande d'analyse de polluants intérieurs dans les écoles n'a été enregistrée. Les dernières visites dans les écoles ont eu lieu lors du 1er trimestre de 2020 et répondaient à des demandes faites en 2019. Une seule demande d'analyses des polluants intérieurs dans un milieu d'accueil a été faite en 2020.

Lors des suspensions de visites domiciliaires, l'équipe du SAMI s'est investie dans d'autres missions. Elle a ainsi collaboré avec le SIPP dans la mise en place de mesures sanitaires dans les bâtiments provinciaux ainsi que dans les écoles provinciales. Elle a mis en place des analyses Graydon pour le domaine de la santé et de la cohésion sociale (voir infra). L'équipe a aussi effectué du renfort administratif dans les différents PSE du Brabant wallon. Enfin, elle a participé à l'actualisation des procédures de nettoyage afin de diminuer le risque de contamination au Covid-19, en collaboration avec le Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPP), la responsable du personnel d'entretien et les médecins coordinateurs du Service provincial pour la Promotion de la Santé à l'École.

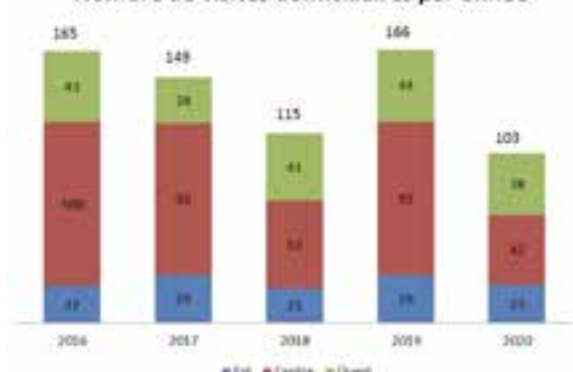
La crise sanitaire a également eu un impact sur les commandes de détecteurs de radon, la presse ayant moins relayé la campagne et les citoyens étant plus focalisés sur la crise du Covid-19. Seulement 578 détecteurs ont été placés en 2020, contre 1.102 l'année précédente.

La crise sanitaire a également eu un impact sur les commandes de détecteurs de radon, la presse ayant moins relayé la campagne et les citoyens étant plus focalisés sur la crise du Covid-19. Seulement 578 détecteurs ont été placés en 2020, contre 1.102 l'année précédente.

Nombre de détecteurs radon placés par année



Nombre de visites domiciliaires par année





Appel à projets à destination des communes pour la relance des commerces et de l'HORECA

Le Contrat de développement territorial du Brabant wallon souligne l'importance et l'intérêt économique d'apporter une attention particulière à un redéploiement des activités commerciales vers le cœur des villes et villages.

Un important travail prospectif a été mené durant l'année 2020 afin d'identifier la réalité commerciale des centres de villes et de villages du Brabant wallon. Les services provinciaux se sont basés sur le cadre du Schéma régional de développement commercial (SRDC) afin d'énumérer, catégoriser et identifier la santé commerciale de chacun d'entre eux.

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Centres principaux/secondaires d'agglomération, de petites/très petites villes <i>éligibles</i> dans l'action régionale Créashop/Créashop +	Centres secondaires d'agglomération, de petites/très petites villes <i>non éligibles</i> dans l'action régionale Créashop/Créashop +	Centres de villes ou de villages dont le(s) périmètre(s) d'action commerciale est/sont défini(s) par la commune
Jodoigne cv La Hulpe cv Louvain-la-Neuve cv Nivelles cv Tubize cv Waterloo cv* Wavre cv	Braine-l'Alleud cv Court-Saint-Etienne cv Genappe cv Genval cv Ottignies cv Perwez cv	Beauvechain Chastre Chaumont-Gistoux Grez-Doiceau Hélécine Incourt Ittre Lasne Mont-Saint-Guibert Orp-Jauche Ramillies Rebecq Rixensart Villers-la-Ville Walhain

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Action 1 Stimulation du commerce local et des circuits courts	✗	✓	✓
Action 2 Digitalisation des points de vente	✓	✓	✓
Action 3 Promotion et développement des circuits courts, producteurs et artisans par un investissement communal	✓	✓	✓

Sur base de ce travail prospectif, mais aussi du contenu du Contrat de développement territorial et de la déclaration de politique provinciale, les services provinciaux ont fait évoluer l'appel à projets afin de le rendre plus efficace et adapté à la relance économique, mais aussi de lui permettre de répondre aux obligations inhérentes à la crise sanitaire du Covid-19.

Le nouvel appel à projets «Stimulation du commerce local et des circuits courts & digitalisation des points de vente» a été développé afin d'être opérationnel dès 2021. Il se veut complémentaire aux politiques menées par la Région wallonne, et flexible afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque commune.

Ce nouvel appel à projet s'articule autour de 3 catégories de communes et de 3 actions différentes :

L'action 1 consiste en un accompagnement technique et le financement d'un projet, visant la création ou la relocalisation d'une activité commerciale dans une cellule vide se trouvant dans un périmètre de redéploiement commercial d'un centre de ville ou de village.

L'action 2 porte sur l'utilisation des technologies digitales et numériques sur un point de vente physique.

L'action 3 consiste à soutenir toute commune du Brabant wallon dans son action de renforcement de son économie locale, par le biais d'investissements favorables au développement des circuits courts, des producteurs et artisans, sur l'ensemble de son territoire ou en partenariat avec des communes du territoire du Brabant wallon.

Le Brabant wallon se positionne auprès de chacune des communes afin de les accompagner dans ce nouveau projet.





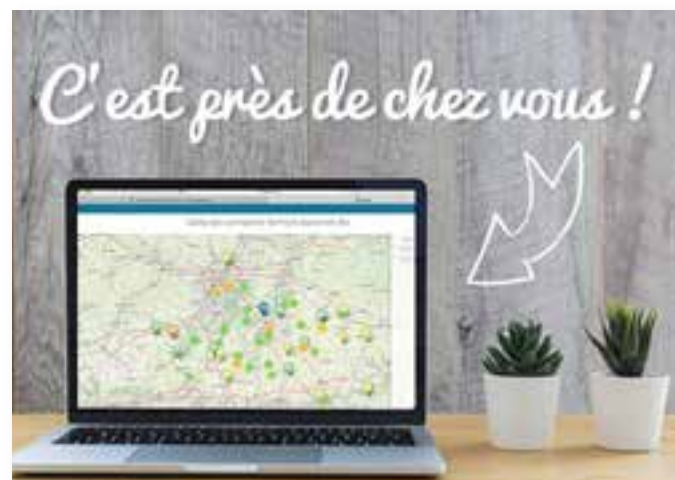
Subventionnement des Communes du Brabant wallon pour la relance des commerces de détail et de l'HORECA

La crise sanitaire liée au Covid-19 a eu un impact important sur l'ensemble du tissu entrepreneurial du Brabant wallon. L'HORECA et les commerces de détail, particulièrement touchés par les confinements successifs, sont parmi les secteurs prioritaires à soutenir au niveau des communes. Le Brabant wallon a donc développé une analyse par commune de la situation du commerce de détail et de l'HORECA, au départ d'un outil prédictif de la santé financière des entreprises, le «Graydon Impact Dashboard».

En ses séances des 26 novembre et 17 décembre 2020, le Conseil provincial a, par conséquent, décidé d'accorder aux 27 Communes du Brabant wallon une subvention de fonctionnement et/ou d'investissement pour toute dépense liée à la relance des secteurs des commerces de détail et de l'HORECA, sur base de justificatifs. À la date butoir du 30 septembre 2020, l'administration provinciale a reçu 23 demandes de subventions de fonctionnement, pour un montant total de 392.613,50 €. L'administration a également reçu 16 demandes de subventions d'investissement pour un montant total de 760.341,75 €.

Soutien à la plateforme Made in BW

Suite à la crise sanitaire qui s'est déclarée en mars 2020, Made in BW a vu son nombre de clients se multiplier. D'une part, de nouvelles épiceries ont profité de la crise pour développer des commerces locaux; d'autre part, les producteurs ne pouvant plus s'approvisionner suffisamment pour répondre à l'augmentation croissante de la fréquentation de leur comptoir ont fait appel à Made in BW pour compléter leurs gammes. Les agents de la province en dispense de service et affectés à l'ASBL ont permis de satisfaire cette nouvelle clientèle et de la fidéliser. Dans le contexte de crise, Made In BW a aussi mis en place un e-shop afin de faciliter les commandes.



Opération « Comme au resto et bien chez soi ! »



Afin de soutenir l'HORECA, le Brabant wallon a publié sur son site Internet une liste des coordonnées des restaurants et traiteurs du BW pratiquant le «Take away». Ceux-ci pouvaient s'ajouter eux-mêmes à la liste via un formulaire en ligne.





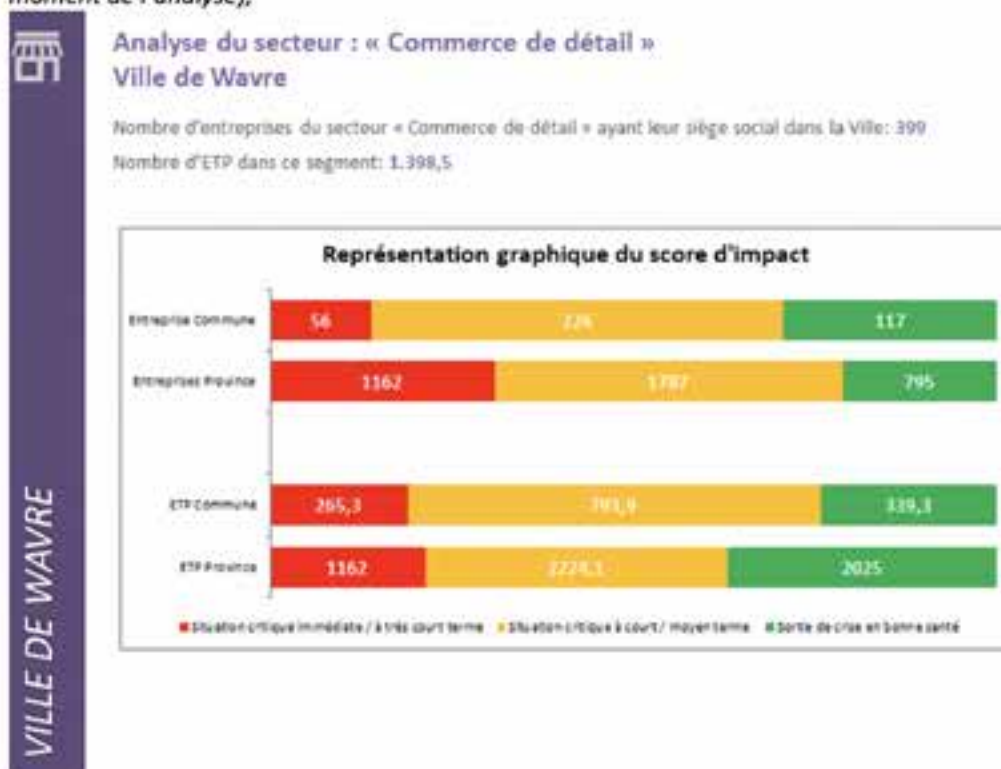
Outil Graydon et analyses au service des communes

Dans le contexte de la crise qui a récemment bouleversé notre pays, le Brabant wallon a décidé de se doter de la base de données « Graydon Impact Dashboard » afin de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur tous les secteurs d'activités.

Des analyses permettant de dégager les tendances relatives aux secteurs du Commerce de détail et de l'HORECA ont été réalisées pour chaque commune. Les analyses, portant sur le nombre d'entreprises et le nombre d'emplois équivalents temps plein, ont évalué la santé économique et financière de chaque commune, ainsi que leur résistance au choc et leur probabilité de résister à la crise. Enfin, chaque commune a eu la possibilité de comparer sa situation locale avec la situation des 26 autres communes du territoire. Ces analyses ont été présentées en groupe de travail 27+1.



- Score d'impact (score de résistance au choc et de probabilité de résister à la crise au moment de l'analyse);



- 9-GRID (croisement des 2 indicateurs).





Analyse du secteur : « Commerce de détail » Ville de Wavre

Nombre d'entreprises du secteur « Commerce de détail » ayant leur siège social dans la Ville: 399

Nombre d'ETP dans ce segment: 1.398,5

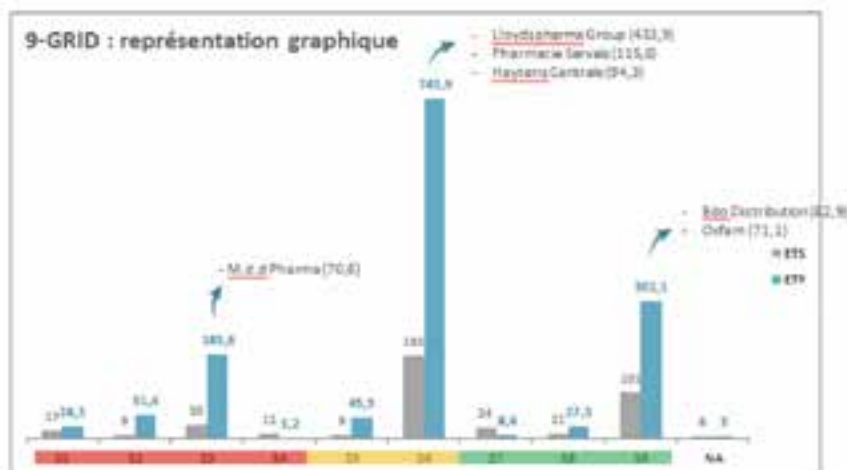
9-GRID						
Pas impacté par la crise	S7		S8		S9	
	Entreprises	ETP	Entreprises	ETP	Entreprises	ETP
	24 (6,02%)	8,4 (0,60%)	11 (2,76%)	27,3 (1,95%)	101 (25,31%)	302,1 (21,60%)
Très impacté par la crise	S4		S5		S6	
	Entreprises	ETP	Entreprises	ETP	Entreprises	ETP
	11 (2,76%)	1,2 (0,09%)	9 (2,26%)	45,3 (3,24%)	181 (45,36%)	743,9 (53,19%)
Très fortement impacté par la crise	S1		S2		S3	
	Entreprises	ETP	Entreprises	ETP	Entreprises	ETP
	17 (4,26%)	28,3 (2,02%)	9 (2,26%)	51,4 (3,68%)	30 (7,52%)	185,6 (13,27%)
		Risque de faillite imminent avant crise			Risque de faillite avant crise	Bonne santé avant crise

NA: Entreprises(6/1,50%) et ETP (5/0,36%)

Analyse du secteur : « Commerce de détail » Ville de Wavre

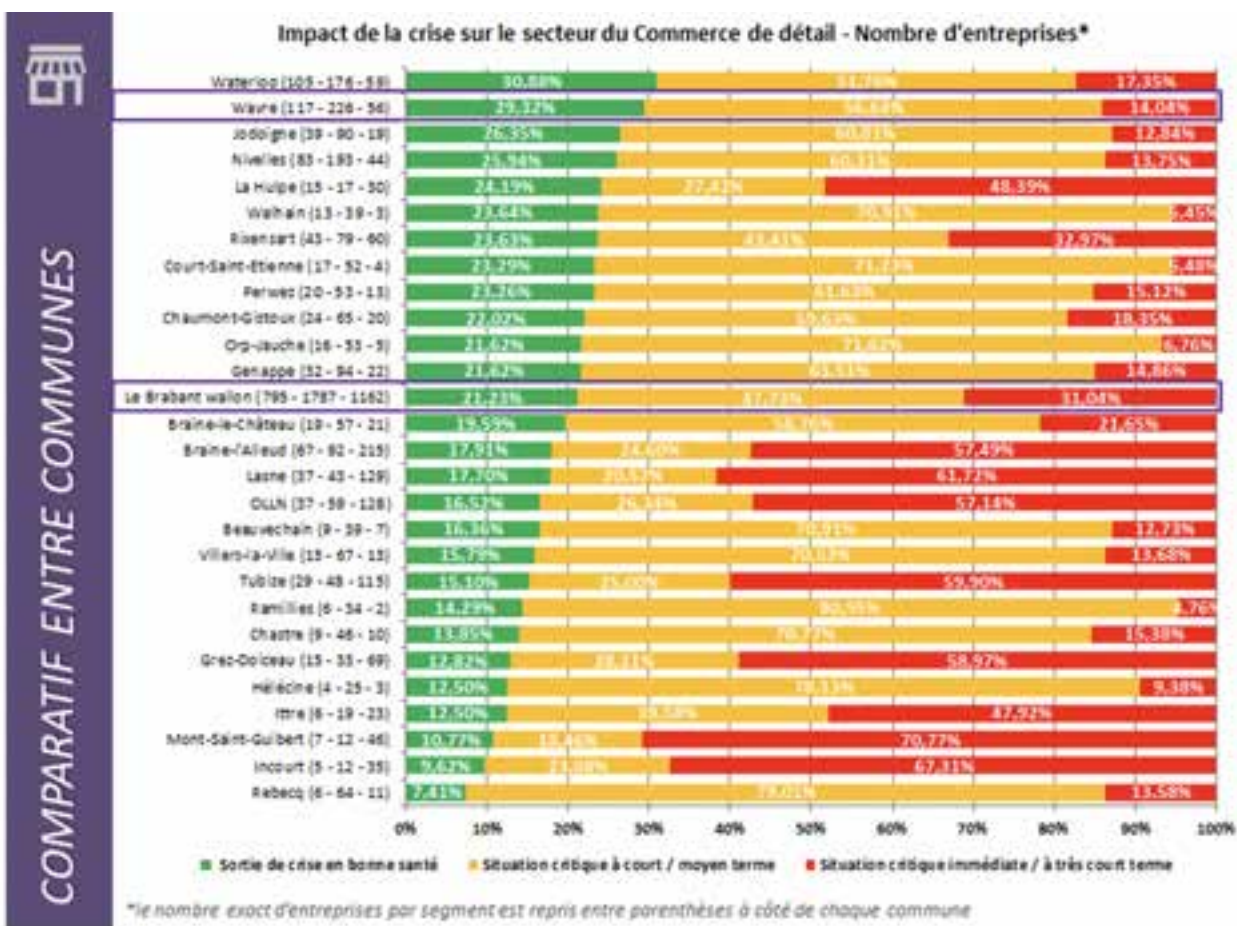
Nombre d'entreprises du secteur « Commerce de détail » ayant leur siège social dans la Ville: 399

Nombre d'ETP dans ce segment: 1.398,5



Enfin, chaque commune a eu la possibilité de comparer sa situation locale avec la situation des 26 autres communes du territoire.







Soutien aux événements associatifs annulés

Suite à la crise sanitaire, beaucoup d'événements ont dû être annulés. Le Brabant wallon, conscient de la difficulté rencontrée par le secteur associatif en cette période exceptionnelle, a souhaité le soutenir en maintenant sa subvention pour les associations qui avaient engendré des frais non remboursables. Une dizaine d'associations, principalement de type carnavalesque, ont ainsi été soutenues.

Projet « Reconnexion » pour les élèves de l'enseignement secondaire



Suite à la situation sanitaire de notre pays, les cours dans les écoles ont été donnés à distance. Une reprise partielle des cours dans les écoles est intervenue à partir du 18 mai 2020. Ces conditions d'apprentissage ont été particulièrement déstabilisantes pour de nombreux élèves: perte de confiance pour certains, démotivation, voire rupture avec l'enseignement. Dans l'optique d'apporter une aide de reconnexion/remise à niveau scolaire à ces élèves, un projet nommé « Reconnexion » a vu le jour, ayant pour but d'organiser des cours de relance/reconnexion dans diverses matières et des activités facultatives pour les élèves sortant de 6ème primaire et les élèves de l'enseignement secondaire ordinaire toutes années confondues.

Mise à disposition de matériel informatique et de liaisons Internet pour l'enseignement provincial

Répondant à la demande des écoles provinciales, la Direction d'administration de l'Enseignement a installé et mis à disposition du matériel spécifique afin de poursuivre l'enseignement à distance. Il s'agissait notamment de tablettes, ordinateurs portables et ordinateurs de bureau, de lignes Internet de type VDSL, d'imprimantes réseau, d'écrans tactiles interactifs, de valises iPad afin de

répondre à des projets pédagogiques spécifiques, d'iMac et de MacBook Pro pour les sections Art et Infographie...

Une infrastructure réseau (Wifi + Internet) est déployée dans l'ensemble des écoles provinciales grâce au rattachement de l'appel à projets de Digital Wallonia. Elle permet de donner un accès sécurisé à Internet aux enseignants et aux élèves. La gestion du domaine local de l'établissement est centralisée par un annuaire de type Microsoft Active Directory.

Formations à l'utilisation des outils numériques

Le service GRH Enseignant assure la formation continue du personnel subventionné (enseignants, agents techniques des CPMS, directions d'écoles, etc.) en établissant un plan de formations et en répondant aux demandes exprimées par les membres du personnel.

Parallèlement, le service élabore chaque année, en collaboration avec le service pédagogique, un catalogue de formations spécifiques à l'enseignement numérique à destination de l'ensemble des enseignants des écoles provinciales. Ce catalogue reprend, d'une part, des formations de base afin d'aider les enseignants à faire leurs premiers pas dans le numérique, et d'autre part des formations relatives à l'enseignement du numérique et par le numérique, ainsi que des formations spécifiques à la suite Office 365.

Soutien à l'ASBL Take Off

Le Brabant wallon a accordé une aide de 15.944 € pour l'achat de matériel informatique par l'ASBL Take Off. Créée en 2006, cette ASBL a pour mission de favoriser la communication entre les enfants malades ou isolés et leur école. Depuis sa création, plus de 1.000 enfants, 14 hôpitaux et 415 écoles dans toute la Belgique ont bénéficié de ses services.

Pour l'année scolaire 2018-2019, Take Off a permis à 118 enfants de poursuivre leur scolarité, avec un taux de réussite de près de 90 %. En 2019-2020, 130 enfants ont été pris en charge. En cette année 2020, pour souligner leurs objectifs, Take Off est devenue ClassContact et ambitionne de devenir un partenaire incontournable à Bruxelles et en Wallonie.





Relance



Solidarité



Proximité



Connaissance



Gouvernance





RELANCE



SOMMAIRE

- 1. Proposer des outils d'aide à la décision fiables..... P.17
- 2. Sensibiliser et former à la transition innovante..... P.18
- 3. Promouvoir le tourisme en Brabant wallon P.20



1 PROPOSER DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION FIABLES

Laboratoire d'analyses agricoles

Le pôle «Laboratoires d'analyses agricoles» regroupe les activités d'analyse agricole tant en matière de qualité du milieu (le sol), que de qualité des produits agricoles (l'eau, les fourrages et aliments du bétail ainsi que les amendements organiques : compost, fumier, fiente, lisier et calcaires : boues de station d'épuration). La mission principale des laboratoires du CPAR est de fournir à ses clients les outils analytiques leur permettant d'acquérir une meilleure connaissance de la qualité des produits cultivés, en toute indépendance et transparence.



Le CPAR dispense aussi des conseils pour une gestion raisonnée des exploitations agricoles et une protection de l'environnement en général, dans une optique de développement durable des ressources naturelles.

Ces missions permettent de répondre aux besoins des agriculteurs, qui représentent plus de 50% des clients, ainsi qu'à ceux des particuliers, entreprises, horticulteurs, communes, ou encore des universités ou centres de recherche qui, bien qu'ils ne représentent que 3% des clients, apportent une part importante des échantillons en vue d'études scientifiques dans le domaine agronomique. Les laboratoires permettent également de répondre aux besoins des services publics et des intercommunales en matière de protection de l'environnement, notamment des nappes phréatiques.

Le nombre d'échantillons analysés au CPAR ne cesse de croître depuis des années. En 2020, malgré le contexte sanitaire particulier, le nombre d'échantillons a augmenté de près de 25% par rapport à 2019 (18.223 échantillons contre 14.648 en 2019). L'analyse de ces échantillons a nécessité une activité continue au sein du laboratoire, même lors de la période de confinement.





2 SENSIBILISER ET FORMER À LA TRANSITION INNOVANTE

Trophées Incidences

Les Trophées Incidences portent de manière générale sur l'éco-innovation, processus dans lequel les considérations environnementales, sociales et financières sont intégrées dans les systèmes de l'entreprise et appliquées aux produits, services et technologies, ainsi qu'aux nouveaux modèles d'entreprise et organisationnels.

Les candidats ont été amenés à postuler selon leur statut. En 2020, les écoles ont également pu concourir dans une des catégories, nommée secteur public et éducatif. L'administration a reçu 44 dossiers de candidature recevables pour les quatre catégories des Trophées Incidences. Un jury d'experts, lors d'une réunion virtuelle, a sélectionné les 12 finalistes. Au vu des interdictions de rassemblement liées à la crise du Covid-19, la cérémonie de proclamation des Trophées prévue en septembre s'est tenue de manière virtuelle.



Forum Ec(h)o Résilience

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, le service de l'Economie et du Commerce a été dans l'impossibilité d'organiser le Salon Jobs 2020. Il a donc modifié sa formule pour mettre en place un forum en ligne dédié à l'entrepreneuriat sous toutes ses formes (en collaboration avec UCM BW via son contrat de gestion).

Cette première édition 100 % digitale, sous forme de webinaires, a réuni un peu plus de 150 personnes et a été une belle vitrine, aussi bien pour le Brabant wallon que pour les opérateurs économiques qui ont pu communiquer et agir ensemble pour une économie plus résiliente. Le forum 2020 a favorisé une série d'échanges sur les thèmes du lancement/développement, du financement (surtout liés aux problèmes de trésorerie) et de la transmission d'une entreprise.



Projet sur l'alimentation durable « Made in BW »



Suite à l'appel à projets lancé par la Région wallonne, le Brabant wallon, fort de sa réflexion et de ses actions menées en matière de développement territorial, a décidé d'y postuler autour d'une thématique qui s'y inscrivait parfaitement : celle relative au « Best Food », qui vise l'autonomie alimentaire du territoire.

Le projet introduit s'est articulé au départ d'une plateforme logistique de commercialisation des produits locaux, «Made in BW», logée au sein de l'ASBL paraprovinciale Brabant wallon Agro Qualité ASBL (BWAQ), afin de transformer et développer l'outil existant en une structure économiquement viable, active et porteuse sur le territoire du Brabant wallon, en connexion avec les autres territoires wallons et bruxellois.

La définition du modèle économique émergent le plus pertinent sera étudiée avec pour objectif d'étendre et de renforcer les services logistiques et de commercialisation des produits locaux. Cela passera notamment par un soutien dans l'approvisionnement des points de ventes existant sur le territoire (magasins de producteurs, points de vente à la ferme, épiceries spécialisées, coopératives citoyennes, grandes et moyennes surfaces...), mais également l'approvisionnement des cantines de collectivités (Green deal Cantines durables), des restaurants d'entreprises et de l'HORECA, la création et la localisation raisonnée de nouveaux points de vente et le renforcement des offres sur les territoires voisins.

L'ambition de ce projet est que les ventes en circuits courts créent un réel appel à la transition du secteur agricole, au développement de filières créatrices de richesses et d'emplois non délocalisables et à l'installation ainsi qu'au maintien des agriculteurs en Brabant wallon.

Le 18 décembre 2020, un Arrêté ministériel octroyait au projet «Made in BW» les montants sollicités.





3 PROMOUVOIR LE TOURISME EN BRABANT WALLON

Etude IDEA sur le tourisme en BW

En 2018, conscient de l'impact économique du tourisme, le Brabant wallon a commandé une étude visant à identifier les atouts touristiques et les futurs axes de développement du tourisme en BW. Le Schéma directeur touristique pose le constat que le Brabant wallon n'a pas d'identité touristique forte ; en revanche, il regorge d'attraits touristiques qui sont autant d'éléments sur lesquels la stratégie de développement touristique peut s'appuyer.

Cinq thématiques ont été identifiées, portées par les produits touristiques phares. Chaque thématique regroupe un ensemble d'activités et d'attractions dispersées sur le territoire du Brabant wallon. La Province a transmis les résultats de cette étude à la Maison du Tourisme du Brabant wallon (MTBW) qui s'est attelée à la mise en place des « Ateliers du tourisme » en 2020.



27+1 - relance du tourisme

Un groupe de travail 27+1 consacré au tourisme est organisé une à deux fois par an. Lors de ces réunions sont traitées des questions de stratégie de développement touristique. En 2020, ce groupe de travail s'est tenu en visioconférence le 25 mai. Au vu de la crise sanitaire du COVID-19, les pistes de relance touristique tant au niveau de la région que de la MTBW ont été présentées et discutées au sein du groupe : escapades thématiques, sondage pendant le confinement, le nouveau site web et les nouveaux outils de communication.





En collaboration avec la MTBW, un budget de 100.000 € a été libéré en soutien au secteur touristique (hébergement) au travers de bons d'achats dont la valeur est doublée par la MTBW (150 € au lieu de 75 € ; 200 € au lieu de 100 €). Lancée le 24 août 2020, cette action a été prolongée jusqu'au 3 janvier 2021. Entre le 24 août et le 31 décembre, 8.073 bons ont été émis, pour une valeur totale de 26.350 €.

Intégration de la Maison du Tourisme de Hesbaye brabançonne

Sous la houlette du Brabant wallon, l'Assemblée générale 2020 de la MTBW a validé la nouvelle composition de celle-ci, intégrant Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies, pour une Maison du Tourisme unique sur l'ensemble du Brabant wallon.

Études touristiques

Le Brabant wallon joue un rôle actif dans l'établissement d'études touristiques mises en place par différents acteurs (Intercommunale du Brabant wallon, communes, Université Libre de Bruxelles). En 2019 et 2020, plusieurs études ont vu le jour et certaines ont abouti.

Les études de l'InBW portaient sur le Champ de bataille de Ramillies, le développement de Villers-la-Ville et le développement du «slow tourism». A Walhain s'est effectuée une étude de développement d'un projet touristique autour de la tour de Walhain, tandis que l'étude sur la visibilité du Brabant wallon auprès du public bruxellois, réalisée par des étudiants de l'ULB, est encore en cours.

Destination BW

En 2020, le Brabant wallon a financé la réalisation d'un nouveau site Internet de promotion touristique : www.destinationbw.be

Ce site est désormais géré par la Maison du Tourisme (MTBW), ainsi que différentes pages dédiées sur les réseaux sociaux





Château d'Hélécine : nouveau parking, terrains de padel et stratégie électrique



Le développement constant des activités au Château d'Hélécine draine un nombre de visiteurs de plus en plus important (jusqu'à 15.000 personnes pour certaines manifestations). Dès lors, il est devenu nécessaire d'élargir la capacité de parking du Château. Un marché de type «conception/réalisation» a été mis en place afin de réaliser le réaménagement du parking P1, le long de la rue Armand Dewolf, et la création d'une extension à ce dernier. Ce projet prévoit l'aménagement de 570 places (dont une dizaine réservées aux personnes à mobilité réduite), des bornes de rechargement pour véhicules électriques, des abris pour vélos, des cheminements piétonniers permettant de rejoindre le parc depuis le sud des étangs...

Un autre projet concerne le développement de la zone Nord du parc, avec l'installation de deux nouveaux terrains de padel dans la zone sportive. Ces terrains seront de type panoramique, avec une structure gris anthracite et un gazon synthétique vert. A terme, cette zone sportive sera embellie par la plantation d'un verger. La construction des terrains est prévue en 2021.



Enfin, une réflexion est menée quant à la stratégie globale des installations électriques du parc du Château d'Hélécine. Cette stratégie vise principalement à réduire l'empreinte carbone et améliorer la sécurité dans tout le parc. Elle permettra de supprimer l'utilisation de groupes électrogènes très énergivores et polluants lors des manifestations et événements divers, en les remplaçant par l'installation de tableaux électriques basse tension dans tout le parc du Château. Pour assurer un bon éclairage des chemins et améliorer ainsi la sécurité dans le parc lors d'événements, des éclairages LED seront prévus à différents endroits.

Bois des Rêves : programmation estivale

La relance touristique et culturelle au Bois des Rêves est passée notamment par sa programmation estivale, fruit d'une collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Centre culturel d'Ottignies, la Maison Ephémère et l'ASBL C'est Tout Com. Le Bois des Rêves a également organisé des week-ends spécialement dédiés aux familles. Ainsi, malgré la crise sanitaire et la fermeture de sa piscine, le Bois des Rêves a pu profiter d'un taux de fréquentation honorable.

Musée de l'Eau et de la Fontaine

Le Musée de l'Eau et de la Fontaine à Genval, lié au Brabant wallon par un contrat de gestion, a pu accueillir 61 groupes scolaires, soit près de 3.000 enfants au total.





SOLIDARITÉ



SOMMAIRE

1. Favoriser l'accès à un logement décent pour tous P.24
2. Favoriser l'inclusion des jeunes à besoins spécifiques dans l'enseignement..... P.26
3. Favoriser l'autonomie de nos aînés et leur inclusion dans la société P.29
4. Favoriser l'autonomie et la qualité de vie des personnes porteuses de handicap P.31
5. Favoriser l'accès aux structures d'accueil de la petite enfance P.33
6. Être acteur de l'égalité des chances P.34
7. Prévenir les discriminations et soutenir les publics fragilisés..... P.35
8. Encourager la promotion et la prévention de la santé..... P.36



Analyse sur l'état des logements

Selon le SPW Logement, une surface totale de développements de moisissures de plus de 3m² et/ou la présence de l'espèce *Stachybotrys chartarum* dans un logement représentent un critère d'insalubrité. Dans le cadre des visites domiciliaires effectuées par le SAMI de 2017 à 2020 (533 visites), 87 logements étaient ainsi touchés, soit 16,3% des logements visités.

L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) a défini les zones à risque radon selon 5 classes, en fonction du pourcentage de bâtiments mesurés dépassant le niveau d'action de 300Bq/m³.

Le niveau d'action est le taux à partir duquel il faut mettre en œuvre des actions pour diminuer le taux de radon.

Ci-contre, la carte radon mise à jour en 2020.

Chaque année, le SAMI du Brabant wallon, en collaboration avec les autres SAMI wallons, l'Agence Fédérale de Contrôle nucléaire et le SAMI de Bruxelles, organise une campagne d'information, de sensibilisation et de détection du radon nommée «Action Radon». Entre octobre et décembre, les citoyens peuvent commander un test radon sur le site www.actionradon.be au prix de 15€, comprenant le détecteur, l'analyse par un laboratoire spécialisé et les conseils éventuels de remédiation adaptés selon la concentration de radon dans le logement.

Actuellement, 6.420 logements ont effectué une mesure de radon en Brabant wallon, ce qui représente 3,5% des logements brabançons. Ci-dessous, un graphe reprenant le pourcentage de logements par commune où le radon a été mesuré.





Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon (AIS-BW)



Le Brabant wallon soutient l'AIS-BW par contrat de gestion avec, en 2020, un subside de fonctionnement de 800.000 € ainsi que la mise à disposition de moyens humains et de bureaux. Au 31 décembre 2020, l'AIS-BW disposait de 542 logements en gestion couvrant les 27 communes du Brabant wallon. Par ailleurs, l'AIS-BW se positionne en véritable partenaire des communes et CPAS afin d'optimiser l'offre de logements accessibles sur leur territoire. Enfin, à travers un partenariat avec les Maisons d'Accueil du BW, l'AIS a pu mettre à disposition de celles-ci un bâtiment permettant la mise en quarantaine de leurs futurs résidents. Cette mise à disposition est intervenue de juin à octobre 2020.

Evolution du parc depuis le 1er janvier 2008



www.aisbw.be

Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (APIBW)



La forte demande immobilière, conjuguée à la raréfaction des terrains disponibles en Brabant wallon, mène à une pression immobilière particulièrement vive dans notre province. D'ici 2030, environ 15.000 nouveaux logements y seront nécessaires pour répondre à la croissance démographique. C'est pourquoi le Brabant wallon soutient l'APIBW par contrat de gestion avec, en 2020, un subside de fonctionnement de 750.000 € ainsi que la mise à disposition de moyens humains et de bureaux.

L'APIBW développe une politique foncière qui vise à identifier les terrains valorisables à long terme. D'ici 2030, elle prévoit 1.500 logements, soit 10% de la demande nouveaux logements. L'APIBW a déjà réalisé 338 logements dont 37 à Lillois, 225 à Grez-Doiceau, 56 à Jodoigne et 20 à Waterloo ; elle a également travaillé tout au long de l'année 2020 pour mener à bien les projets et répondre à la complexité administrative des procédures. Elle s'est attelée au développement de nouvelles opportunités en multipliant les contacts pouvant entraîner des partenariats en lien avec son objet social. Ce ne sont pas moins de 951 logements et projets, dont 190 en cours de construction et 761 à l'étude, qui ont occupé les équipes de l'APIBW.

www.apibw.be





2 FAVORISER L'INCLUSION DES JEUNES À BESOINS SPÉCIFIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT

Le Brabant wallon accorde beaucoup d'importance à l'inclusion des jeunes à besoins spécifiques dans l'enseignement.

Il soutient les ASBL qui mettent en place les moyens pour surmonter les obstacles à cette inclusion et pour permettre à ces jeunes de mieux s'intégrer dans toutes les activités culturelles, sportives et sociales de la vie, toujours dans un souci d'égalité des chances pour tous.

Soutien à l'ASBL Voir Ma Musique



L'association Voir ma musique a pour but de permettre l'inclusion des personnes atteintes d'un handicap visuel au travers de la musique. Elle leur permet d'intégrer un orchestre philharmonique, de façon à ce que les musiciens non déficients et les musiciens déficients visuels puissent se comprendre et jouer en harmonie.

Le Brabant wallon a octroyé à l'ASBL en 2020 une subvention d'un montant de 2.500€ pour couvrir une partie de ses frais de fonctionnement suite au manque de revenus engendré par la crise sanitaire.

www.voirmamusique.be

Soutien à l'ASBL Armandia-Le Papillon



L'association a pour but l'accueil, l'encadrement et l'animation pour des enfants de 3 mois à 18 ans présentant ou non des troubles du comportement, des difficultés psychomotrices ou psychopédagogiques. Elle organise des activités variées, telles que la psychomotricité développementale, la rééducation et les ateliers (ré)créatifs.

Le Brabant wallon a octroyé en 2019 une subvention d'un montant de 10.000 € pour les frais de fonctionnement et une subvention en 2020 d'un montant de 12.000 € à titre d'intervention pour couvrir une partie des frais de fonctionnement et de transport.



www.armandia.be



Soutien à l'ASBL **Romeo**



L'ASBL Romeo accompagne dans leur scolarité les enfants «DYS» (dyslexique, dysphasique...), TDA/H (troubles de l'attention) ou présentant des troubles d'apprentissage ou un handicap léger. Elle les encadre et les inclut

au sein d'une classe ordinaire d'un établissement scolaire de l'enseignement fondamental (au choix des parents), tous réseaux confondus.

L'association intervient à raison de 4h par semaine au sein de leur classe, en étroite collaboration avec l'enseignant et tous les intervenants autour de l'enfant (parents, thérapeutes, direction...). Elle aide à créer un lien positif avec les apprentissages par la mise en place de matériel adapté ou d'aménagements spécifiques. L'ASBL Romeo fait le lien entre l'école, l'enfant et ses thérapeutes, et transmet des méthodologies de travail aux instituteurs afin de leur permettre une meilleure compréhension et une prise en charge plus adaptée des difficultés rencontrées par l'enfant.



Le Brabant wallon a octroyé à l'ASBL en 2019 et 2020 une subvention d'un montant de 15.000 € afin de poursuivre ses interventions dans l'accompagnement des enfants dans les écoles de Céroux-Mousty, Lasne, Loupoigne, Marbais et Ophain.

www.romeoasbl.be

Soutien à l'ASBL **TDA/H Belgique**

L'ASBL TDA/H Belgique permet à toutes les personnes qui sont confrontées au TDA/H (enfants, adolescents, adultes, parents, familles, milieu éducatif...) de réagir de manière adéquate afin de rompre l'isolement social et développer la participation communautaire social en vue d'une meilleure cohésion sociale entre tous.

Le Brabant wallon a octroyé à l'ASBL en 2019 et en 2020 une subvention d'un montant de 5.000 € pour ses frais de fonctionnement.

www.tdah.be

Soutien à l'ASBL **INEMO**



INEMO (IN pour inhibition et EMO pour émotions), fondée par deux femmes docteurs en psychologie, a mis en place différents programmes d'accompagnement et/ou de prévention destinés aux enfants, parents et professionnels

de l'enseignement et de la santé afin d'apprendre aux jeunes enfants à gérer leur impulsivité et leurs émotions. Elle propose des conférences tout public, des formations qui sensibilisent les professionnels de la petite enfance, des ateliers pour donner aux parents des outils concrets à utiliser au quotidien avec les enfants...

Le Brabant wallon lui a octroyé en 2020 une subvention de 13.000 € pour l'organisation de formations et de conférences de sensibilisation sur le thème «Apprendre aux jeunes à gérer leur impulsivité et leurs émotions».

www.inemo.be

Soutien à l'ASBL **Cœur à Corps**

L'ASBL s'oriente vers l'intégration des enfants à besoin spécifiques à l'école et la sensibilisation à la richesse de la différence. Pour ce faire, l'ASBL agit sur trois plans : la formation des enfants, parents, enseignants et paramédicaux à l'utilisation de l'ipad comme outils de compensation, l'organisation de stages pour enfants à besoins spécifiques et les suivis dans les écoles.

Le Brabant wallon lui a octroyé en 2020 une subvention de 7.500 € pour l'aider à surmonter la crise sanitaire et comme soutien aux familles précarisées, pour les aider dans l'intégration de leur enfant à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.



asblcoeuracorps.net





Projet de construction de nouveaux bâtiments à l'IMP de Mont-Saint-Guibert

En mai 2019, un marché de services a été lancé afin de désigner un auteur de projet pour concevoir une nouvelle infrastructure d'accueil et d'hébergement de la personne handicapée à l'Institut Médico-Pédagogique de Mont-Saint-Guibert. Suite à l'analyse des offres et des projets, le marché de services n'a pu être attribué en 2019. Il a dès lors été décidé de relancer un nouveau marché sous format «Design and Build» en procédure concurrentielle avec négociation. En juillet 2020, trois équipes (associations d'entreprise et d'auteur de projet) ont été sélectionnées pour remettre une offre finale en mars 2021.



Premières réflexions sur le projet des «Pôles territoriaux»

Un pôle territorial est une structure composée d'une école de l'enseignement spécialisé, dite «école siège», et d'une ou plusieurs écoles d'enseignement spécialisé, dites «écoles partenaires». Le pôle territorial exerce des missions d'accompagnement et de soutien au sein des écoles de l'enseignement ordinaire, dites «écoles coopérantes».

Chaque pôle territorial permet d'assurer une prise en charge des élèves à besoins spécifiques (diagnostiqués et reconnus) dans toutes les écoles d'enseignement ordinaire. Il assure une maîtrise efficiente des ressources consacrées à ce dispositif.

Une mise en place en 2 étapes est prévue: 1^{er} septembre 2021 pour une proposition des pôles territoriaux et le 1^{er} septembre 2022 pour une mise en place officielle de ces pôles.





3 FAVORISER L'AUTONOMIE DE NOS ÂÎNÉS ET LEUR INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ

Appel à projets pour lutter contre l'isolement des aînés

Afin de prendre en compte le problème de l'isolement des personnes âgées, le Brabant wallon encourage financièrement les initiatives en faveur des plus de 65 ans résidant sur son territoire. Depuis une dizaine d'années, les opérateurs sociaux privés et publics peuvent répondre à un appel à projets visant à lutter contre l'isolement des aînés dans la perspective de renforcer le lien social et d'améliorer la qualité de vie des aînés. Bon nombre de communes, CPAS et associations répondent à cet appel et témoignent de leur engagement dans ce domaine.

En 2019, 125.000 € ont été accordés à 32 institutions publiques et associatives. En 2020, c'est un montant total de 200.000 € qui a été accordé suite à la crise sanitaire et au contexte difficile vécu par les personnes âgées. 27 projets furent ainsi soutenus, qui proposent des thématiques variées en fonction des nécessités. On retrouve des ateliers culinaires, une aide à la mobilité, une approche de la sénescence par des rencontres intergénérationnelles, des voyages, des concerts, une aide et des rencontres entre voisins, les boîtes de secours jaunes... comme autant d'alternatives à la solitude réelle ou ressentie.

Soutien à l'Université des Aînés



L'Université des aînés (UDA) est une ASBL fondée en 1979 et associée à l'UCLouvain. Elle exerce ses activités principalement à Louvain-la-Neuve (où elle a son siège), mais aussi sur le site de l'UCLouvain à Woluwe-Saint-Lambert. L'UDA propose cinq grands types d'activités et essaye d'établir des liens entre elles : elle organise des conférences, des formations et ateliers, des activités Culture & Découvertes (C&D), des voyages culturels et des séminaires de préparation à la retraite. Ces activités permettent de lutter contre l'isolement des aînés tout en leur permettant de continuer à se former et d'avoir accès à la culture. Elles mettent en avant les produits culturels et touristiques brabançons.

En 2020, le Brabant wallon a signé avec l'UDA un contrat de gestion 2020-2022 en lui confiant comme mission, entre autres, la mise en place d'un programme d'activités riche et varié, principalement sur son site de Louvain-la-Neuve, pour le public habitant le Brabant wallon.

universitedesaines.be



Soutien à l'ASBL Ergo 2.0

Ergo 2.0 renforce une approche interdisciplinaire de prévention dans laquelle l'ergothérapeute connecté(e) vient en complément du travail de proximité déjà en place.

Ergo2.0 développe par ailleurs un réseau d'ergothérapeutes de quartier. La prévention, la promotion de la santé et la reconstruction du lien social (voisin/voisine) sont au centre de son action.

Ainsi, véritable personne-relais, l'ergothérapeute transmet ces informations objectives, perçues et interprétées, à l'ensemble des acteurs de proximité (aidants proches, infirmière, médecin, centres de santé intégrés...) et s'attache à proposer des réponses adéquates aux besoins singuliers de chaque personne (prévention, conseils, aménagement du logement, transports, loisirs, culture, nutrition, aide administrative...).

En 2020, le Brabant wallon a octroyé à Ergo 2.0 une subvention de 45.000 € à titre d'aide au démarrage pour son nouvel outil permettant au citoyen de vivre le plus longtemps possible dans son milieu de vie.

www.ergo-upe.be



Primes au maintien à domicile des personnes âgées

Elles s'adressent à toute personne souhaitant adapter son logement pour accueillir un proche âgé de 65 ans et plus. La prime est également destinée aux personnes âgées de 65 ans et plus qui souhaitent adapter leur logement pour pouvoir s'y maintenir.

En pratique, le Brabant wallon octroie une prime égale à 50% du coût des travaux avec un maximum de 3.000 €. Les travaux portent sur l'installation d'un monolift, l'adaptation de la salle de bain ou l'amélioration des voies d'accès.

En 2019, 90 primes ont été octroyées par le Collège provincial pour un montant global de 224.535 €. En 2020, 80 demandeurs ont bénéficié de la prime, pour un montant global de 217.116 €.





4 FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP

La différence ne peut être un obstacle à l'équité de traitement envers l'ensemble des citoyens ; c'est pourquoi le Brabant wallon encourage les projets permettant de faciliter l'inclusion de personnes atteintes d'un handicap. Il soutient également les projets visant à améliorer l'accessibilité des services publics à tous les types de handicap.

Soutien à des projets visant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

En 2019, le Brabant wallon a octroyé des subventions aux communes de Braine-l'Alleud, Ottignies-LLN, Chaumont-Gistoux, Waterloo, Genappe, Grez-Doiceau, Hélécinne, Nivelles, Orp-Jauche, Walhain, Villers-la-Ville et Ramillies pour un montant total de 224.678,76 €.

En 2020, le Brabant wallon a octroyé des subventions à la commune de Walhain, pour la création d'un sas d'entrée à l'administration communale, et à la commune de La Hulpe pour la réparation et la mise en conformité de l'ascenseur de l'administration communale, pour un montant total de 48.564 €.

www.brabantwallon.be/bw/liste-des-appels-a-projets

Soutien à l'ASBL Les Jacinthes



L'ASBL Les Jacinthes située à Braine-le-Château a pour objet la création et la gestion d'un centre de jour destiné à accueillir des enfants et des adultes atteints de divers handicaps mentaux et/ou d'autisme. Cette ASBL gère également l'organisation

d'activités de loisirs destinées aux enfants et aux adultes handicapés mentaux. Elle joue un rôle important dans le développement social du Brabant wallon par l'aide aux personnes handicapées ainsi qu'à leur entourage.

Le Brabant wallon a soutenu l'ASBL pour ses frais de fonctionnement mais aussi pour ses frais d'investissement. Grâce au soutien provincial, elle a pu construire un nouveau bâtiment pour les enfants, adolescents et adultes y séjournant. La subvention provinciale a été également attribuée pour la réaffectation de locaux pour jeunes autistes verbaux et non verbaux (15-20 personnes).

www.jacinthes.be

Soutien à l'ASBL Escalpade



L'association créée en 2009 et située à Louvain-La-Neuve a pour objet de promouvoir et de réaliser tout projet à caractère pédagogique, social, culturel ou éducatif orienté vers l'enfance handicapée, notamment par l'organisation d'activités d'accueil, de loisirs, d'hébergement ou d'enseignement.

Le Brabant wallon lui a octroyé en 2019 et 2020 une subvention d'un montant de 10.000 € à titre d'intervention pour couvrir les frais liés aux activités parascolaires que l'ASBL organise, chaque été, pour des enfants et adolescents atteints de déficiences physiques.

www.escalpade.be





Projet « Potager et mini-ferme » au Service Résidentiel pour Adultes (SRA) de Nivelles



2019 a été l'année de la mise en route d'un projet de mini-ferme qui était à la réflexion depuis de longs mois et qui s'inscrit dans une volonté de développer un accompagnement des bénéficiaires du SRA au travers des soins apportés aux animaux.

Dans le cadre de ce projet, les résidents ont pu, lors d'ateliers, participer à la construction du poulailler. C'est ainsi que les quatre premières poules sont arrivées au SRA fin août 2019. Tout au long de cette année, les résidents ont appris à prendre les poules en charge, nettoyer le poulailler... Certains ont ainsi pu se découvrir une passion pour les animaux.

En raison de la pandémie, il n'a pas été possible de développer davantage ce projet, malgré une demande grandissante tant du côté des résidents que des professionnels qui les accompagnent.

Projet d'inclusion par la participation extérieure au Service Résidentiel de Nuit pour Adultes (SRNA) de Nivelles

Le SRNA a pour objectif d'accompagner des résidents dans des projets tournés essentiellement vers l'extérieur. Ainsi, de nombreux résidents du service fréquentent des centres de jour. Pour d'autres, selon leurs possibilités et demandes, le service a pu aller plus loin et les accompagner dans des activités non institutionnelles, par exemple dans le cadre de conventions de volontariat.

L'objectif est de donner plus d'autonomie et de confiance au résident, lui permettre de s'essayer à de nouvelles activités dans un contexte non-institutionnel, se créer des rencontres, des amitiés, des connaissances ou, de façon plus large, un réseau vers lequel il peut aussi se tourner en dehors de l'institution.

Projet Atelier Musique au Service Résidentiel pour Jeunes handicapés (SRJ) de Nivelles

Dans le courant de l'année 2019, un groupe de musique s'est créé au sein du SRJ La Boussole, « Les Déboussoles ». Trois éducateurs ont pris en charge l'accompagnement des jeunes dans ce projet. Un des objectifs de ce groupe musical est de souder le collectif et de créer une identité commune à tous les jeunes du groupe. De plus, il y a, dans cette activité, un aspect ludique et créatif qui permet aux jeunes d'expérimenter et de découvrir les instruments, le chant, les rythmes. En 2019, le groupe « Les Déboussoles » a eu l'occasion de se produire lors d'un colloque organisé par le Brabant wallon.

Outre la création de cette chorale, un local de musique a été aménagé au sein du service. Cette année 2020 ayant connu un déroulement particulier en raison de la pandémie, les jeunes n'en ont pas pour autant désinvesti ce local. Lors du premier confinement, la musique, et plus particulièrement la batterie, a constitué une réelle motivation et un exutoire pour les jeunes restés dans le service.

Accompagnement à l'intégration au Service d'Aide à l'Intégration (SAI) de Nivelles

Le service d'aide à l'intégration « Le Chemin » fait partie des services d'aide en milieu de vie. L'équipe accompagne des enfants et des adolescents handicapés chez eux, dans leur famille, lorsqu'ils sont à l'école, au sein de leurs activités de loisirs, etc. A travers son travail au contact de tous les intervenants, chaque membre de l'équipe analyse et coordonne le projet de vie du jeune afin de maximiser sa participation sociale et ainsi contribuer à son développement et à son épanouissement personnel.

En mars 2020, le confinement a bouleversé l'essence même du travail du service : en effet, le rassemblement physique de plusieurs intervenants est devenu prohibé et la participation à certains milieux de vie s'est retrouvée partiellement, voire totalement, empêchée pour les jeunes. Des pistes de réflexion furent alors amorcées, et le service continue à définir de nouveaux modes d'intervention à offrir aux familles. L'avenir et les évaluations qui pourront avoir lieu post-confinement en confirmeront, ou non, les effets positifs.





5 FAVORISER L'ACCÈS AUX STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Octroi de subventions pour la création de places d'accueil et la mise en conformité

L'accueil de la petite enfance est fondamental pour le bien-être des familles et l'équilibre entre vie privée et professionnelle. Il s'agit d'un enjeu prioritaire pour le Brabant wallon.

Ainsi, la Déclaration de politique provinciale 2018 – 2024 met l'accent sur l'accueil de la petite enfance en privilégiant le développement d'une offre d'accueil équitablement répartie sur l'ensemble du territoire. Cela en améliorant encore le taux d'occupation des places disponibles, en assurant le maintien de celles dont l'existence est mise en péril, en poursuivant les mises en conformité des espaces d'accueil et en accompagnant les accueillant(e)s conventionné(e)s.

En 2019, 95 places d'accueil ont été ouvertes grâce aux subventions provinciales pour un montant de 770.020,65 €, et 1.889 places ont été mises en conformité pour un montant de 824.160,55 €. Ceci représente un montant total de subvention de 1.594.171,20 €.

En 2020, 59 places d'accueil ont été ouvertes grâce aux subventions provinciales pour un montant de 560.423,20 €, et 1.010 places ont été mises en conformité pour un montant de 377.666,80 €, soit un total de subventions de 938.090 €.





6 ÊTRE ACTEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Actions menées en matière de lutte contre les violences

La section «Egalité des chances» développe une série d'actions de prévention, de sensibilisation et de formation dans les différents domaines de la lutte contre les violences faites aux femmes. Les violences entre partenaires occupent une place particulière dans ce dispositif car elles sont abordées via une structure spécifique : la plate-forme de concertation, dont les rencontres permettent à tous les professionnels du Brabant wallon de bénéficier d'un réseau cohérent et efficace qui facilite leur travail sur le terrain. Ce réseau est extrêmement important lorsque les professionnels sont confrontés à des situations à risque qui nécessitent la collaboration de tous : médecin traitant, magistrat, services de police, services d'accompagnement, CPAS...

Les formations dispensées tout au long de l'année participent à la qualité de ce réseau. En 2020, malgré le contexte sanitaire, ce sont plus de 120 professionnels qui ont eu l'opportunité de se former et de renforcer leurs compétences.

Campagne du Ruban blanc

Porter un ruban blanc symbolise l'opposition aux violences faites aux femmes. Le Brabant wallon participe à la campagne du Ruban blanc via un partenariat avec les communes et zones de police. En 2020, les 27 communes du Brabant wallon ont participé à l'évènement et ont arboré le Ruban blanc pour sensibiliser la population.





7 PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS ET SOUTENIR LES PUBLICS FRAGILISÉS

Projet Solidar'Cité

Trois services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) du Brabant wallon développent le projet «Solidar'cité – Année citoyenne». Ce projet, déjà existant à Bruxelles, Liège et Charleroi, aide chaque année des jeunes de 16 à 25 ans en décrochage scolaire.

En 2019 et 2020, 31 jeunes ont été pris en charge durant neuf mois dans un groupe de travail afin d'être valorisés et de poursuivre une démarche constructive dans leur vie. Un montant de 45.000 € par an est prévu pour aider les associations à gérer et organiser ce projet.

Tables rondes sur la création d'un relais social intercommunal

Depuis de nombreuses années, le Brabant wallon a constaté auprès des acteurs de terrain une volonté commune de se réunir pour mener à bien une réflexion globale visant à répondre à l'urgence sociale. Il a donc organisé en 2019, en collaboration avec les acteurs de terrain, cinq tables rondes avec des représentants du secteur de l'accueil, de l'hébergement, de la santé, de la santé mentale, des assuétudes, des CPAS, des Plans de Cohésion Sociale... afin d'aborder la question de l'urgence sociale en Brabant wallon. Ces tables rondes ont conclu à la nécessité de mettre en place un relais social intercommunal, qui sera le premier de Wallonie.

En 2020, avec la collaboration des maisons d'accueil du Brabant wallon, la Fédération des maisons d'accueil et de services d'aides aux sans-abri (AMA) a obtenu une subvention de la Région wallonne pour le recrutement d'un chargé de projet dont la mission est de réfléchir à la mise en place du relais social intercommunal d'ici 2022. Par une subvention, le Brabant wallon a fourni le matériel informatique nécessaire au bon déroulement de ses missions.

Appel à projets pour soutenir les maisons de repos

Suite à la crise sanitaire et aux difficultés rencontrées au sein des maisons de repos, le Brabant wallon a lancé en août 2020 un appel à projets dont l'objectif était de soutenir et d'encourager les investissements réalisés par celles-ci, dans un souci de bien-être de leurs résidents.

Ces investissements pouvaient être d'ordre sanitaire, comme l'acquisition de matériel afin de lutter contre le Coronavirus, ou pour améliorer la qualité de vie des résidents (acquisition de matériel informatique, de webcams, de tablettes, de matériel de sonorisation, de matériel de jardin...) ou encore en vue de l'acquisition de matériel pour l'organisation de loisirs (gymnastique douce, potagers collectifs, ateliers culinaires, créatifs, sportifs, etc.)

A titre d'exemples, des demandes ont été introduites pour la réalisation d'un parcours de marche accessible à tous, l'acquisition d'un théra-trainer, d'une grande tablette qui permettra de stimuler la mémoire des résidents, de matériel permettant de créer une atmosphère relaxante, d'un tableau interactif pour des animations variées, d'une baignoire ergonomique, de lits médicalisés...

www.brabantwallon.be/bw/liste-des-appels-a-projets

Soutien à l'ASBL Soli-dons

Créée le 1er juin 2018 au départ d'une initiative de l'ASBL Nivelloise Les Quatre Vents (maison d'accueil pour adultes en difficultés de logement), l'ASBL Soli-Dons a pour objectif de lutter contre le gaspillage alimentaire et la précarité. Concrètement, l'association récupère des surplus alimentaires auprès de grandes enseignes de la distribution qu'elle trie et distribue sous forme de colis à un public précarisé. En 2019, 3.500 colis ont été distribués et 118 tonnes de marchandises récoltées. Cette activité est exercée sous le contrôle de la Banque Alimentaire et en partenariat avec les organismes de première ligne de lutte contre la pauvreté (CPAS, associations de Nivelles, etc.).

En 2019, le Brabant wallon lui a octroyé une subvention d'un montant de 4.200 € et, en 2020, une subvention à titre exceptionnel d'un montant de 90.000 € pour ses frais de fonctionnement et de personnel. 30.000€ supplémentaires ont été octroyés pour l'achat d'un véhicule frigorifique.

vivre-ensemble.be

Facebook: [SoliDonsASBL](https://www.facebook.com/SoliDonsASBL)



8 ENCOURAGER LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION DE LA SANTÉ

Projet « Mon École en Santé »

Le service de Promotion de la Santé à l'École a réactualisé complètement son manuel « Mon École en santé ». Celui-ci concerne les élèves de la première à la sixième primaire.

Il aborde des objectifs de santé tels que le bien-être et l'épanouissement des élèves, mais également l'adoption d'un mode de vie et de comportements favorables à la santé des élèves.

Parallèlement, le manuel propose aussi des pistes sur la gestion de tout autre problème de santé des élèves ou toute situation préoccupante et/ou particulière dans une école.

www.brabantwallon.be



Projet « Vise ta Forme »

Depuis une dizaine d'années, par le projet Vise ta Forme, le Brabant wallon sensibilise ses élèves à l'importance d'une alimentation équilibrée et à la pratique régulière d'un sport. Une journée de clôture en avril finalise le projet sur une vraie piste d'athlétisme. En 2019, 955 élèves provenant de 33 écoles ont participé au projet ; en 2020, le projet n'a malheureusement pas pu se réaliser à cause de la crise sanitaire.





PROXIMITÉ

SOMMAIRE

1. Permettre aux Brabançons wallons qui le souhaitent de demeurer ou revenir en Brabant wallon P.38
2. Multiplier l'offre de modes de déplacements de proximité P.39
3. Développer des solutions de mobilité à l'échelle du territoire P.40
4. Encourager la pratique sportive dans sa diversité P.41





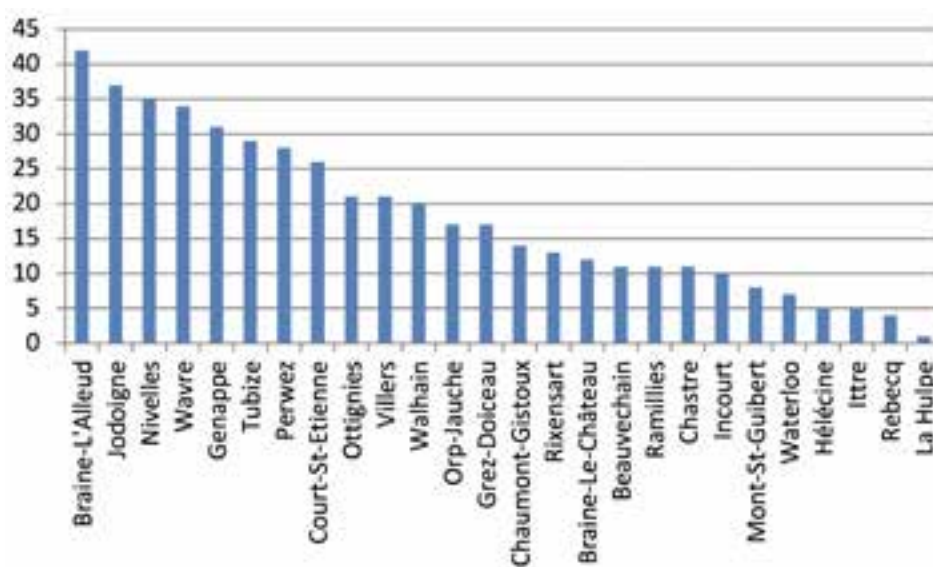
1 PERMETTRE AUX BRABANÇONS WALLONS QUI LE SOUHAITENT DE DEMEURER OU REVENIR EN BRABANT WALLON

Primes à la cohésion territoriale

En date du 23 octobre 2014, le Conseil provincial a voté un nouveau règlement permettant à une population jeune de s'implanter durablement sur le territoire du Brabant wallon. L'octroi de primes à la cohésion territoriale permet en effet d'alléger les remboursements de l'emprunt hypothécaire contracté pour acheter, construire ou rénover un logement.

Durant l'année 2019, le Brabant wallon a octroyé 212 nouvelles primes et a renouvelé ses engagements sur 501 dossiers. En 2020, ces chiffres sont respectivement de 258 nouvelles primes et 503 renouvellements. À titre de comparaison, 286 nouvelles primes avaient été attribuées par le Collège en 2018.

82% des primes portent sur l'acquisition d'une maison et 18% à celle d'un appartement. L'âge moyen des demandeurs est de 29 ans. Les primes ont porté sur l'ensemble du territoire du Brabant wallon.





2 MULTIPLIER L'OFFRE DE MODES DE DÉPLACEMENTS DE PROXIMITÉ

Réseau cyclable à points nœuds

En 2019 et 2020, le Brabant wallon a poursuivi ses investissements sur le réseau cyclable à points-nœuds. Le vélo a en effet été l'un des grands gagnants de la crise sanitaire, avec un succès tant au niveau des ventes qu'au niveau de son utilisation sur le réseau cyclable.

700.000 € par an ont été dédiés à des aménagements cyclables dans les 27 communes. En coordination avec les services communaux des travaux et de la mobilité, la palette des aménagements effectués sur le réseau cyclable à points-nœuds s'est élargie en intégrant notamment, à Hélécine, la pose d'éclairages sur un cheminement cyclable passant par deux tunnels successifs.

Les travaux ont également consisté en marquage de chaussée à voie centrale banalisée mais surtout en aménagement de pistes cyclables en site propre, comme par exemple à Lasne

 www.brabantwallon.be





3 DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Projet Mobi BW «Réinventez votre mobilité»

Depuis 2020, le Brabant wallon permet, en collaboration avec le TEC, la SNCB et l'ASBL Pro Vélo, de tester gratuitement pendant un mois des solutions de mobilité alternative pour des déplacements domicile - travail/écoles définies avec le candidat.

Le candidat, habitant et/ou travaillant en Brabant wallon, bénéficie d'un accompagnement pour définir les modes de déplacement et le trajet à effectuer, ainsi que pour évaluer les difficultés rencontrées au cours de son test et éventuellement améliorer l'expérience. Le but est d'agir sur les enjeux de mobilité de notre territoire avec toute personne désireuse de changer ses habitudes de mobilité.

Si la mobilité active fait partie de la solution retenue pour tout ou partie du trajet, le candidat est accompagné par Pro Vélo pour la mise à disposition d'un vélo électrique, formation comprise. Différents modèles sont envisageables en fonction de la présence éventuelle d'enfants à déposer à l'école (vélo cargo ou siège enfant), du matériel que le candidat doit transporter pour son trajet vers le travail, du type de trajet (ville ou rural) ou de la combinaison éventuelle avec les transports en commun (vélo pliant ou trottinette).

Cette opération, qui a commencé en pleine pandémie alors que le télétravail était la règle, a néanmoins permis en 2020 d'accompagner une vingtaine de candidats (sur les 100 initialement prévus). Le test effectué, la grande majorité de ces candidats ont adopté ce nouveau mode de déplacement pour se rendre au travail.

Au-delà du transfert des déplacements en voiture vers des modes de déplacements alternatifs, cette action pilote vise également à mieux comprendre les problèmes rencontrés et les leviers sur lesquels il est possible de travailler pour accélérer la transition vers les modes alternatifs dans le cadre des déplacements domicile - travail.

 www.brabantwallon.be



Réinventez votre mobilité

- ✓ Un coaching personnalisé
- ✓ Un test gratuit de mobilité alternative

PLUS D'INFO:
brabantwallon.be/mobibw
010 23 62 93

MOBI BW

Pro Velo TEC SNCB inbw





4 ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE DANS SA DIVERSITÉ

Soutien au développement d'infrastructures sportives

Quatre nouveaux terrains de padel se sont ajoutés aux infrastructures sportives en 2019 et quatre supplémentaires en 2020, sur les communes d'Ottignies, Rebecq, Tubize, Ittre, Hélécine, Waterloo et Nivelles.

Des aides pour la construction des piscines de Louvain-la-Neuve et Jodoigne ont également été octroyées, ainsi que pour la construction d'un stade régional de hockey à Wavre et d'une piste santé/bien-être à Lasne.



Soutien à l'organisation d'événements sportifs

150.000 € ont été octroyés en 2019 et 96.000 € en 2020 pour soutenir des élites sportives ou permettre l'organisation d'événements sportifs, tels que des meetings ou compétitions internationales, des championnats de niveau national et/ou régional, et des événements sportifs pour tous.



Cadastre des infrastructures sportives

En 2020, une analyse complète des infrastructures sportives a été réalisée grâce à la collaboration des Échevins des Sports. Vingt disciplines ont été sélectionnées pour cartographier toutes les structures existantes sur le territoire. Plusieurs conclusions ont été avancées afin d'ajuster le subventionnement des projets et pouvoir répondre aux besoins.



Soutien aux clubs sportifs

Des aides financières sont octroyées aux clubs sportifs de Division Nationale pour l'achat de matériel de sécurité et d'accueil pour les sportifs et les spectateurs. De nombreux clubs peuvent ainsi se munir de défibrillateurs, de trousse de secours ou de tribunes. Un budget de 50.000 € y est consacré chaque année.





Opération « BW ça marche »

Trois circuits de marche (de 3, 6 et 10 km) sont organisés au départ du Domaine provincial du Bois des Rêves, à destination des familles et du public en général. En 2019, près de 800 personnes ont fréquenté ces circuits. En 2020, cet événement n'a par contre malheureusement pas pu être organisé à cause de la crise sanitaire.

Opération « Pass'Sports en BW »

L'objectif de l'opération Pass'Sports en BW est d'encourager les jeunes d'un an et demi à 18 ans à pratiquer régulièrement un sport. L'opération étant accessible à tous, elle permet également aux non affiliés de découvrir gratuitement une ou plusieurs disciplines et de s'inscrire ensuite dans le club de leur choix.

38.000 € ont été alloués à cette opération en 2019 et 36.000 € en 2020, ce qui a permis à environ 50 jeunes de participer gratuitement à un des 25 stages proposés par les seize clubs partenaires.

Tournoi sportif inter-réseaux « Shoootez juste, shoootez sport »

Ce tournoi s'adresse à l'ensemble des écoles secondaires du Brabant wallon. Trois catégories d'âge sont proposées, tant aux garçons qu'aux filles, dans cinq disciplines : mini-foot, volley-ball, uni-hockey, crosse canadienne et korfbal. En 2019, vingt-deux écoles ont participé au tournoi, ce qui représente plus de 1.000 élèves.

Une aide financière de 200 € par équipe, par discipline et par catégorie d'âge est octroyée à l'établissement s'inscrivant aux éliminatoires. De plus, l'école obtient 150 € supplémentaires par équipe qualifiée en demi-finale et 150 € en finale. Ces subventions doivent servir à l'acquisition de matériel sportif et/ou à la prise en charge du coût de la location de cars pour les déplacements aux compétitions.

En 2019, l'Institut Saint Albert de Jodoigne a remporté la médaille d'or, l'Athénée royal de Nivelles la médaille d'argent et le Collège Da Vinci de Perwez celle de bronze. En raison de la crise sanitaire, la finale n'a pas pu être organisée en 2020.



Soutien à la Ligue Handisport Francophone

La Ligue Handisport Francophone est la fédération sportive belge francophone pour les personnes porteuses d'un handicap. En 2020, le Brabant wallon lui a octroyé une subvention en nature comprenant divers matériels spécialisés, tels que chaises roulantes multisports, ballons cécifoot, goals démontables, masques pour les pratiques en aveugle... L'ASBL prêterait ce matériel aux différents clubs sportifs qui en feront la demande.

 www.handisport.be





CONNAISSANCE

SOMMAIRE

1. Développer l'enseignement provincial	P.44
2. Accompagner les jeunes et les adultes face aux enjeux du digital.....	P.45
3. Répondre aux besoins d'éducation et de formation	P.46
4. Utiliser la culture comme vecteur d'émancipation et d'apprentissage en milieu scolaire.....	P.50
5. Favoriser le développement de citoyens libres, tolérants et responsables.....	P.51
6. Développer et soutenir l'innovation pédagogique dans l'enseignement provincial.....	P.53
7. Favoriser une continuité pédagogique du fondamental au supérieur	P.54
8. Investir dans les infrastructures scolaires.....	P.55
9. Assurer la pérennité du patrimoine remarquable du Brabant wallon	P.56
10. Transmettre le patrimoine immatériel du territoire aux générations futures.....	P.57
11. Soutenir la diversité de l'offre culturelle en Brabant wallon	P.58





1 DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL

Préparation et validation des plans de pilotage pour les écoles provinciales

Un plan de pilotage est un dispositif de gouvernance locale qui permet à l'équipe éducative de se doter d'un outil stratégique propre à l'établissement, élaboré collectivement et en phase avec ses réalités. L'objectif final des plans de pilotage consiste à améliorer les résultats du système scolaire. Selon le groupe central des travaux du pacte d'excellence (PE), cette amélioration passe par le renforcement de la responsabilité des acteurs de l'enseignement.

Cela implique plus d'autonomie pour ces acteurs, une dynamique collective forte autour des objectifs et un pilotage renforcé.

Des objectifs généraux sont définis par l'autorité centrale pour l'ensemble du système scolaire. Dans ce cadre, le plan de pilotage engage l'établissement et le Pouvoir Organisateur vis-à-vis du pouvoir subsidiant. Des Délégués au contrat d'objectif (DCO) veillent à ce que le plan de pilotage rencontre effectivement les objectifs généraux fixés par l'autorité centrale et en évaluent le degré de réalisation.

À part l'IPES de Wavre, dont le plan est en cours de validation, toutes les écoles provinciales ont vu leur plan de pilotage validé et mis en application.





2 ACCOMPAGNER LES JEUNES ET LES ADULTES FACE AUX ENJEUX DU DIGITAL

Initiation au codage dans les écoles provinciales

En mars 2020, à la suite d'un appel à projet «École numérique» lancé par Digital Wallonia, l'ensemble des six écoles d'enseignement ordinaire provincial ont été lauréates pour leur projet «À la découverte du codage par la robotique au 1^{er} degré». Pour la première fois en Fédération Wallonie-Bruxelles, un Pouvoir Organisateur allait rendre obligatoire un cours de codage pour tous les élèves du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire ordinaire.

Ainsi, à l'instar de ce qui se fait en France, les robots et la programmation ont fait leur entrée dans les classes des écoles provinciales du Brabant wallon. Formation des enseignants, acquisition, distribution et démonstration de matériel, étude des langages de programmation ont émaillé cette première année.

d'accompagnement dédiées au «Fast & Creative Testing» afin de capturer la valeur de chaque projet en vue d'éventuels financements. Il accueille aussi dans ses espaces de coworking les personnes à la recherche d'un lieu de travail.

L'Open Hub permet à chaque porteur de projet ou entreprise d'être dirigé vers les opérateurs de terrain les plus adéquats. Il est soutenu par le Brabant wallon pour couvrir une partie de ses frais de fonctionnement (à hauteur de 60.000 € en 2020).

Le Tech Truck Mobile est la version «sur roues» d'Open Hub ; la camionnette aménagée en laboratoire mobile visite les écoles primaires du Brabant wallon et permet aux élèves d'expérimenter de nouvelles technologies, comme par exemple l'impression 3D.

Mise à disposition de logiciels

Les 5.000 élèves et 1.000 enseignants des neuf établissements provinciaux d'enseignement ont à leur disposition une adresse mail enseignementbw.be et un compte Office 365 de type A1, et l'enseignement du Brabant wallon se prépare au passage prochain à la version A3. La suite Office offre les outils de messagerie, de communication et de partage et stockage de fichiers dans le Cloud pour l'ensemble des élèves, enseignants et personnel administratif.

Plusieurs logiciels, en local ou via le Cloud (Office 2016, AutoCAD, Adobe Créative Cloud, Trikker, Winbooks, Visio...) sont aussi mis à disposition des enseignants et des élèves.

Lancement du Tech Truck Mobile à destination des classes de 5^e et 6^e primaire (partenariat Open Hub)

Situé à Louvain-la-Neuve, l'Open Hub emploie différentes technologies afin d'aider les porteurs de projets et les entreprises à tester leurs idées avec créativité et d'en capturer tout le potentiel. Connecté à d'autres partenaires universitaires, l'Open Hub développe des méthodologies





3 RÉPONDRE AUX BESOINS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

Cours d'informatique pour les agriculteurs

À l'instar des années précédentes, le CPAR a proposé aux agriculteurs du Brabant wallon différents types de formations en 2020. Depuis quelques années, l'utilisation de l'informatique dans la gestion quotidienne d'une ferme est en effet devenue incontournable. Différentes démarches administratives ne peuvent plus s'effectuer que par cette voie. Cette tendance s'est encore très nettement renforcée avec la crise sanitaire.

Les formations informatiques proposées par le CPAR sont organisées en modules de formation de 21h (six à huit par an), consacrés notamment à la prise en main d'un ordinateur et à l'utilisation d'internet ou d'un smartphone, l'utilisation des outils numériques disponibles pour la gestion des exploitations ou encore l'utilisation des logiciels de bureau. Ces modules sont déclinés pour des niveaux débutants à initiés, selon l'expérience des participants, et sont très appréciés par les agriculteurs du Brabant wallon.

Formation à l'obtention du permis G

Depuis 2012, le CPAR propose également une formation à l'obtention du permis tracteur (G). Celle-ci rencontre un réel succès et répond à une demande de la part du milieu agricole depuis le changement de législation en 2006. Malgré la crise sanitaire et l'impossibilité, pour cause de travaux, de donner ces formations sur la piste de maîtrise automobile de Nivelles, le CPAR, en partenariat avec la Fédération des Jeunes Agriculteurs, a été en mesure d'assurer la formation pratique de 31 jeunes, ce qui a permis à 27 d'entre eux (soit presque 90%) d'obtenir leur permis G. Ces formations ont été données sur le site de la société agricole Farmibel sise à Tourinnes-Saint-Lambert (Walhain), suite à un accord noué avec le CPAR, qui a obtenu également l'agrément de cette piste par le SPW afin que les examens puissent s'y dérouler.

Conférences hivernales



La vulgarisation des matières environnementales et agricoles auprès des agriculteurs du Brabant wallon fait partie du travail quotidien des agents du CPAR. En complément à cette vulgarisation continue, le CPAR organise à Wavre chaque année, au cours du premier trimestre, différentes soirées ou après-midi d'information destinées aux agriculteurs du Brabant wallon. Chaque séance est orientée sur une thématique particulière et regroupe plusieurs conférences de spécialistes de la matière traitée.

Parmi les thématiques abordées, un grand nombre ont pour objectif d'informer les agriculteurs à propos de matières réglementaires et environnementales, telles que les évolutions de la conditionnalité des aides PAC, la mise en place des méthodes agro-environnementales à la ferme, la production d'énergie verte, les règles d'utilisation des produits phytopharmaceutiques ou encore la protection des eaux souterraines.

En 2020, une formation en phytolice a permis de rassembler plus de 330 personnes. Par la suite, l'organisation de ces conférences a été totalement revue en raison de la crise sanitaire. Une collaboration avec l'ASBL Brabant wallon Agro-Qualité est ainsi née et les conférences organisées par le CPAR en visioconférence ont été retransmises en direct sur la chaîne YouTube de cette ASBL. Cette façon de travailler présente différents avantages, comme un accès aisé pour les personnes moins mobiles et une possibilité de revoir les vidéos. Ces nouvelles dispositions d'organisation ont donc été accueillies positivement par les agriculteurs, même si ceux-ci ont exprimé leurs regrets par rapport à l'aspect plus convivial des séances en présentiel.

[Youtube : BWAQ asbl](https://www.youtube.com/channel/UCBWAQasbl)





Accueil de stagiaires

Comme les années précédentes, le CPAR a accueilli en 2019 et 2020 plusieurs stagiaires afin de partager ses connaissances et son expérience auprès de jeunes issus de différentes filières de formations. Le laboratoire d'analyses agricoles a ainsi accueilli trois stagiaires en 2019 et un en 2020, les autres stages ayant été annulés en raison du contexte sanitaire. Ces stagiaires étaient issus tant d'universités (UCLouvain - bio-ingénieurs), que de Hautes Ecoles (HEPN – agronomie) ou d'instituts de promotion sociale (Institut supérieur industriel).

Deux des stagiaires ont ainsi pu réaliser un stage de trois mois et un travail de fin d'études, en collaboration avec leur maître de stage issu du CPAR. Ces recherches ont permis d'avancer, d'une part, dans le développement d'une méthode analytique spécifique aux sols viticoles (analyse du calcaire actif) et, d'autre part, dans le développement de la spectroscopie proche infrarouge dans les sols frais, technique moins polluante de prédiction de plusieurs paramètres analytiques.

Les deux autres stages étaient quant à eux des stages d'observation où les étudiants ont pu profiter durant plusieurs semaines de l'expérience des techniciens et bio-ingénieurs en fonction au CPAR.

Sensibilisation au compostage et au paillage



Depuis de nombreuses années, le Brabant wallon soutient ses communes dans le cadre de programmes de sensibilisation aux bonnes pratiques du compostage. C'est ainsi qu'en 2020, les communes d'Incourt, Rixensart, Waterloo, Jodoigne, Beauvechain, Walhain et Orp-Jauche ont bénéficié de conférences ayant pour thèmes le compostage et le paillage. Ces conférences ont réuni près de 200 participants au total. Suite au déclenchement de la crise sanitaire en mars 2020, le programme de conférences qui devait être poursuivi tout au long de l'année a été suspendu.

Depuis 2015, le CPAR forme également des citoyens aux bonnes pratiques de compostage et de paillage au jardin

et au potager, lors de la formation de Maître Jardinier mais également à travers l'organisation de conférences au sein des Cercles horticoles du Brabant wallon.

L'expertise en compostage du CPAR est également partagée au sein de l'Institution provinciale par la formation d'agents dans le cadre de la création de plateformes de compostage au Château d'Hélécine et à la Station de Quarantaine Porcine de Wavre.

En outre, le CPAR a réalisé et édité une brochure didactique ayant pour thème le paillage des potagers. L'édition de cette brochure se situe dans la suite logique de celles consacrées au compostage et à la création de potagers. Elle apporte à ce titre un complément d'informations utiles sur la valorisation des déchets verts et la préservation de nos ressources en eau.

Formation de Maître Jardinier



Depuis 2015, le CPAR et la Fédération provinciale des Coins de Terre et Jardins familiaux du Brabant wallon ont formé un réseau de 105 Maîtres Jardiniers. Durant près d'un an, une trentaine de citoyens novices en la matière ont été initiés aux bonnes pratiques pour la création d'un potager dans lequel les légumes associés, les fleurs et les insectes cohabitent à travers un équilibre naturel.

La formation, donnée au CPAR à La Hulpe et sur des parcelles de l'Institut Technique Provincial, est déclinée en conférences, ateliers pratiques et visites de terrain sur les techniques de production maraîchère, la culture des champignons, la fertilité et la préservation du sol, la reconnaissance des maladies et ravageurs de plantes et la lutte biologique, le compostage...





Accueil des formations au bâtiment Vinci

Depuis septembre 2019, le Brabant wallon accueille sur son site de Wavre les formations organisées par FormationBW à destination des agents des pouvoirs locaux, des pompiers, des secouristes-ambulanciers et des policiers du Brabant wallon.

Le regroupement de l'ensemble des formations au bâtiment Vinci assure une visibilité provinciale tout en répondant aux besoins d'éducation de la population de notre territoire. Onze salles fonctionnelles sont à disposition et retrouveront leur pleine activité dès la levée des mesures covid-19.



Formation au management à distance

FormationBW organise depuis fin 2019 une formation au management à distance. Elle s'adresse spécifiquement aux managers qui souhaitent appréhender les techniques permettant de mieux gérer une équipe à distance, en facilitant le mieux-être des collaborateurs et en augmentant la performance de chacun.

La formation apprend à structurer son management et animer une équipe en télétravail, assurer le bon fonctionnement et la continuité du service, mieux communiquer à distance avec son équipe ou ses interlocuteurs et évaluer l'atteinte des objectifs d'une équipe en télétravail au niveau collectif et individuel.



Formation au sauvetage des grands animaux



La première mission des pompiers qui vient naturellement à l'esprit est la lutte contre le feu. Or, elle ne représente globalement qu'un cinquième de leurs missions. L'aide aux personnes et même aux animaux, petits et grands, constitue une autre de leurs tâches essentielles.

Par exemple, les chevaux ou vaches blessés lors d'un accident de la route, voire empêtrés dans des fils barbelés, paniquent et nécessitent une aide urgente. Afin de veiller à ce que les opérations de sauvetage se déroulent en toute sécurité pour les pompiers, le public et les animaux eux-mêmes, une procédure opérationnelle standardisée «Sauvetage d'animaux – grands animaux et nouveaux animaux de compagnie» a été développée au sein du SPF Intérieur.

L'Ecole du Feu de FormationBW a ainsi acquis un cheval en plastique de 350 kg pour enseigner cette nouvelle procédure aux sapeurs-pompiers du Brabant wallon. Plusieurs d'entre eux l'ont déjà expérimentée avec succès.





Validation de nouvelles options dans l'enseignement provincial

Pour 2021, suite aux propositions des enseignants des sept écoles provinciales, le Brabant wallon a décidé de se tourner vers l'avenir en proposant d'ouvrir des options consacrées aux nouvelles technologies. L'enseignement provincial a anticipé la réforme de l'enseignement qualifiant en favorisant la création et l'ouverture d'options en technique de transition.

Ces nouvelles options comprennent donc des techniques de transition (TTR) en informatique et des options scientifiques industrielles au Centre d'Enseignement Provincial – Enseignement Secondaire de Jodoigne (CEPES), de l'électronique-informatique à l'Institut Technique Provincial de Court-Saint-Etienne (ITP) et des formations de techniciens en informatique à l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire de Wavre (IPES Wavre).

Le sport fait également partie des préoccupations avec la programmation des sport-études en hockey à l'IPES Wavre et en football au CEPES et à l'Institut provincial des Arts et Métiers de Nivelles (IPAM). Enfin, la part-belle est faite au secteur social avec la programmation d'ouverture du TTR en Sciences paramédicales à l'IPES Wavre, à l'ITP de Court-Saint-Etienne et à l'Institut Provincial d'Enseignement Technique de Nivelles (IPET), ainsi qu'un 2^e degré animateur à l'IPAM.

Par ailleurs, l'ITP projette le renforcement de son pôle horticole avec l'ouverture d'une TTR sciences agronomiques.



Projet « GO2REVE »



GO2REVE est un projet qui réunit plusieurs associations d'entreprises du Brabant wallon. Il lie le monde de l'entreprise et le monde de l'enseignement secondaire dans le but de créer une communauté de partage de connaissances et d'expériences.

GO2REVE permet aux jeunes de mieux comprendre le monde du travail d'aujourd'hui et d'avoir les outils pour commencer leur parcours professionnel.

Les chefs d'entreprises qui désirent faire des offres de stage peuvent non seulement transmettre leurs connaissances et leur expérience, mais c'est aussi pour eux la possibilité de rencontrer des profils intéressants pour leur entreprise.

 www.go2reve.be

Concours « Stimul'I »

Stimul'I est un concours initié et soutenu par le Brabant wallon et organisé par Cap Innove à destination des jeunes de 4^e et 5^e secondaire. Le Brabant wallon finance ce concours à hauteur de 32.000 €.

Au vu du contexte sanitaire, cette quatrième édition s'est déroulée virtuellement et a rencontré un succès sans précédent: plus de 112 inscrits (soit un chiffre qui a triplé par rapport aux années précédentes) issus de 5 écoles participantes du Brabant wallon (IPET Nivelles, IPES Tubize, CEPES Jodoigne, l'Escalpade à Louvain-la-Neuve et le Collège Sainte-Gertrude de Nivelles).

Suite à leur inscription, les jeunes ont travaillé durant un semestre sur la conception de leur école idéale. Dans une société en transition dans laquelle la période de confinement a mis en exergue la nécessité de réadapter nos comportements sociaux, notamment via une utilisation plus intensive des outils numériques, comment envisager l'école de demain? Entre la réorganisation de nos espaces de vie et les nouveaux modes d'apprentissage numérique, comment se la réapproprier? Aidés par les coaches de Stimul'I et par les professeurs, ils ont élaboré une solution créative en vidéo.





4

UTILISER LA CULTURE COMME VECTEUR D'ÉMANCIPATION ET D'APPRENTISSAGE EN MILIEU SCOLAIRE

La culture dans les écoles d'enseignement secondaire (Bords de Scène, Du trac au tac, impro, concours d'écriture)

Le Brabant wallon développe de nombreux projets relatifs à l'art de la scène pour les élèves de l'enseignement secondaire.

Bords de Scène est un concours de journalisme culturel proposé en partenariat avec l'ASBL lthac. Dix classes ont été invitées à réaliser un reportage vidéo autour d'un spectacle créé et joué en Brabant wallon. Pour les aider dans leur travail, ils ont suivi une formation aux médias, rencontré un journaliste culturel, interviewé le metteur en scène de la pièce et participé à un atelier de jeu.

Du trac... au tac! est un projet théâtral où les élèves de quatre classes, aidés par un comédien professionnel, ont créé des saynètes qu'ils ont jouées sur les planches d'un centre culturel lors d'un spectacle regroupant toutes les classes participantes.

Des ateliers d'improvisation ont été organisés par l'ASBL Improvisation.be dans vingt écoles secondaires, ce qui représente environ 300 élèves.

Un concours d'écriture de nouvelles sur le thème « No/s Futur/s » a également été organisé dans une quinzaine de classes du secondaire. Pour les aider dans l'écriture, les élèves ont reçu un recueil « source », suivi une animation sur la thématique et été coachés par un auteur. Les enseignants ont suivi une formation d'animation d'ateliers d'écriture.

Un spectacle de danse est aussi proposé aux élèves du secondaire avec la rencontre du danseur professionnel Nono Battesti.

Enfin, diverses animations se sont tenues dans les classes, dans le cadre de l'opération Place aux Livres.





5 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE CITOYENS LIBRES, TOLÉRANTS ET RESPONSABLES

Opération « Délibère-toi »



En partenariat avec le Brabant wallon, l'ASBL La Chaloupe a mis en place des stages citoyens durant les jours blancs. Ces stages, destinés aux élèves de l'enseignement secondaire, sont totalement gratuits et classés par secteurs d'activités (actions citoyennes, culture, découverte des métiers, sport et formation). En 2019, plus de 3.650 stages et 376 ateliers différents ont été proposés sur sept jours, et 1.459 jeunes du Brabant wallon ont participé au projet.

En 2020, le Brabant wallon a voulu soutenir les jeunes durant la crise sanitaire et a remplacé certains stages annulés, tout en renforçant les séances de remédiation. Au total, 10 semaines supplémentaires d'activités ont été programmées, 1.417 stages ont été mis en ligne et 838 jeunes ont participé au projet.

FormationBW a par ailleurs participé au projet en organisant une initiation à la prévention d'un incendie et une initiation à la réanimation cardio-pulmonaire, à raison d'une matinée par initiation.

Conseil provincial des jeunes (CPJ)

Le CPJ 2016-2019 est installé depuis le 11 mai 2016. En 2019, les jeunes ont travaillé sur la réalisation de capsules vidéo sur le harcèlement scolaire, à destination des écoles secondaires.

Le CPJ 2019-2022 est installé depuis le 8 mai 2019. En 2019 et 2020, ces jeunes ont travaillé sur plusieurs projets: une nouvelle brochure de présentation du CPJ qui permet d'assurer sa promotion lors des projets, la participation à l'opération « Boîtes à KDO », la réalisation de vidéos où ils ont exprimé leur ressenti par rapport au premier confinement afin d'inciter les jeunes à en parler, la participation à l'initiative « 1 lettre 1 sourire » et la distribution de coffrets de produits locaux au personnel soignant des hôpitaux.

À l'instar des années précédentes, le CPJ dispose d'un budget de 12.500 € pour réaliser ses projets.

Projet « CQFD »



Le projet CQFD est une opération de tutorat qui propose à des étudiants d'universités et des Hautes Ecoles d'aider les plus jeunes dans leur scolarité. En 2019, 330 jeunes et 110 tuteurs s'y sont inscrits. En 2020, le Brabant wallon a planifié plus de 2.000 heures de cours particuliers et 480 cours collectifs étalés sur six mois.

Opération « Place aux Enfants »

Place aux Enfants est une activité qui fait découvrir aux enfants, l'espace d'une journée, les acteurs de la vie locale, qu'ils soient économiques, culturels, sociaux, sportifs ou politiques, pour leur permettre de mieux comprendre la place occupée par chacun dans la société.

En 2019, ce sont 1.100 enfants et 470 adultes qui ont participé à l'opération dans seize communes du Brabant wallon, sur le thème « Fille ou garçon : tout est possible ». En 2020, malgré la crise sanitaire, quatre communes ont programmé la journée et ont rassemblé près de 80 enfants et 40 adultes.





Visites de la Mémoire

En 2019, plus de 900 élèves issus des écoles secondaires du Brabant wallon ont visité gratuitement le Fort de Breendonk et la Caserne Dossin, parfois accompagnés par des anciens combattants. En 2020, ce sont plus de 700 élèves qui ont pu en profiter avant les annulations imposées par le premier confinement.

Un coffret DVD «Témoins de guerre» (témoignages audiovisuels d'anciens combattants du Brabant wallon et cahier pédagogique), réalisé par TV Com et l'ASBL La Besace, a été envoyé à chaque professeur qui en a fait la demande. Cet outil est en outre disponible dans les Point Culture et dans les bibliothèques du Brabant wallon. Depuis six ans, une exposition itinérante réalisée sur base de ces témoignages circule dans les écoles secondaires, de même qu'une exposition sur la Première Guerre mondiale.



Projet «Agora jeunesse»

Une séance de simulation du Parlement est organisée chaque année dans la salle du Conseil provincial pour sensibiliser 50 jeunes de 17 à 26 ans à la démocratie. Cette rencontre s'organise en commissions et séance plénière sur deux jours afin d'aborder deux sujets d'actualité.

Campagne «Guindaille 2.0»

Une campagne de sensibilisation à la consommation d'alcool auprès des jeunes est réalisée grâce à l'ASBL Univers Santé lors des festivals en Brabant wallon, et la distribution d'eau gratuite y est intensifiée.



Le Cube



Le Cube est un espace permanent d'implication citoyenne. Pour l'heure, il s'agit d'un lieu virtuel de réflexion pour aborder des thématiques importantes, stratégiques pour l'avenir du BW.

La méthodologie du Cube est construite en six phases: collecter des thématiques, explorer et clarifier la question, réfléchir et partager, objectiver les solutions, mettre en œuvre le projet et évaluer. Chaque projet réalisé au sein du Cube suivra cette méthodologie.

Le Cube n'a pas pour vocation de se substituer à la décision des élus mais bien de les éclairer de manière permanente, pour donner à certaines de leurs décisions

une légitimité et une transparence, grâce à l'intelligence collective. Une des différences avec certaines démarches tentées au niveau local est que les citoyens associés aux réflexions doivent avoir le souci de l'intérêt collectif, en prenant en compte, grâce à l'aide des experts, l'ensemble des aspects d'une problématique et pas uniquement leur intérêt individuel.

Le 17 juin 2020, le projet «Relançons le BW» a été proposé sur la plateforme. L'objectif était de rassembler les interrogations et les changements d'habitudes des citoyens et des secteurs marchands et non marchands liés à la crise du coronavirus, au confinement et à la relance. L'idée était d'identifier quelles actions concrètes les citoyens souhaitaient mettre en place pour faire de cette crise une opportunité de changements profonds.

Le Cube accueille également le projet de maillage écologique du Brabant wallon. Par ailleurs, la boîte à idées est restée ouverte en continu depuis le lancement de la plateforme.





6 DÉVELOPPER ET SOUTENIR L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL

Engagement d'un techno-pédagogue et d'une conseillère pédagogique

Le Brabant wallon continue à développer son Pôle Pédagogique avec l'engagement d'un techno-pédagogue. Ses missions sont de renforcer l'équipe du service informatique de l'enseignement et de développer des projets numériques à caractère pédagogique.

Après le recrutement d'une conseillère pédagogique en langues modernes, c'est vers les mathématiques que le choix s'est porté en 2020, et une conseillère pédagogique en mathématique spécialisée aux 1er et 2ème degrés a donc rejoint l'équipe.

Le Pôle Pédagogique du Brabant wallon initie divers projets auprès des élèves et des enseignants, tels qu'un cours commun au 1er degré en néerlandais, en anglais et en mathématiques, un projet «liseuse» pour inciter les élèves à la lecture et aider les enfants à besoins spécifiques (EBS), la création d'un cours de codage, le développement d'une armoire «EBS» en collaboration avec les logopèdes des centres PMS provinciaux, le cadastre des référentiels...

Instauration de groupes de travail en langues, mathématiques et sciences

Deux groupes de travail ont été créés afin de favoriser le travail collaboratif entre professeurs d'une même discipline, construire des structures de cours communes à l'ensemble des écoles secondaires pour le premier degré et travailler sur des ressources pédagogiques disponibles pour tous.

Le groupe de travail «langues modernes», qui regroupe deux professeurs par école, est effectif depuis septembre 2020. Les réunions ont lieu en virtuel via «Teams», à raison d'une heure tous les 15 jours, et le contenu est défini ensemble pour la semaine suivante. A ce jour, la structure commune pour les cours de néerlandais et d'anglais au premier degré est terminée et validée par le groupe

de travail. Un cahier de mots essentiels par chapitre pour la première année est en cours de réalisation pour l'anglais et le néerlandais. De nombreuses ressources pédagogiques ont été partagées par les professeurs mais n'ont pas encore été validées par le groupe de travail.

Le groupe de travail «mathématiques et sciences», qui regroupe également deux professeurs par école, est effectif depuis février 2021 via Teams également. Les réunions ont lieu toutes les deux semaines et chaque école a reçu un chapitre à travailler. Actuellement, le groupe de travail construit les chapitres de première année en mathématiques.





7 FAVORISER UNE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE DU FONDAMENTAL AU SUPÉRIEUR

Journées de l'orientation

Le Brabant wallon et le Service d'Informations sur les Études et les Professions (SIEP) ont organisé, les 8 et 9 mars 2019, les Journées de l'orientation au PAMexpo de Court-Saint-Etienne. Ce salon a accueilli 2.900 visiteurs et 150 professionnels.

En 2020, le salon a été organisé à la Sucrierie à Wavre, et plus de 3.100 personnes l'ont visité. Des acteurs de l'orientation, de l'enseignement et de la formation ainsi que des professionnels étaient présents afin de témoigner du quotidien de leur métier et fournir aux visiteurs toute l'information nécessaire à un choix d'orientation.

Brochure « Grandir en BW »



Depuis 2016, une brochure de 50 pages reprenant les activités provinciales destinées aux élèves et professeurs de l'enseignement spécial, fondamental et secondaire est distribuée en juin et septembre.

Les activités sont classées par thématiques (citoyenneté, culture, Europe, orientation scolaire, sécurité routière et sport) et chaque fiche contient l'explication de l'activité, les coordonnées et les modalités d'inscription. En 2020, le Brabant wallon n'a pas réalisé de brochure en raison de la crise sanitaire.





8 INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Rénovation de l'IPET – Nivelles

L'IPET Nivelles présente une triple problématique: la vétusté des chalets affectés au 1er degré de l'enseignement secondaire, la nécessaire réhabilitation des bâtiments affectés aux 2ème et 3ème degrés dont la construction a utilisé des techniques qui résistent mal au temps, et l'inscription de la région nivelloise dans une zone en tension démographique laissant espérer un accroissement de la population scolaire.

En février 2019, le Brabant wallon a répondu à l'appel à projets 2019 de la Fédération Wallonie Bruxelles relatif au plan de création de nouvelles places dans le secondaire dans une zone en tension démographique. Malheureusement, ce dossier qui proposait la construction d'une infrastructure pour 450 élèves n'a pas été retenu.

En décembre 2020, la FWB a lancé un nouvel appel à projets. Le dépôt d'un nouveau dossier de candidature est fixé au mois de mars 2021.

En parallèle, la Direction d'administration des Infrastructures mène des études pour une approche globale de rénovation des bâtiments abritant les 2ème et 3ème degré. En effet, ces bâtiments montrent des signes de vétusté et sont particulièrement énergivores.

Mise en conformité et modernisation des établissements scolaires

Différents projets ont été menés par la Direction d'Administration des Infrastructures (Service des Bâtiments) afin de mettre en conformité ou de moderniser différentes écoles provinciales. Il s'agit de la rénovation des vestiaires au hall omnisport de l'IPAM de Nivelles, la rénovation du terrain de sport et la rehausse d'un bâtiment de l'IPES de Tubize, la rénovation des toitures de l'IPAM de Nivelles et l'aménagement d'un labo de chimie au CEPES de Jodoigne.





9 ASSURER LA PÉRENNITÉ DU PATRIMOINE REMARQUABLE DU BRABANT WALLON

Stabilisation de l'ancienne ferme du Château d'Hélécine

Suite à l'état préoccupant de l'ancienne ferme du Château d'Hélécine qui présente des problèmes de stabilité, des travaux de consolidation et de sécurisation ont été effectués sur le logis et les écuries. Ces mesures portent principalement sur des étançonnements provisoires intérieurs ainsi que sur la pose d'une couverture provisoire en tôle métallique de couleur gris anthracite. Cette dernière assurera l'étanchéité du logis, dont la couverture d'origine s'est effondrée, ainsi que celle de la ferme, dont la couverture en tuiles n'est plus étanche. Un certificat de patrimoine a été délivré pour ces travaux.

Plateforme cartographique du patrimoine provincial

Depuis 2015, plus d'une trentaine de sites provinciaux ont été cartographiés (impétrants, accès, équipements, implantation des bâtiments, etc.) afin de rendre les informations accessibles aux différents gestionnaires et utilisateurs et ainsi améliorer la gestion du patrimoine provincial. L'ensemble des sites (implantation et équipements extérieurs) a ainsi été totalement couvert au premier trimestre 2019.

En 2018, un nouvel outil a été imaginé et mis en place par le Service de Cartographie pour une centralisation et une distribution plus efficaces des informations géographiques. Ainsi, grâce au développement et au lancement d'une plateforme web-cartographique (dénommée «CadPat» pour sa vocation à informer sur le Cadastre Patrimonial), les gestionnaires techniques se sont affranchis des plans papier (hors bâti). Divers outils web permettent également aux utilisateurs de manipuler les données selon leurs besoins spécifiques. En 2019, la plateforme web-cartographique a été enrichie par l'implémentation des données relatives au «Reporting» de la DA3. Ce dernier est intégré et lié aux centres de coûts chaque nouveau trimestre, permettant ainsi un accès simple et aisé au fichier consolidé.

En parallèle, la cellule Cartographie a entamé une réflexion sur l'intégration des données relatives aux bâtiments. Un premier projet d'application est réalisé sur le site du «Campus BW» avec pour objectif de développer une méthodologie destinée à intégrer les données 2D au sein du Système d'Information Géographique (SIG). Centralisation et partage de l'information sont en effet

essentiels en vue d'une gestion efficace du patrimoine.

Ainsi, depuis 2020, le travail sur la plateforme cartographique du cadastre patrimoniale (CadPat) s'est concentré sur le rapatriement des informations relatives à l'intérieur des bâtiments. En collaboration avec le bureau de dessin, la cellule Cartographie s'est concentrée sur l'intégration des données relatives aux occupations des bâtiments, à la cartographie de l'usage des locaux et à la préparation à l'intégration des éléments techniques. Ce travail de fond a mené, dans un premier temps, à la mise à jour de l'application Campus BW au sein de laquelle ont été intégrées les affectations et occupations des locaux ainsi qu'un outil permettant la visualisation et la consultation dynamique des statistiques relatives à ces caractéristiques.

Enfin, le travail d'import des plans des bâtiments provinciaux non administratifs ainsi que des éléments techniques se poursuit en vue de leur intégration au sein du SIG et, ensuite, dans une version améliorée de l'application CadPat.





10 TRANSMETTRE LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL DU TERRITOIRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Subventions folklore/tourisme / histoire

En 2019, le Brabant wallon a octroyé près de 28.000€ à trente associations actives dans les domaines du tourisme, du folklore et de l'histoire.

En 2020, beaucoup d'événements et d'actions ont dû être annulés. Le Brabant wallon a néanmoins pu soutenir dix associations dans de nouvelles formes d'animations territoriales historiques, touristiques et folkloriques pour un montant de 20.000 €.

Programme de sauvegarde du Porc Piétrain



Depuis plusieurs années, le nombre d'éleveurs de porcs Piétrain est en perpétuelle diminution : il n'en subsiste que quatre en Brabant wallon. Dans ce contexte, l'association wallonne des éleveurs (Elevéo ASBL), la Province de Liège (qui possède un centre d'insémination porcine à Argenteau) et le Brabant wallon (qui est équipé d'une station de quarantaine porcine à Wavre) ont décidé de mettre en commun leurs efforts pour créer un programme de sauvegarde de la race Piétrain, dénommé Belgian Piétrain.



Cette collaboration tripartite est née en 2016 et s'est basée sur une mutualisation des efforts des différents partenaires pour conserver les données génétiques de nos animaux sous forme d'une cryo-banque et redynamiser l'économie liée à cette spéculation. Les verrats sélectionnés pour participer à ce programme sont acheminés depuis leur ferme d'origine vers la Station de Quarantaine Porcine (SQP) du Brabant wallon à Wavre, dans laquelle ils subissent une période de quarantaine et les examens sanitaires nécessaires à leur entrée dans le Centre d'insémination de la Province de Liège à Argenteau.

A ce jour, ce sont au total 60 verrats « Belgian Piétrain » qui ont été accueillis dans les installations du Brabant wallon depuis la création du programme.





11 SOUTENIR LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE EN BRABANT WALLON

Opération « Place aux artistes »



En 2020, face à la situation sanitaire de notre pays, le Brabant wallon a rapidement mesuré les énormes difficultés auxquelles le secteur culturel était confronté. Afin de donner aux acteurs culturels la capacité de rebondir le plus vite possible, le Brabant wallon a alors imaginé l'opération «Place aux Artistes». L'objectif était de programmer des artistes, toutes disciplines artistiques confondues, pour les mois d'été et la rentrée de septembre.

L'ensemble des 27 communes du territoire ont introduit un dossier avec l'appui de leur centre culturel, du syndicat d'initiative ou encore d'une association, et 25 d'entre elles ont pu bénéficier d'une aide financière du Brabant wallon.

Au total, en 2020, le Brabant wallon a investi près de 750.000 € dans l'opération Place aux Artistes. Ce projet a permis à plus de 800 artistes de se produire dans une cinquantaine de lieux sur l'ensemble du Brabant wallon (les centre-villes, pôles commerciaux, lieux touristiques...). Les lieux ont été choisis de manière stratégique, proches des centres des villes et villages, pour y apporter de l'animation et de la joie de vivre, source d'attractivité pour le public et donc de contribution à la relance du commerce local, des établissements HORECA et du tourisme local. Grâce à la programmation des communes, quelques 24.000 citoyens ont pu participer à plus de 900 représentations pendant l'été.

Soutien aux événements culturels

Chaque année, le Brabant wallon soutient le secteur culturel pour l'organisation d'événements ponctuels (concerts, expositions, représentations théâtrales, spectacles, festivals, etc.), de grande ou petite envergure, en octroyant des aides aux organismes culturels. Au total, ce sont près de 200.000 € qui sont investis chaque année dans le secteur culturel pour l'organisation d'événements.

Rénovation de la Ferme du Biéreau

Comme les écuries et la cour de la Ferme du Biéreau étaient en mauvais état, le Brabant wallon a octroyé une subvention de 300.000 € à la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve pour les rénover et en faire un nouvel espace culturel. Les travaux ont commencé en 2019 et ont été terminés en 2020.

Les écuries accueillent désormais deux nouvelles salles : celle du bas, rebaptisée «les Voussettes» et pouvant recevoir 180 personnes debout, et celle du haut, l'ancien fenil non accessible au public, dénommée «la Faîtière», avec une capacité d'accueil de 65 personnes. Ces deux espaces permettront d'organiser des activités très diverses : des concerts, du théâtre, du cinéma mais aussi des activités polyvalentes, des réunions d'entreprises...





Opération « Place aux Livres »

Lancée en janvier 2016, la biblio-camionnette de Place aux Livres a pour objectif de promouvoir la lecture et l'accès à la culture et à l'information pour la population brabançonne wallonne. Ce service est le fruit d'un partenariat entre le Brabant wallon et l'ASBL Promolecture, qui a reçu en 2019 et en 2020 une subvention de 130.000 € pour gérer ce projet. Cette bibliothèque itinérante dispose d'un dépôt de 65.000 ouvrages qui sont mis à disposition des habitants du Brabant wallon lors du passage du véhicule ou sur réservation préalable. Ces livres concernent des thématiques diverses, allant de la psychologie aux sciences humaines en passant par la philosophie, les domaines artistiques ou encore la littérature d'ici et d'ailleurs, contemporaine et plus ancienne.

Place aux Livres offre trois axes: l'axe «écoles et associations» s'adresse prioritairement aux écoles maternelles et primaires du Brabant wallon. En 2019 et 2020, 47 écoles se sont inscrites à Place aux Livres, ce qui représente approximativement 6.300 écoliers et 260 enseignants. Le service propose des dépôts de livres thématiques, en multiples exemplaires, et des animations dans les classes. Les crèches, maisons de jeunes et écoles des devoirs ou garderies ont également bénéficié des dépôts de livres ou du passage de la biblio-camionnette. En 2019 et 2020, environ 140 animations ont été données dans les écoles primaires et secondaires, les écoles des devoirs, les crèches, l'ONE ou chez les accueillantes.



L'axe «communes» est un service à destination des particuliers, organisé en étroite collaboration avec les communes qui le souhaitent. Des partenariats avec des écoles des devoirs, des musées, des garderies, des centres culturels, etc. ont également été développés.

L'axe «événements à la demande» consiste à installer la camionnette et son décor au sein d'un événement emblématique et à proposer des activités thématiques en lien avec la lecture. À titre d'exemples, en 2019, Place aux Livres était présent lors de la Garden Party à Waterloo, le salon «Le Livre tout Proche» à La Hulpe, l'opération «Boire des vers» à Nivelles, le festival littéraire «Les Nuits d'encre» et «P'tites Nuits d'encre» ...

Salon « Le Livre tout proche »

Depuis 2014, cet événement littéraire réunit environ 90 auteurs brabançons qui s'illustrent dans la littérature, la poésie, l'histoire, la jeunesse, le récit de vie, l'illustration... C'est l'occasion pour le public de rencontrer des auteurs de leur région, d'acquérir leurs ouvrages et de participer aux nombreuses animations organisées tout au long de la journée, telles qu'un atelier familial animé par Christian Merveille, un atelier d'écriture instantané, des histoires contées, des lectures de textes des auteurs présents, une exposition sur un livre créé par des élèves, la remise du Prix Jeune Public Brabant wallon de la Fondation Laure Nobels, etc. Un budget annuel d'environ 35.000 € y est consacré. En 2019, le parrain du salon était Saule. Il y a notamment exposé plusieurs de ses textes.

En raison de la crise sanitaire, le salon n'a pas pu être organisé en 2020 mais son budget a été alloué à un appel à projets visant à soutenir les auteurs locaux.





Soutien aux écrivains locaux

Plusieurs actions sont menées chaque année afin de soutenir les auteurs du Brabant wallon. Outre le salon «Le Livre tout Proche», le Brabant wallon fait chaque année l'acquisition d'environ 45 ouvrages d'auteurs locaux en plusieurs exemplaires afin de les distribuer aux bibliothèques.

En 2020, contraint d'annuler le salon «Le Livre tout Proche», le Brabant wallon a lancé un appel à projets pour soutenir au mieux les auteurs brabançons wallons et les opérateurs culturels du secteur de la lecture publique. Cet appel a été adressé aux bibliothèques, librairies, maisons d'édition, centres culturels, syndicats d'initiative et associations actives dans la lecture publique pour les aider à organiser une activité littéraire qui mette en valeur des auteurs du BW. Une vingtaine d'opérateurs ont répondu à l'appel, ce qui a permis de programmer de nombreuses lectures, rencontres d'auteurs, débats, balades contées, activités littéraires dans le cadre scolaire etc. Un budget d'environ 33.000 € a été consacré à ces activités.

De plus, afin de découvrir les nouveautés littéraires d'une trentaine d'auteurs brabançons wallons, de courtes interviews filmées réalisées par le bookstagrammeur (communauté littéraire d'Instagram) François Coune, alias «Livraison de mots», ont été diffusées notamment sur la page Facebook Le Livre tout Proche. Un livret de présentation d'auteurs du Brabant wallon a également été réalisé et diffusé dans les bibliothèques du Brabant wallon et lors des activités littéraires du Livre tout Proche.

Opération «Tremplin BW»

Le Brabant wallon met en évidence ses groupes musicaux amateurs et offre à ces talents une chance de professionnaliser leur démarche musicale. Quatre ou cinq groupes, sélectionnés par un jury, sont ensuite accompagnés et formés par des professionnels. Ils concluent ensuite leur formation par un festival de «showcases» (mini-concerts promotionnels) à la Ferme du Biéreau à Louvain-la-Neuve, et se produisent lors de différents festivals musicaux du Brabant wallon.



Opération «C'est joué près de chez vous»

Pour soutenir l'accès à la culture, le Brabant wallon édite et diffuse une brochure qui promeut la programmation annuelle des principaux opérateurs culturels du territoire.

L'objectif de cette opération est d'informer l'ensemble des habitants des événements culturels organisés en Brabant wallon, mais aussi d'attirer, par le biais d'incitants, un public nouveau vers les salles ou autres lieux de spectacles. Concrètement, chaque opérateur culturel souhaitant participer à l'opération dispose dans la brochure d'un espace reprenant sa présentation, son programme et une offre promotionnelle sous forme d'avantage financier qu'il s'engage à accorder à tout spectateur selon les conditions qu'il définit.

En 2019, environ 15.000 brochures ont été distribuées aux opérateurs culturels participants, aux communes et aux maisons du tourisme lors d'événements organisés par le Brabant wallon ou l'un de ses partenaires. La brochure est également envoyée aux citoyens qui en font la demande. Un budget d'environ 5.000 € a été alloué à cette opération. En 2020, cette brochure n'a pas vu le jour en raison de la crise sanitaire.





GOUVERNANCE

SOMMAIRE

1. Simplifier l'accès à nos marchés publics
et encourager la production locale et durable P.62
2. Améliorer les processus d'échanges
entre l'administration provinciale et les tiers
dans la perspective d'une gestion de la qualité..... P.63
3. Préserver un juste équilibre entre fiscalité provinciale basse
et efficiente des services..... P.64
4. Mettre en place une e-administration P.65
5. Réduire l'empreinte carbone de l'institution provinciale..... P.66
6. Partager les ressources humaines et financières
du Brabant wallon au service des enjeux communaux
et supra-communaux..... P.68
7. Susciter l'émergence de grands projets supra-communaux P.69
8. Lutter efficacement contre les inondations..... P.70
9. Soutenir le développement de zones propices
à l'augmentation de la biodiversité P.73
10. Promouvoir l'émergence de nouvelles filières
énergétiques durables..... P.76





1 SIMPLIFIER L'ACCÈS À NOS MARCHÉS PUBLICS ET ENCOURAGER LA PRODUCTION LOCALE ET DURABLE

Mise sur pied d'un marché de produits locaux

Le Brabant wallon a souhaité mettre en avant les produits issus de son territoire. À cette fin, et de manière complémentaire aux marchés alimentaires classiques, un marché «produits locaux» a été mis en place. Ce marché a pour objectif de proposer des produits issus exclusivement du Brabant wallon afin de favoriser les produits locaux.

La plateforme Made in BW, logée au sein de l'ASBL Brabant wallon Agro Qualité, a été désignée pour fournir les produits locaux dans le cadre de ce marché.



Développement des clauses environnementales dans les marchés publics

Dans le cadre de plusieurs marchés publics (alimentation, déchets, imprimés...), différents contacts ont été pris avec le Service Help desk Achats circulaires de la Région wallonne pour l'ajout et le développement de clauses environnementales dans les marchés publics provinciaux, telles que permises par la dernière législation en vigueur.

Lors des échanges avec ce service, pour chaque type de marché, différentes pistes ont été proposées pour les intégrer afin de répondre au mieux aux préoccupations environnementales chères au Brabant wallon.





2 AMÉLIORER LES PROCESSUS D'ÉCHANGES ENTRE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE ET LES TIERS DANS LA PERSPECTIVE D'UNE GESTION DE LA QUALITÉ

Simplification des procédures de gestion du personnel provincial

Le service du Personnel enseignant a pris contact avec les différentes provinces wallonnes afin de connaître leurs procédures de gestion des dossiers des membres du personnel enseignant, ceci dans le but de comparer les procédures suivies et d'améliorer ce qui est déjà mis en place en Brabant wallon.

Des feuilles de route ont été établies afin de structurer les procédures portant sur les différentes matières, dont notamment les désignations. Ceci dans le but de raccourcir les délais dans le cheminement des dossiers tout en gardant leur qualité.





3 PRÉSERVER UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE FISCALITÉ PROVINCIALE BASSE ET EFFICIENCE DES SERVICES

Maintien du taux bas pour les centimes additionnels et non renouvellement de certaines taxes en 2019

Le Brabant wallon a fait le choix de maintenir une pression fiscale modérée et de ne pas recourir à l'augmentation de la fiscalité sur les ménages et les entreprises. C'est la raison pour laquelle le centime additionnel au précompte immobilier, bien qu'étant la recette la plus importante du budget provincial, est maintenu à un taux bas.

D'autre part, la taxe sur les mâts et pylônes de mobilophonie n'a pas été renouvelée en 2019. En effet, afin de contribuer au développement numérique et dans le cadre de la Déclaration de politique régionale, le Brabant wallon a décidé de répondre favorablement à l'invitation faite aux pouvoirs locaux d'éviter de taxer les mâts et pylônes. Cette absence de fiscalité doit permettre aux opérateurs de télécommunication d'investir pour rendre les technologies de télécommunication accessibles à tous, et d'éliminer progressivement les « zones blanches » en déployant des réseaux de nouvelle génération.





4 METTRE EN PLACE UNE E-ADMINISTRATION

Amélioration des formulaires en ligne (inscriptions, bourses, cours de reconnexion)

Des formulaires d'inscription en ligne ont été mis en place pour les bourses d'études et les cours/activités de Reconnexion, en partenariat avec le service des Relations publiques. Ces formulaires sont disponibles sur le site web du Brabant wallon. C'est un gain de temps par rapport aux procédures précédentes en version papier.

Numérisation des dossiers des enseignants

Afin de tendre à une e-administration, la numérisation des dossiers des membres du personnel enseignant est en cours. A l'heure actuelle, il y a 351 dossiers scannés.

Harmonisation du programme de gestion administrative scolaire CloudEco

Les données des enseignants et élèves des différentes écoles provinciales ont été centralisées sur la plateforme CloudEco, qui permet d'accéder à ces données de manière sécurisée en respect des normes RGPD (Règlement général de Protection des données) grâce à des droits d'accès paramétrables. Elle sert de référence pour la gestion administrative des écoles. Les données sont reprises sous formes de fiches contenant les renseignements de chaque enseignant ou de chaque élève.

La centralisation de ces fiches permet une gestion plus efficace et standardisée, en facilitant les échanges et transferts d'informations tels que l'encodage et la sauvegarde des coordonnées et informations sur les enseignants et les élèves, la rédaction des documents officiels tant pour la Fédération Wallonie-Bruxelles que pour le Pouvoir organisateur, la création et l'impression des documents pour les élèves, les campagnes de mailing et SMS, la production de rapports divers...





5 RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE L'INSTITUTION PROVINCIALE

Mise en place du télétravail depuis 2019

Courant 2019, le Collège et le Conseil provincial du BW se sont positionnés en matière de télétravail et ont adopté un règlement à ce propos. Le télétravail est d'application pour l'ensemble du personnel depuis le 1^{er} septembre 2019. En outre, les managers sont formés pour gérer leur personnel à distance. Le télétravail fait partie des mesures qui améliorent les conditions de travail des agents et donc leur bien-être. En ce sens, il est donc important pour l'attractivité des pouvoirs locaux et pour conserver nos talents. Le télétravail s'inscrit par ailleurs clairement dans la direction insufflée par le « Plan Colibri » : la réduction de l'empreinte carbone du Brabant wallon passe entre autres par la diminution des trajets domicile-travail.

Création d'une zone de compostage au Château d'Hélécine et à la Station de Quarantaine porcine

En février 2019, afin de répondre aux enjeux du Plan Colibri, le CPAR lançait une dynamique pour la valorisation de surplus de matières organiques à travers l'organisation d'un groupe de travail transversal « compostage » au Château d'Hélécine.

Durant ce projet pilote, les équipes chargées de la gestion des extérieurs du Château d'Hélécine ont bénéficié de formations théoriques et pratiques dispensées par le CPAR. Elles ont ainsi pu développer et gérer une plateforme pour transformer en compost les tontes de pelouses, les déchets de tailles, la paille, le fumier animal, le marc et les filtres à café, le broyat de bois, etc. Cette plateforme est composée de six silos d'1,5 m³ et d'un espace permettant le compostage en tas.

Parallèlement, une seconde plateforme composée d'une zone de compostage en tas, de neuf silos et d'un fût a été développée par le CPAR à la Station de Quarantaine Porcine de Wavre afin d'y centraliser et transformer en compost des surplus de matières organiques (fumier animal, broyat de bois, déchets de tailles, marc de café et filtres...) issues des quarantaines porcines, des laboratoires d'analyses agricoles de La Hulpe, de la

gestion des espaces verts et de la plateforme logistique Made in BW.

Le développement de telles plateformes permet, d'une part, de réduire les coûts et l'empreinte Carbone de l'exportation de telles matières, et d'autre part d'enrichir en carbone organique et en éléments fertilisants les sols gérés par l'Institution provinciale.

Marchés globaux en maintenance

La Direction d'administration des Infrastructures a mis en place différents marchés globaux qui permettent de réaliser la mise en conformité des bâtiments provinciaux. Depuis fin 2013, cette stratégie permet d'assurer la maintenance préventive, corrective et adaptative pour différentes disciplines liées aux installations techniques des bâtiments. Elle permet aussi de réaliser des contrôles obligatoires des équipements mobiliers et immobiliers dans les différentes institutions et d'assurer le suivi des systèmes d'alarme (incendie, anti-intrusion...).

En 2019-2020, les marchés globaux en cours couvrent une série d'installations techniques telles que la sécurité incendie, l'électricité basse tension et haute tension, les installations HVAC (pour Heating – Ventilation and Air Conditioning), les alarmes anti-intrusion, les ascenseurs, etc. Un marché global pour les portes résistantes au feu a également été mis en place pour assurer un compartimentage conforme des bâtiments provinciaux.





Numérisation du PointBW



Dans le courant du mois d'octobre 2020, le journal d'information officiel du Brabant wallon, le Point BW, est passé au numérique.

Un tout nouveau blog a été créé, remplaçant de cette façon la version papier. La création du blog est un choix d'outil pertinent au regard des nouveaux axes stratégiques du Brabant wallon. L'objectif est de limiter l'impression papier et d'être en phase avec le « Plan Colibri ». Ce blog permet aussi de réduire considérablement les coûts.

 www.pointbw.be

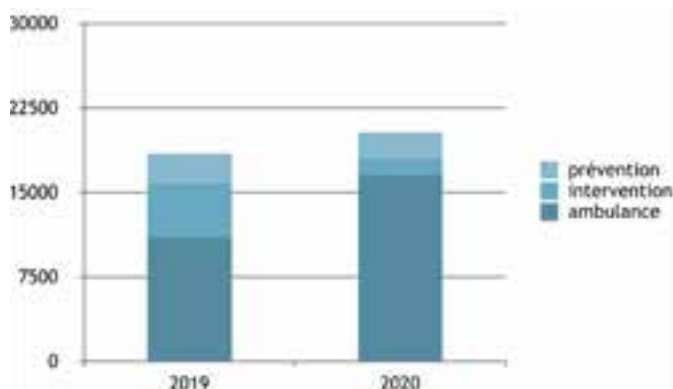




6 PARTAGER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU BRABANT WALLON AU SERVICE DES ENJEUX COMMUNAUX ET SUPRA-COMMUNAUX

Prise en charge de la facturation de la Zone de secours afin de réduire la charge financière sur les communes

Le Brabant wallon, en tant qu'acteur supra-communal agissant en soutien des communes, a décidé de prendre à sa charge l'ensemble de la facturation que doit assumer la Zone de secours. Cette prise en charge vient s'ajouter aux interventions provinciales existantes et obligatoires. Les missions de la Zone de secours sont réparties en 3 catégories distinctes (prévention, interventions et service d'ambulances) avec leurs obligations légales spécifiques (délais, calculs de tarification,...) :



Outre l'envoi de l'ensemble des factures suite aux interventions de la Zone, le service rendu par le Brabant wallon comprend une disponibilité téléphonique pour les citoyens réceptionnant ces factures et un suivi de celles-ci avec la gestion des rappels et des recouvrements.





7 SUSCITER L'ÉMERGENCE DE GRANDS PROJETS SUPRA-COMMUNAUX

Etude prospective relative au développement économique

Dans le cadre du Contrat de Développement territorial, le Brabant wallon a mobilisé plus de 80 acteurs du territoire afin d'évaluer douze scénarios de développement économique. Ce travail prospectif a permis de tracer les lignes de force d'une stratégie de déploiement économique pour le Brabant wallon qui lui permettront de poursuivre sa prospérité dans les années à venir. Le digital est au cœur de ce plan basé sur cinq clusters de développement et trois axes transversaux.

Cette stratégie capitalise sur les forces actuelles du Brabant wallon, notamment dans les sciences de la vie et le digital, tout en tenant compte des défis liés au vieillissement de sa population. Elle développe également des stratégies à moyen et long terme sur les nouveaux modes de travail et de production à proximité d'axes de mobilité douce. Ce dernier volet, avec la crise du Covid-19, résonne aujourd'hui comme une évidence.

Ce travail avec l'ensemble des partenaires donne lieu aujourd'hui à l'élaboration d'un portefeuille de projets qui inscriront le Brabant wallon dans l'avenir et le prépareront aux virages technologiques qui s'initient aujourd'hui, afin de pérenniser sa prospérité économique.





8 LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES INONDATIONS

Gestion des cours d'eau et des bassins d'orage



170 interventions d'entretien et de réfection des cours d'eau et des bassins d'orage ont été réalisées en 2019. A titre d'exemple, cent mètres de berges ont été renforcées sur le cours d'eau du Mille, à Beauvechain. Ces travaux ont nécessité un investissement de 19.396,13 €. En 2020, des travaux de renforcement de berge par de l'enrochement ont notamment été effectués afin de freiner l'érosion sur le cours d'eau La Thines à Nivelles, pour un investissement de 28.395,69 €.

Des actions de lutte contre l'invasion du lit ou des berges des cours d'eau par des plantes exotiques envahissantes sont également réalisées chaque année durant la saison estivale. Ces interventions, entièrement manuelles, visent tantôt le retrait de la balsamine de l'Himalaya ou de la berce du Caucase qui prolifèrent sur les berges de cours d'eau, tantôt le retrait de l'hydrocotyle fausse-renoncule qui envahit le lit de certains cours d'eau à écoulement léger, contribuant à l'asphyxie du milieu et nuisant à la biodiversité.

En 2019, une seconde année de gestion de la balsamine de l'Himalaya a été réalisée au niveau du bassin d'orage des Forges à Beauvechain ainsi que sur le cours d'eau La Nethen à Beauvechain et à Grez-Doiceau, pour un budget de 9.842 €. En 2020, une cinquième année de gestion de la berce du Caucase a été réalisée. Le développement de cette plante est assez limité en Brabant wallon et se présente sous forme de zones réduites dispersées sur

l'ensemble des cours d'eau. Treize zones d'intervention en bordure de cours d'eau ont été identifiées et sont traitées depuis 2016 au sein de huit communes (Grez-Doiceau, Ottignies-Louvain-La-Neuve, Beauvechain, La Hulpe, Wavre, Genappe, Villers-La-Ville et Mont-Saint-Guibert). Cette gestion a nécessité en 2020 un investissement de 3.528,36 €.

Les bassins d'orage provinciaux sont également régulièrement entretenus et surveillés. Un entretien des grilles est effectué de manière préventive avant chaque orage annoncé mais également a posteriori. Les sondes de mesure permettent une surveillance à distance des bassins d'orage provinciaux.

De manière plus ponctuelle, les bassins d'orage provinciaux font l'objet d'entretiens plus conséquents. Attribué en 2019 pour un montant de 382.248,68 €, le marché de travaux pour l'entretien du bassin d'orage des Forges a été exécuté en 2020. Ces travaux de grande ampleur ont permis à cet ouvrage important situé sur le bassin versant de la Nethen de retrouver son volume d'origine (28.000 m³). En effet, depuis sa création en 2002, celui-ci s'était progressivement sédimenté et avait perdu pratiquement un tiers de sa capacité.





Travaux d'aménagement du cours d'eau « la Lasne »



En 2018, un important chantier de restauration de la continuité écologique de la Lasne avait été réalisé à Rixensart, rue du Moulin. Dans le prolongement de ces travaux, 20.896,54 € ont été investis dans un second chantier réalisé en 2020 quelques kilomètres en amont. Ce chantier a permis de prolonger le linéaire de libre circulation pour la faune en supprimant une chute d'un mètre de hauteur constituée par la vanne d'alimentation de l'étang de la réserve naturelle de Renipont à Lasne.

Une nouvelle alimentation de l'étang a été installée plus en amont et une série de petites chutes en enrochement ont été aménagées dans le cours d'eau pour récupérer la pente. Cet aménagement a aussi permis de réalimenter le marais de la réserve en eau, celui-ci étant mis à mal par les années de sécheresse successives. Un beau coup double pour la nature et la qualité du cours d'eau.

Réalisation d'une zone d'expansion de crue sur le Gentilsart à Villers-la-Ville

Suite aux importantes inondations qui ont touché son territoire durant la dernière décennie, le Brabant wallon a initié une politique forte en matière de lutte contre les inondations, notamment au travers de la réalisation de bassins d'orage ou zones d'expansion de crue sur les cours d'eau de deuxième catégorie (sous gestion provinciale).

Actuellement, plusieurs nouveaux ouvrages sont à l'étude, et deux chantiers ont débuté en fin d'année 2018 pour être achevés en 2019. C'est notamment le cas de la zone d'expansion de crue du Gentilsart à Villers-la-Ville, qui a pris place en face de la réserve naturelle du même nom. Ici, une digue en terre a été créée parallèlement au remblai de la ligne de chemin de fer et s'appuie sur les coteaux du vallon, créant ainsi une retenue pouvant stocker jusqu'à 27.400 m³ d'eau.





Installation de sondes de mesure sur les ouvrages de rétention



Parallèlement à la gestion et à la création d'ouvrage de rétention, le Brabant wallon équipe progressivement les ouvrages existants de sondes de mesure. Ces sondes permettent de connaître en temps réel la hauteur d'eau dans les bassins d'orage et de suivre leur remplissage et leur vidange lors des évènements pluvieux. Des seuils d'alerte ont été programmés afin que les gestionnaires de cours d'eau soient informés du remplissage des ouvrages et des actions à prendre éventuellement sur le terrain.

Les sondes permettent également une inspection à distance pour s'assurer que les ouvrages de régulation des bassins d'orage et des zones d'expansion de crue ne sont pas obstrués. Cette inspection vient en complément des visites sur terrain qui sont réalisées plusieurs fois par an. Ces informations sont précieuses car elles permettent de quantifier et d'optimiser le fonctionnement des ouvrages de rétention. En 2019, cinq ouvrages de lutte contre les inondations ont été équipés de ce dispositif.

Le Brabant wallon travaille en partenariat avec le SPW-Aqualim qui installe et assure la maintenance des stations et héberge les données sur son site Internet.

Suivi et actualisation de la plateforme « Inondations »

Le Brabant wallon contribue également à améliorer les connaissances en matière d'inondation sur son territoire grâce à la Plateforme provinciale de gestion des risques d'inondation.

Cet outil innovant permet de centraliser les gestionnaires de cours d'eau, les ouvrages de lutte contre les inondations existants ou en projet, les problèmes d'inondations rencontrés sur notre territoire et les études existantes. Cette centralisation permet aux gestionnaires publics d'extraire les données spatialisées à l'échelle d'un territoire, d'un bassin versant ou d'une commune, et de mieux appréhender les problèmes sur leur territoire et les mesures pour y remédier.

Cette plateforme, outil de partage des connaissances, est régulièrement mise à jour afin de fournir une information aussi complète que possible. En 2019, elle a fait l'objet d'une refonte de son design afin de faciliter son utilisation et rendre son fonctionnement plus intuitif.



 www.brabantwallon.be/inondations





9 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE ZONES PROPICES À L'AUGMENTATION DE LA BIODIVERSITÉ

Opération «Planter une Haie»

PLANTER UNE HAIE

Le Brabant wallon



Vous souhaitez favoriser la biodiversité en plantant une haie ? Le Brabant wallon vous aide !

Cette année, nous vous proposons de planter une haie fleurie ou une haie champêtre.

Que vous soyez particulier, association, entreprise ou commune, déposez votre demande avant le **15 juillet 2020** pour améliorer la biodiversité au sein de votre espace vert, et agir ensemble pour l'environnement.

INFOS ET FORMULAIRES :
Tél.: 010 23 62 93 - haies@brabantwallon.be
www.brabantwallon.be

Ed. resp.: André Noël, Directrice générale
Place du Brabant wallon - 1300 Wavre

Dès sa création, le Brabant wallon a soutenu les initiatives en faveur de l'amélioration du cadre paysager et de la biodiversité. La conservation de haies anciennes et la plantation d'essences indigènes permettant la constitution de nouvelles haies sont d'ailleurs autant de gestes en faveur de notre environnement. À ce titre, l'opération «Planter une haie» s'inscrit dans cette vision en proposant gracieusement aux forces vives du Brabant wallon (citoyens, entreprises, communes, associations...) la possibilité d'ériger une haie fleurie et/ou une haie champêtre sur leur propriété.

Depuis 2005, cette opération a permis d'enrichir le maillage écologique du Brabant wallon d'environ 110 kilomètres de haie (environ 200.000 plants). En 2019, le Brabant wallon a reçu 330 projets de plantation et a distribué l'équivalent de 15,4 km de haies ; en 2020, l'opération a rassemblé 478 participants et a permis de planter près de 25 kilomètres de haies au total.

Suivi et redynamisation du Parc de Wisterzée



En 2018 et 2019, le parc de Wisterzée, situé en face de l'Institut Technique Provincial (ITP) à Court-Saint-Étienne, a fait l'objet de nombreuses interventions. En effet, sur base d'analyses et d'études phytosanitaires menées sur le site, plusieurs arbres ont dû être abattus car jugés dangereux et d'autres ont dû être élagués.

L'année 2020 a marqué le début d'une campagne de replantations et d'aménagements menés sur l'ensemble du parc. Une trentaine d'essences indigènes et ornementales ont été plantées afin de compenser les récents abattages. Un paillage a aussi été installé au pied de trois arbres remarquables au sein duquel des bulbes ont été plantés. Ces mêmes arbres ont été entourés de barrières en châtaignier qui permettent d'éviter le piétinement de leurs racines par les utilisateurs du parc.

L'étang, envahi d'algues et fortement envasé, a été mis à sec pendant 6 mois afin de favoriser la minéralisation des vases et donc la diminution de leur volume. Un curage a tout de même été nécessaire vu l'état d'envasement important. Une pompe à jet installée récemment et des hélophytes plantés sur ses bords ont encore embelli ce point d'eau.





Mise en place d'un suivi phytosanitaire au Château d'Hélécine



Fin 2018, un plan de gestion des risques phytosanitaires a été développé pour l'ensemble des sites provinciaux. Ces derniers font désormais l'objet de visites régulières d'experts internes afin d'évaluer l'état de santé de leur patrimoine boisé. C'est dans ce cadre qu'en 2020, le Château d'Hélécine a fait l'objet d'une expertise phytosanitaire plus détaillée réalisée par le bureau d'étude TER-Consult. Ce site a été choisi car il combine un patrimoine arboré très important mais vieillissant et une forte fréquentation par le public. L'étude s'est intéressée au parc du Château ainsi qu'à une zone tampon de 5 mètres de part et d'autre du sentier situé dans le bois.

Les résultats de l'étude ont permis d'établir un état des lieux de l'état phytosanitaire du patrimoine arboré du Château d'Hélécine. Celui-ci confirme que le patrimoine du Château est globalement vieillissant et qu'il présente donc de nombreux bois morts. Sur base de ces informations, nombre d'interventions ont déjà pu être menées en 2020 afin de sécuriser le parc. Le rapport permet également aux gestionnaires du Château d'appréhender son patrimoine boisé plus aisément et de mener les actions nécessaires à son entretien.

Afin d'améliorer la résilience du patrimoine boisé à l'avenir, une large campagne de replantation sera menée dans les prochaines années. Les choix faits lors de cette replantation massive seront raisonnés et réfléchis en fonction du site, de sa fréquentation et des essences les mieux adaptées, notamment en regard de l'évolution du climat.

Plantation d'un verger conservatoire au Dernier Quartier Général de Napoléon (DQGN)



Le DQGN comportait jadis un verger ; en 2020, 18 arbres fruitiers y ont été replantés. Il s'agit de pommiers à hautes tiges, issus de variétés anciennes sélectionnées par le Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux. Ce nouveau verger a donc un potentiel conservatoire important et on peut espérer que ces arbres pourront un jour être considérés comme des arbres remarquables.





Aménagement et plantations aux abords du bâtiment Vinci

En janvier 2020, l'équipe des Espaces verts a entamé l'aménagement des espaces extérieurs du bâtiment provincial Vinci, dans le Zoning Nord de Wavre. Cet aménagement est la suite logique du plan de réaménagement du site et de rénovation du bâtiment en cours depuis 2019, et permet d'intégrer visuellement le bâtiment dans son environnement, tout en le rendant plus attractif.

À hauteur des petits talus bordant le bâtiment, des essences arbustives à faible développement ont été choisies afin de conserver une certaine luminosité au sein des bureaux. Le talus situé en bordure de l'Avenue Edison est géré par une tonte différenciée afin de laisser les plantes herbacées indigènes se développer librement (coquelicots, marguerites, trèfles etc.). Une zone enherbée de pique-nique a été créée dans la continuité de la cafétéria et permettra aux travailleurs de prendre leur déjeuner à l'extérieur. Des haies de charmes sont également venues embellir et structurer le parking supérieur.

La plantation comprend aussi bien des espèces indigènes intéressantes pour la biodiversité que des espèces exotiques d'intérêt ornemental. D'autres actions doivent encore voir le jour, notamment l'installation d'une toiture végétale.





10 **PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES DURABLE**

Projet « La Gadale » : chauffage à biomasse d'infrastructures communales de Jodoigne

Depuis quelques années, un projet très ambitieux de construction d'infrastructures communales est en préparation à Jodoigne. Le futur centre sportif de la Plaine de la Gadale regroupera un hall sportif, une piscine, une salle culturelle ainsi que plusieurs terrains de sport extérieurs. La fin des travaux est prévue pour 2023. Ce projet est très innovant car son alimentation en chaleur sera assurée par une chaudière à biomasse, en majorité produite localement et constituée principalement de miscanthus cultivé dans les parcelles agricoles locales. Le miscanthus est une culture qui est implantée pour une durée de 20 ans et qui ne nécessite aucun apport d'engrais ou de produits phytopharmaceutiques. Il peut être récolté à partir de la deuxième année et présente, outre la production de biomasse, un second avantage de taille : il permet de lutter efficacement contre les coulées boueuses d'origine agricole.

Le Brabant wallon a accompagné ce projet depuis le début et soutient la recherche dans ce domaine depuis 2014, via l'octroi d'une subvention à l'ASBL « Centre Indépendant de Promotion Fourragère (CIPF) ». Cette association mène diverses expérimentations scientifiques liées à l'utilisation du miscanthus en tant que barrière antiérosive. De plus, depuis 2020, un contrat de gestion a été établi entre le Brabant wallon et le CIPF, donnant à ce dernier les moyens de conseiller et d'accompagner les agriculteurs, lors des plantations de Miscanthus mais aussi dans le suivi de cette nouvelle culture et dans sa valorisation en matière de lutte contre les coulées boueuses.

Analyses relatives à la bio-méthanisation

Les systèmes de bio-méthanisation se développent de plus en plus dans les exploitations agricoles du Brabant wallon, permettant une valorisation des déchets organiques et effluents d'élevage, tout en produisant de l'énergie. Un suivi précis et régulier de la qualité des intrants et des digestats (résidus ou déchets « digérés ») issus de ces systèmes est nécessaire pour assurer leur bon fonctionnement et pour garantir leur performance et leur rentabilité.

Le laboratoire d'analyses agricoles réalise chaque année plus de 700 analyses de digestats, directement pour les exploitants agricoles ou pour des sociétés de conseil et de gestion des systèmes de bio-méthanisation. Ces analyses permettent d'assurer un fonctionnement optimal des dispositifs de bio-méthanisation, mais également de connaître la qualité des digestats issus de ceux-ci en vue d'une utilisation agronomique. Ces matières organiques présentent en effet un double intérêt par l'apport d'éléments minéraux aux cultures et l'amélioration de la structure du sol.





Installation de chaudières à plaquettes de bois à l'IPET de Nivelles et à l'IPES Wavre

Dans l'objectif de diminuer ses émissions de CO₂, le Brabant wallon a lancé un marché public relatif à la fourniture de kWh thermiques pour une durée de 10 ans pour les infrastructures de l'IPET de Nivelles et de l'IPES Wavre. Outre le coût, les critères d'attribution de ce marché étaient la quantité de CO₂ émise par la chaufferie, le caractère innovant de la solution proposée ainsi que l'aspect pédagogique. Le marché a été remporté par la coopérative Coopéos, qui a proposé l'installation de chaudières biomasses alimentées par des plaquettes de bois issues des déchets d'entretien des espaces verts.

Cette solution technique offre divers avantages, tels qu'une diminution des émissions de CO₂ de 97% et un combustible produit à partir de déchets verts de l'Institution provinciale. Elle permet aussi la sensibilisation des élèves, des enseignants, des citoyens et des acteurs locaux à la question énergétique et au développement durable. Enfin, elle réduira considérablement la facture énergétique provinciale.



1 Les plaquettes de bois sont stockées dans un container de 40 m³ situé à l'extérieur.

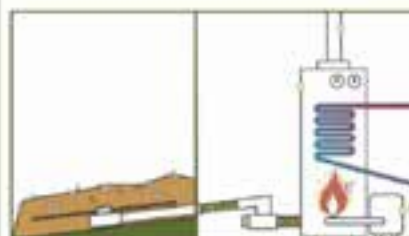


1 Les plaquettes de bois sont stockées dans un silo de 85 m³

2 Les plaquettes sont acheminées dans la chaufferie vers un stock tampon de 20 m³. Ce stock laisse le temps de remplacer le container quand il est vide.



3 Le bois est ensuite amené automatiquement dans la chaudière de 330 kW.



2 Les plaquettes sont acheminées vers 2 chaudières bois 500 kW.

3 Un filtre à particules élimine les émissions de particules fines.





TABLEAUX ET STATISTIQUES

o1. Statistiques personnel provincial	P.79
o2. Comptes provinciaux 2019 et 2020	P.81

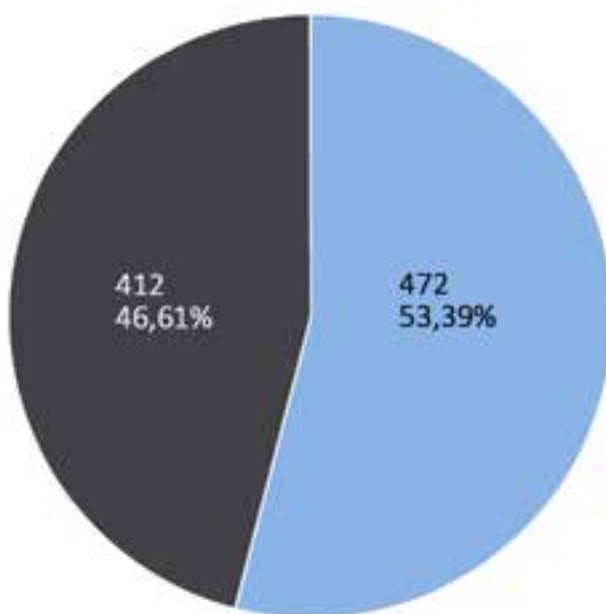




STATISTIQUES PERSONNEL PROVINCIAL

Répartition statutaires / contractuels

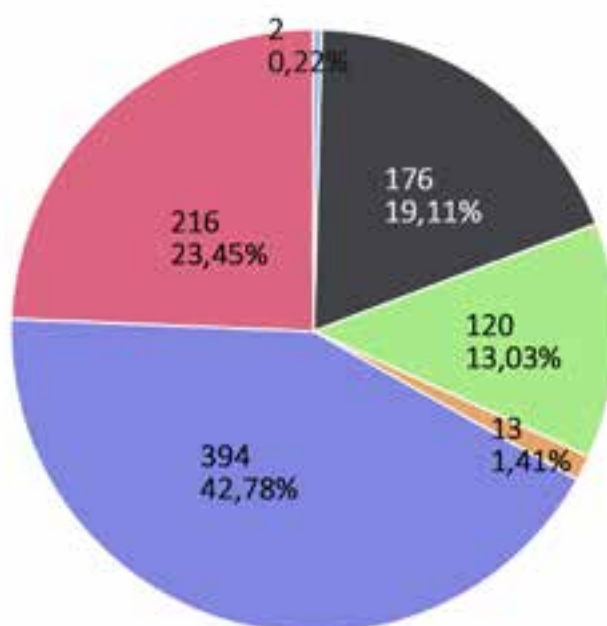
"Effectif" (12.2020)



Agents Définitifs Agents contractuels

Répartition des niveaux

"Effectif" (12.2020)



2:

Grades légaux
(Directrice générale
et Directeur financier);

Niveau A:

Enseignement universitaire
(licence/master);

Niveau B:

Enseignement supérieur non
universitaire de type court
et enseignement de 1^{er} cycle
(graduat/baccalauréat);

Niveau C:

Grade obtenu par promotion
à partir du niveau D;

Niveau D:

Enseignement secondaire
supérieur (CESS);

Niveau E:

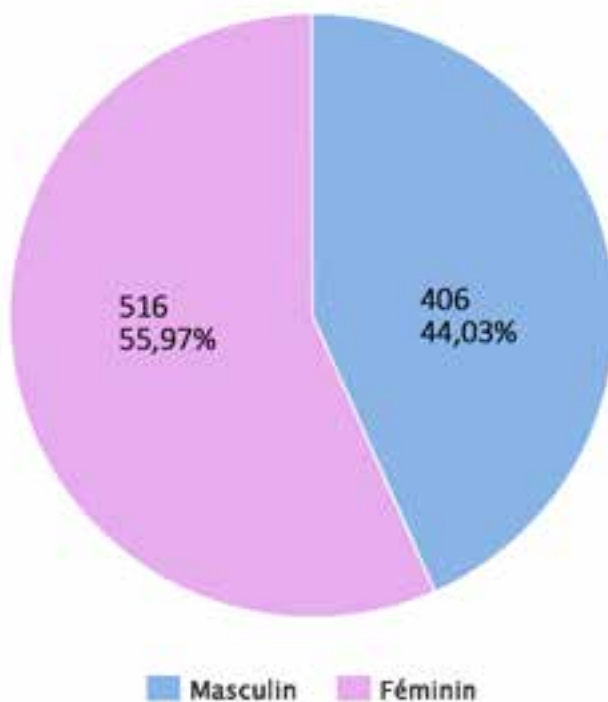
Aucun diplôme exigés.





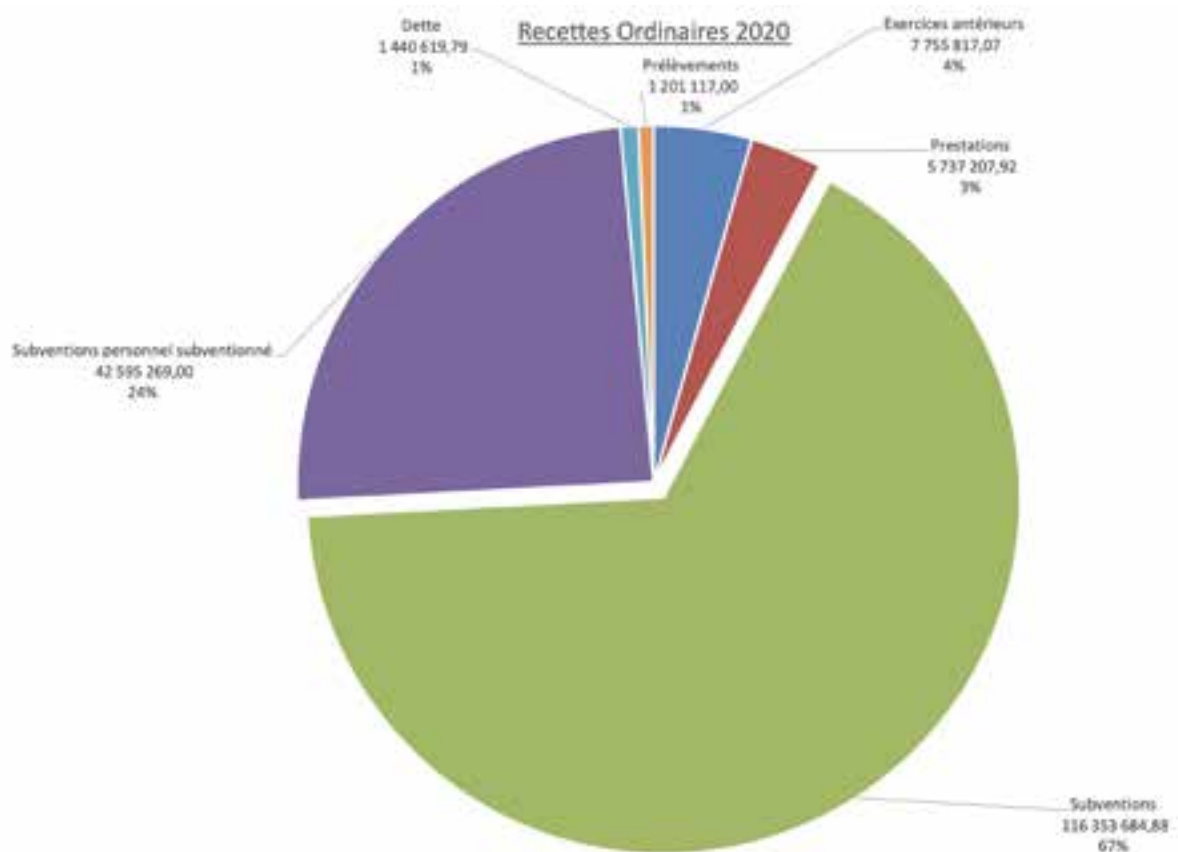
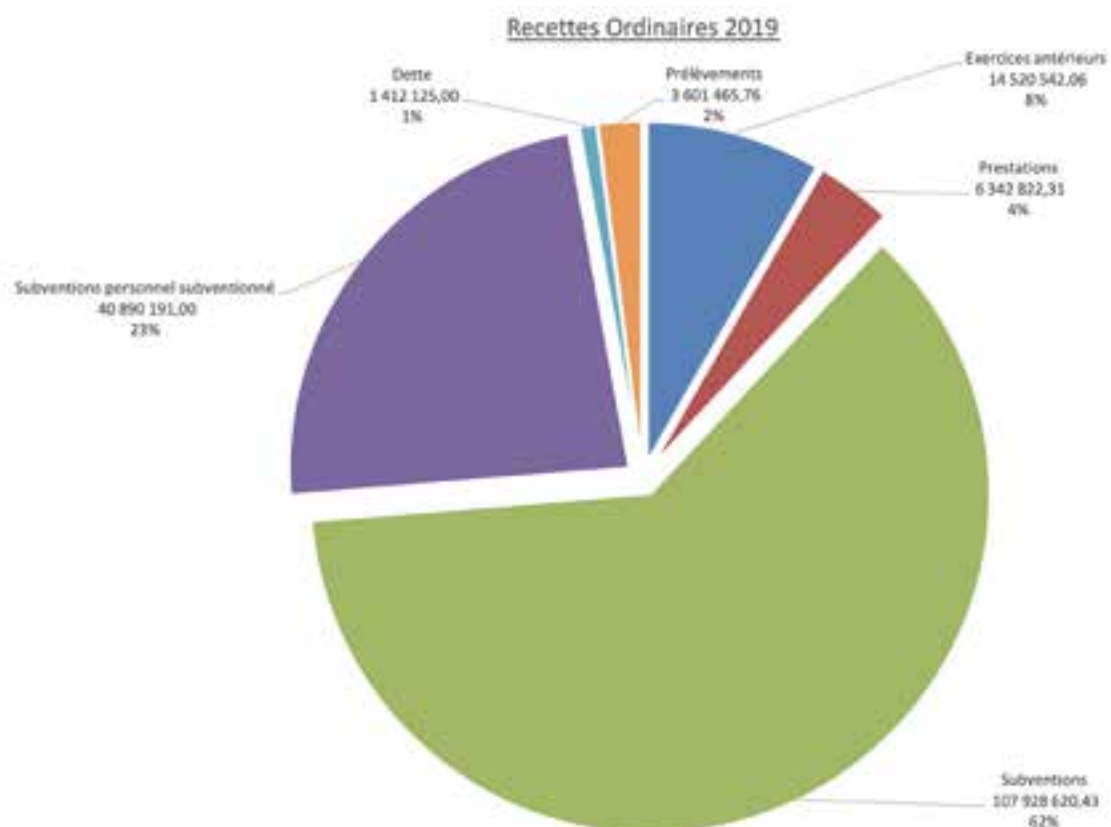
Répartition par sexe

"Effectif" (12.2020)



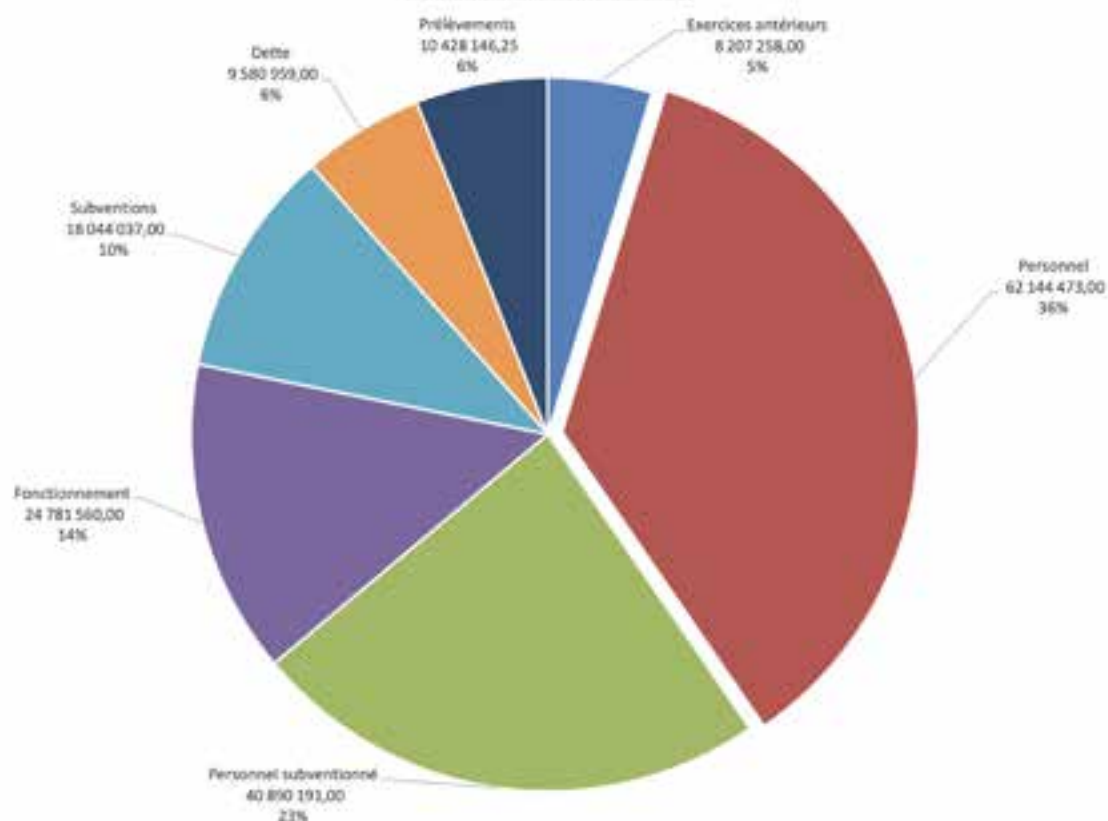


COMPTES PROVINCIAUX 2019 ET 2020

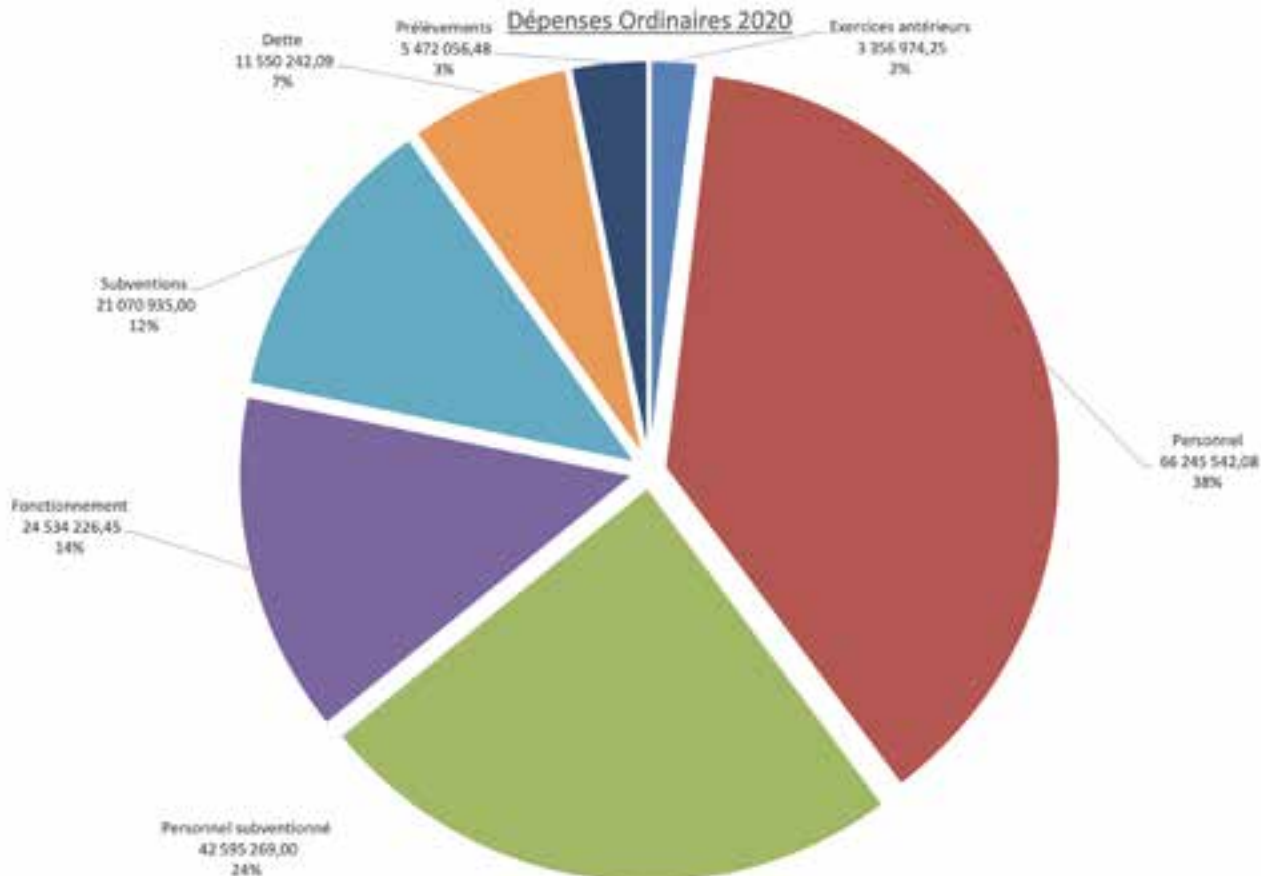




Dépenses Ordinaires 2019

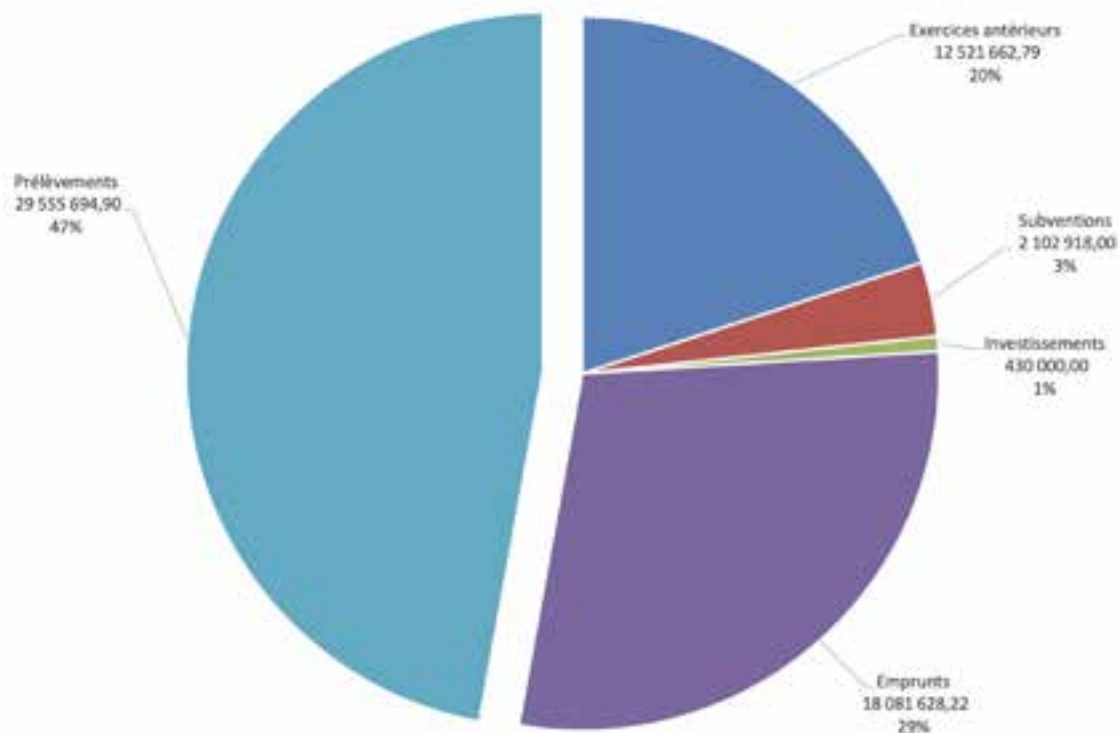


Dépenses Ordinaires 2020

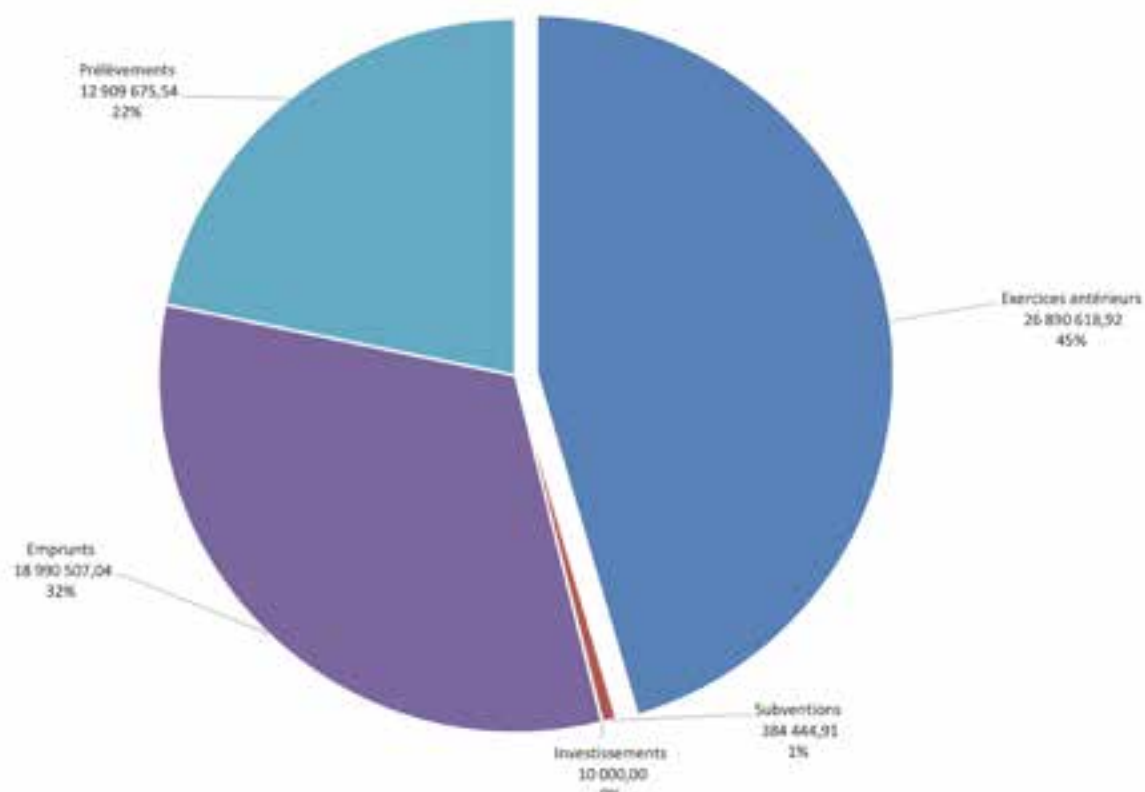




Recettes Extraordinaires 2019

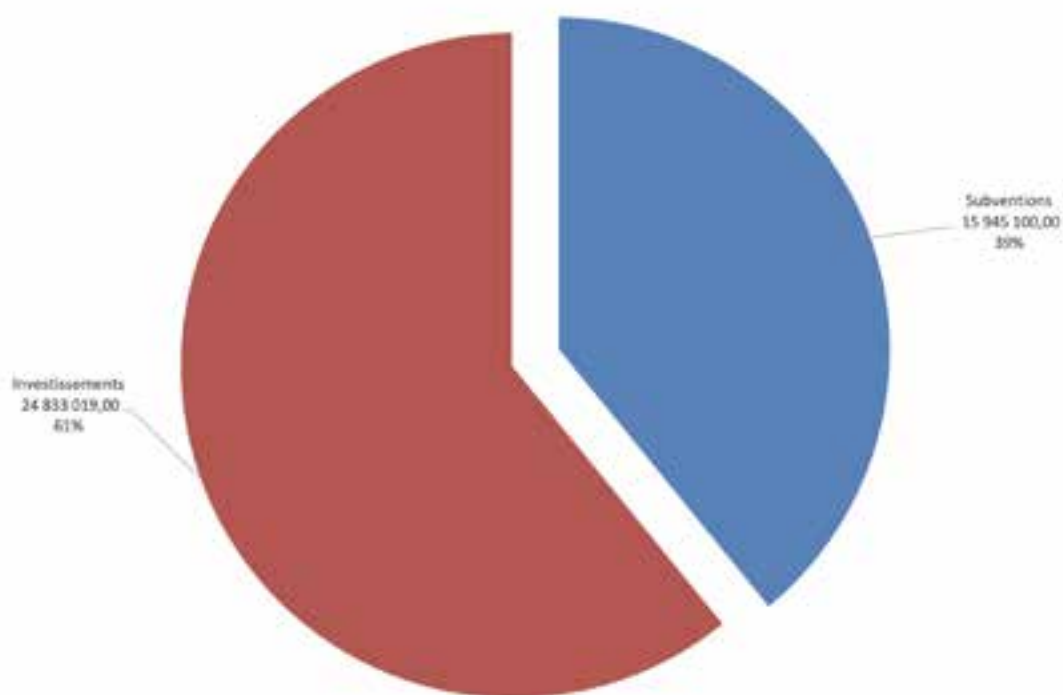


Recettes Extraordinaires 2020

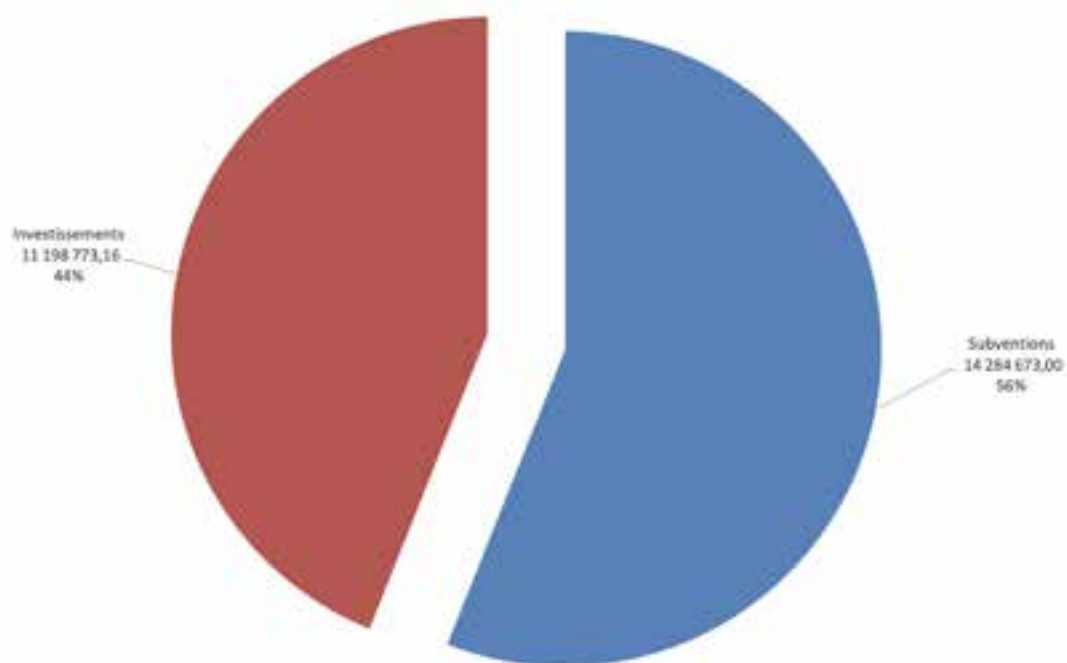




Dépenses Extraordinaires 2019

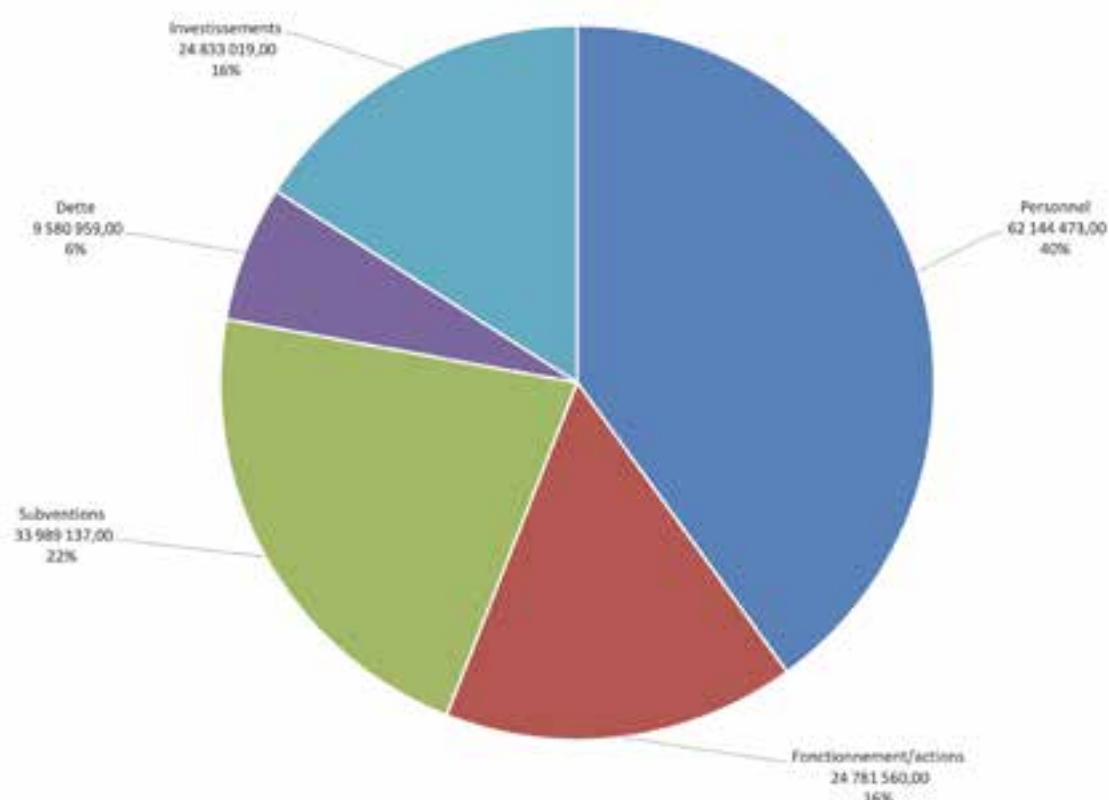


Dépenses Extraordinaires 2020

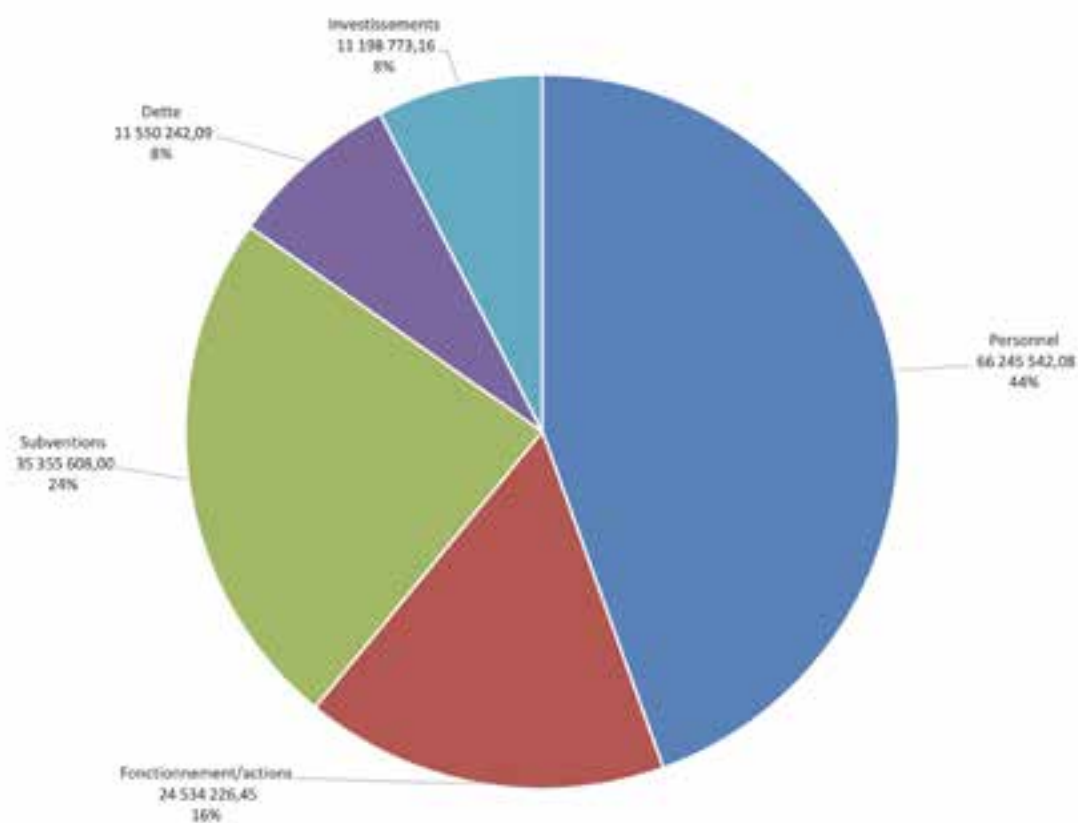




Dépenses 2019 (Ordinaire et extraordinaire)

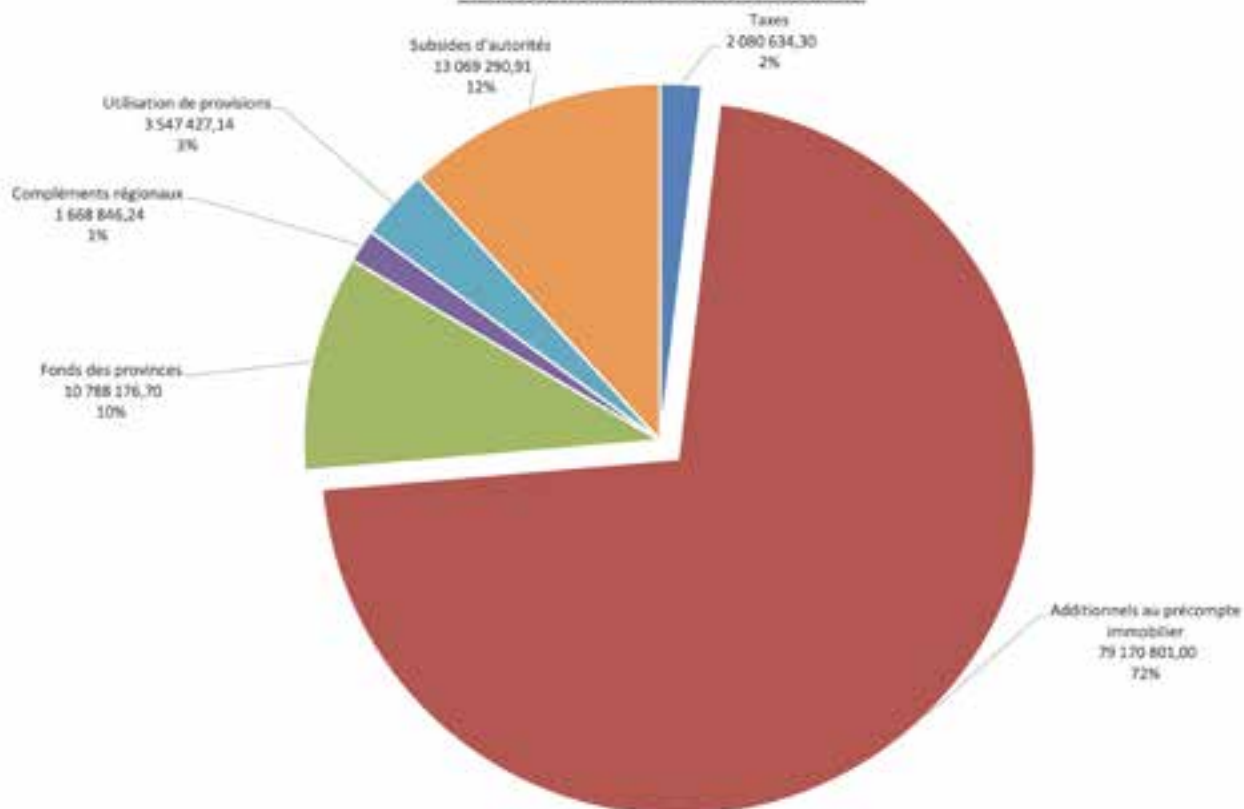


Dépenses 2020 (Ordinaire et Extraordinaire)

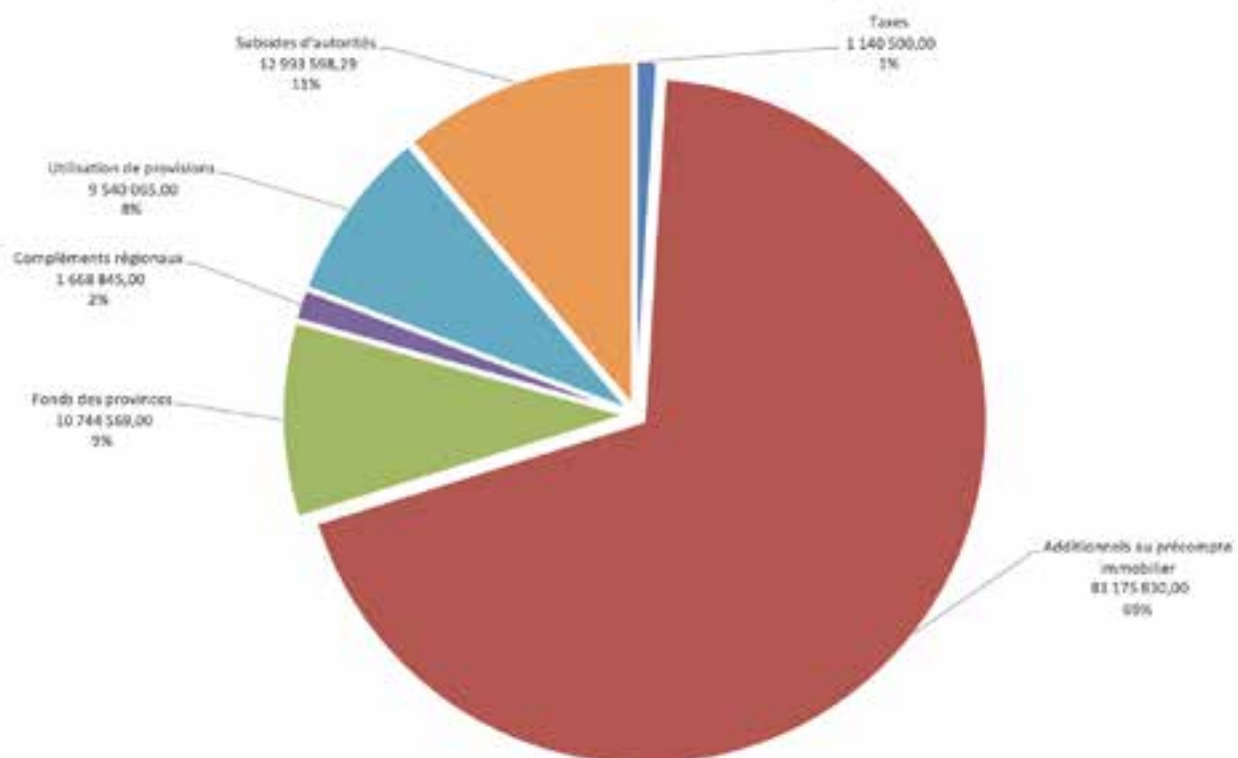




Recettes Ordinaires de Transfert 2019



Recettes Ordinaires de Transfert 2020





LEXIQUE

AFCN :	Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire
AIS-BW :	Agence immobilière sociale du Brabant wallon
AMO :	Service d'Aide en Milieu Ouvert
APIBW :	Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon
BO :	Bassin d'orage
CCBW :	Centre culturel du Brabant wallon
CCO :	Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
CDLD :	Code de la démocratie locale et de la décentralisation
CDT :	Contrat de développement territorial
CEFA :	Centre d'éducation et de formation en alternance provincial
CEPES :	Centre d'Enseignement Secondaire Provincial de Jodoigne
COBW :	Contrat d'objectifs du Brabant wallon
CPAR :	Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité
CPAS :	Centre public d'action sociale
CPJ :	Conseil provincial des jeunes
CPMS :	Centre psycho-médico-social
CRP :	Centre de ressources pédagogiques
DQGN :	Dernier Quartier Général de Napoléon
EPM :	École Provinciale des Métiers à Nivelles
ETA :	Entreprise de Travail Adapté
ETP :	Équivalent temps plein
FWB :	Fédération Wallonie-Bruxelles
GRH :	Gestion des ressources humaines
IMP :	Institut médico-pédagogique
IPAM :	Institut Provincial des Arts et Métiers de Nivelles
IPES T :	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Tubize
IPES W :	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Wavre
IPET :	Institut Provincial d'Enseignement Technique de Nivelles
IPFC :	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale et de Formation Continuée de Nivelles
ITP :	Institut Technique Provincial de Court-Saint-Etienne et site de La Hulpe
MTBW :	Maison du Tourisme du Brabant wallon
PIU :	Plan interne d'urgence
PO :	Pouvoir Organisateur
PSE :	Promotion de la santé à l'école
RGPD :	Règlement général sur la protection des données à caractère personnel
SAMI :	Service d'Analyse des Milieux Intérieurs
SIPP :	Service interne de prévention et de protection au travail
SPPSE :	Service provincial de promotion de la santé à l'école
SSM :	Service de santé mentale
UCM :	Union des Classes Moyennes
ZEC :	Zone d'expansion de crue
ZIT :	Zone d'immersion temporaire





TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL DU COLLÈGE PROVINCIAL	02
--	-----------

ADAPTATION À LA CRISE SANITAIRE.....	04
---	-----------

Organisation des 27+1 spéciaux « crise sanitaire ».....	05
Gestion du personnel pour assurer les missions essentielles.....	05
Mise à disposition de matériel de protection	05
Plateforme « BW Solidaire »	06
Mise en place d'un numéro d'appel des thérapeutes des SSM	07
Adaptation à la crise sanitaire au Service résidentiel pour jeunes (SRJ) de Hévíllers	07
Rôle des Services de Santé mentale (SSM)	07
Rôle des PSE pendant la crise sanitaire	08
Les Centres psycho-médico-sociaux.....	08
Impact de la crise sanitaire sur les actions du Service d'Analyse des Milieux intérieurs (SAMI).....	08
Appel à projets à destination des communes pour la relance des commerces et de l'HORECA	09
Subventionnement des Communes du Brabant wallon pour la relance des commerces de détail et de l'HORECA.....	10
Soutien à la plateforme Made in BW	10
Opération « Comme au resto et bien chez soi ! »	10
Outil Graydon et analyses au service des communes.....	11
Soutien aux événements associatifs annulés.....	14
Projet « Reconnexion » pour les élèves de l'enseignement secondaire	14
Mise à disposition de matériel informatique et de liaisons Internet pour l'enseignement provincial.....	14
Formations à l'utilisation des outils numériques	14
Soutien à l'ASBL Take Off	14

RELANCE.....	16
---------------------	-----------

PROPOSER DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION FIABLES	17
---	-----------

Laboratoire d'analyses agricoles.....	17
---------------------------------------	----

SENSIBILISER ET FORMER À LA TRANSITION INNOVANTE.....	18
--	-----------

Trophées Incidences	18
---------------------------	----

Forum Ec(h)o Résilience.....	18
------------------------------	----

Projet sur l'alimentation durable « Made in BW »	19
--	----

PROMOUVOIR LE TOURISME EN BRABANT WALLON	20
---	-----------

Étude IDEA sur le tourisme en BW.....	20
---------------------------------------	----

27+1 - relance du tourisme	20
----------------------------------	----

Action 1+1.....	21
-----------------	----

Intégration de la Maison du Tourisme de Hesbaye brabançonne	21
---	----

Études touristiques	21
---------------------------	----

Destination BW	21
----------------------	----

Château d'Hélécine: nouveau parking, terrains de padel et stratégie électrique.....	22
---	----

Bois des Rêves: programmation estivale	22
--	----

Musée de l'Eau et de la Fontaine	22
--	----





SOLIDARITÉ	23
FAVORISER L'ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUS	24
Analyse sur l'état des logements.....	24
Action Radon.....	24
Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon (AIS-BW).....	25
Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (APIBW)	25
FAVORISER L'INCLUSION DES JEUNES À BESOINS SPÉCIFIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT	26
Soutien à l'ASBL Voir Ma Musique.....	26
Soutien à l'ASBL Armandia-Le Papillon	26
Soutien à l'ASBL Romeo	27
Soutien à l'ASBL TDA/H Belgique	27
Soutien à l'ASBL INEMO	27
Soutien à l'ASBL Coeur à Corps.....	27
Projet de construction de nouveaux bâtiments à l'IMP de Mont-Saint-Guibert.....	28
Premières réflexions sur le projet des « Pôles territoriaux »	28
FAVORISER L'AUTONOMIE DE NOS AÎNÉS ET LEUR INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ	29
Appel à projets pour lutter contre l'isolement des aînés.....	30
Soutien à l'Université des Aînés	30
Soutien à l'ASBL Ergo 2.0.....	30
Primes au maintien à domicile des personnes âgées.....	30
FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP	31
Soutien à des projets visant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)	31
Soutien à l'ASBL Les Jacinthes	31
Soutien à l'ASBL Escalpade	31
Projet « Potager et mini ferme » au Service Résidentiel pour Adultes (SRA) de Nivelles	32
Projet d'inclusion par la participation extérieure au Service Résidentiel de Nuit pour Adultes (SRNA) de Nivelles	32
Projet Atelier Musique au Service Résidentiel pour Jeunes handicapés (SRJ) de Nivelles	32
Accompagnement à l'intégration au Service d'Aide à l'Intégration (SAI) de Nivelles.....	32
FAVORISER L'ACCÈS AUX STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	33
Octroi de subventions pour la création de places d'accueil et la mise en conformité.....	33
ÊTRE ACTEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES	34
Actions menées en matière de lutte contre les violences	34
Campagne du Ruban blanc	34
PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS ET SOUTENIR LES PUBLICS FRAGILISÉS.....	35
Projet Solidar'Cité	35
Tables rondes sur la création d'un relais social intercommunal	35
Appel à projets pour soutenir les maisons de repos.....	35
Soutien à l'ASBL Soli-dons.....	35
ENCOURAGER LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION DE LA SANTÉ.....	36
Projet « Mon École en Santé »	36
Projet « Vise ta Forme ».....	36

PROXIMITÉ **37**

PERMETTRE AUX BRABANÇONS WALLONS QUI LE SOUHAITENT DE DEMEURER OU REVENIR EN BRABANT WALLON **38**

 Primes à la cohésion territoriale.....38

MULTIPLIER L'OFFRE DE MODES DE DÉPLACEMENTS DE PROXIMITÉ..... **39**

 Réseau cyclable à points noeuds.....39

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE..... **40**

 Projet Mobi BW « Réinventez votre mobilité »| |
| --- |
| 40 |
ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE DANS SA DIVERSITÉ	**41**
Soutien au développement d'infrastructures sportives	41
Soutien à l'organisation d'événements sportifs.....	41
Cadastre des infrastructures sportives	41
Soutien aux clubs sportifs	41
Opération « BW ça marche »	42
Opération « Pass'Sports en BW »	42
Tournoi sportif inter-réseaux « Shootez juste, shootez sport »	42
Soutien à la Ligue Handisport Francophone.....	42





CONNAISSANCE	43
DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL	44
Préparation et validation des plans de pilotage pour les écoles provinciales	44
ACCOMPAGNER LES JEUNES ET LES ADULTES FACE AUX ENJEUX DU DIGITAL	45
Initiation au codage dans les écoles provinciales.....	45
Mise à disposition de logiciels.....	45
Lancement du Tech Truck Mobile à destination des classes de 5 ^e et 6 ^e primaire (partenariat Open Hub).....	45
RÉPONDRE AUX BESOINS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION	46
Cours d'informatique pour les agriculteurs	46
Formation à l'obtention du permis G.....	46
Conférences hivernales	46
Accueil de stagiaires	47
Sensibilisation au compostage et au paillage.....	47
Formation de Maître Jardinier	47
Accueil des formations au bâtiment Vinci	48
Formation au management à distance.....	48
Formation au sauvetage des grands animaux.....	48
Validation de nouvelles options dans l'enseignement provincial.....	49
Projet « GO2REVE »	49
Concours « Stimul'1 ».....	49
UTILISER LA CULTURE COMME VECTEUR D'ÉMANCIPATION ET D'APPRENTISSAGE EN MILIEU SCOLAIRE.....	50
La culture dans les écoles d'enseignement secondaire (Bords de Scène, Du trac au tac, impro, concours d'écriture)	50
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE CITOYENS LIBRES, TOLÉRANTS ET RESPONSABLES	51
Opération « Délibère-toi »	51
Conseil provincial des jeunes (CPI)	51
Projet « CQFD ».....	51
Opération « Place aux Enfants ».....	51
Visites de la Mémoire	52
Projet « Agora jeunesse ».....	52
Campagne « Guindaille 2.0 »	52
Le Cube.....	52
DÉVELOPPER ET SOUTENIR L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL	53
Engagement d'un technopédagogue et d'une conseillère pédagogique.....	53
Instauration de groupes de travail en langues, mathématiques et sciences.....	53
FAVORISER UNE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE DU FONDAMENTAL AU SUPÉRIEUR.....	54
Journées de l'orientation	54
Brochure « Grandir en BW »	54
INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES.....	55
Rénovation de l'IPET – Nivelles	55
Mise en conformité et modernisation des établissements scolaires	55
ASSURER LA PÉRENNITÉ DU PATRIMOINE REMARQUABLE DU BRABANT WALLON	56
Stabilisation de l'ancienne ferme du Château d'Hélécine.....	56
Plateforme cartographique du patrimoine provincial	56
TRANSMETTRE LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL DU TERRITOIRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES	57
Subventions folklore/tourisme /histoire.....	57
Programme de sauvegarde du Porc Piétrain.....	57
SOUTENIR LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE EN BRABANT WALLON.....	58
Opération « Place aux artistes »	58
Soutien aux événements culturels	58
Rénovation de la Ferme du Biéreau.....	58
Opération « Place aux Livres »	58
Salon « Le Livre tout proche »	59
Soutien aux écrivains locaux.....	59
Opération « C'est joué près de chez vous ».....	60
Opération « Tremplin BW ».....	60





GOVERNANCE	61
SIMPLIFIER L'ACCÈS À NOS MARCHÉS PUBLICS ET ENCOURAGER LA PRODUCTION LOCALE ET DURABLE	62
Mise sur pied d'un marché de produits locaux.....	62
Développement des clauses environnementales dans les marchés publics.....	62
AMÉLIORER LES PROCESSUS D'ÉCHANGES ENTRE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE ET LES TIERS	
DANS LA PERSPECTIVE D'UNE GESTION DE LA QUALITÉ	63
Simplification des procédures de gestion du personnel provincial	63
PRÉSERVER UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE FISCALITÉ PROVINCIALE BASSE ET EFFICIENCE DES SERVICES	64
Maintien du taux bas pour les centimes additionnels et non renouvellement de certaines taxes en 2019.....	64
METTRE EN PLACE UNE E-ADMINISTRATION	65
Amélioration des formulaires en ligne (inscriptions, bourses, cours de reconnexion).....	65
Numérisation des dossiers des enseignants	65
Harmonisation du programme de gestion administrative scolaire CloudEco	65
RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE L'INSTITUTION PROVINCIALE.....	66
Mise en place du télétravail depuis 2019	66
Création d'une zone de compostage au Château d'Hélécine et à la Station de Quarantaine porcin	66
Marchés globaux en maintenance	66
Numérisation du PointBW.....	66
PARTAGER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU BRABANT WALLON	
AU SERVICE DES ENJEUX COMMUNAUX ET SUPRA-COMMUNAUX	68
Prise en charge de la facturation de la Zone de secours afin de réduire la charge financière sur les communes	68
SUSCITER L'ÉMERGENCE DE GRANDS PROJETS SUPRA-COMMUNAUX	69
Etude prospective relative au développement économique	69
LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES INONDATIONS	70
Gestion des cours d'eau et des bassins d'orage	70
Travaux d'aménagement du cours d'eau « la Lasne ».....	71
Réalisation d'une zone d'expansion de crue sur le Gentilsart à Villers-la-Ville	71
Installation de sondes de mesure sur les ouvrages de rétention	72
Suivi et actualisation de la plateforme « Inondations ».....	72
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE ZONES PROPICES À L'AUGMENTATION DE LA BIODIVERSITÉ	73
Opération « Planter une Haie ».....	73
Suivi et redynamisation du Parc de Wisterzée.....	73
Mise en place d'un suivi phytosanitaire au Château d'Hélécine.....	74
Plantation d'un verger conservatoire au Dernier Quartier Général de Napoléon (DQGN)	74
Aménagement et plantations aux abords du bâtiment Vinci.....	75
PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES DURABLE	76
Projet « La Gadale » : chauffage à biomasse d'infrastructures communales de Jodoigne	76
Analyses relatives à la bio-méthanisation	76
Installation de chaudières à plaquettes de bois à l'IPET de Nivelles et à l'IPES Wavre.....	77
 TABLEAUX ET STATISTIQUE.....	 78
Statistiques personnel provincial	79
Comptes provinciaux 2019 et 2020	81
 LEXIQUE	 87





Le Brabant wallon

Le Brabant wallon

Place du Brabant wallon 1 - 1300 Wavre

www.brabantwallon.be